

2411.2645

Université de Montréal

Et si Dieu appelait aussi des femmes
à la prêtrise ou au diaconat...

par

Pauline Jacob

Faculté de théologie

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en théologie - études pastorales

Juin 1998

© Pauline Jacob 1998



BL
25
U54
1998
V.021

Université de Montréal

Et en vertu de la Loi sur l'accès à l'information
et de la Loi sur la protection des renseignements personnels

Par

Le

Président de l'Université

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information
et de la Loi sur la protection des renseignements personnels
Document released pursuant to the Access to Information Act
and the Privacy Act

1998



1998

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Et si Dieu appelait aussi des femmes
à la prêtrise ou au diaconat...

présenté par:

Pauline Jacob

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

*Michel M. Campbell
Lise Beron
Denise Couture*

Mémoire accepté le:.....*98.09.23*.....

SOMMAIRE

Des chrétiennes de l'Église catholique romaine souhaitent devenir prêtres ou diacres. Elles sentent, au plus profond d'elles-mêmes, que Dieu les appelle sur cette voie. L'Église, de son côté, leur refuse l'accès à ces ministères en s'appuyant autant sur la Bible et la théologie que sur les sciences humaines. Pourtant, l'authenticité de l'appel de ces femmes peut se justifier par l'analyse des Écritures, le discernement de la volonté de Dieu dans leur vie et l'éclairage des sciences humaines. Cette brève étude leur a donné la parole. La méthode d'observation et d'analyse propre à la praxéologie pastorale et la technique du récit de vie nous ont servi de guide. La méthode praxéologique a été élaborée à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal. La technique du récit de vie ici utilisée a été décrite par Jean-Marc Gauthier de cette même université; elle s'apparente à celle qui a servi de fondement à la recherche-action menée par Jacques Grand'Maison et son équipe dans les Basses-Laurentides. Ces deux méthodes ont permis de recueillir les données qui ont nourri cette recherche.

Des hommes appelés à la vie presbytérale ou diaconale, il en existe et l'Église le reconnaît officiellement. Même si l'Église ne reconnaît pas actuellement ces ministères aux femmes, certaines chrétiennes se disent pourtant appelées par Dieu sur cette voie, et leur communauté les confirme dans cet appel.

L'histoire et la Bible nous montrent que Dieu choisit des femmes autant que des hommes pour rassembler son peuple. Les Églises-soeurs, qui ont autorisé depuis un certain nombre d'années l'ordination des femmes, fournissent des observations valables sur la question; celles-ci pourraient être utiles à notre Église pour continuer le débat entourant ce sujet difficile même s'il a été déclaré clos par le magistère, il y a quelques

années. L'expérience que vivent certaines chrétiennes qui se sentent appelées à devenir prêtres ou diacres apporte un point de vue essentiel dans la compréhension de cette problématique. Le témoignage de quelques-unes d'entre elles nous a permis de rejoindre les motivations profondes de ces chrétiennes et d'attester le réalisme de leur appel.

Le premier chapitre de ce mémoire permet de mieux connaître la réalité des femmes « appelées » dans l'histoire et dans la Bible, celle de certaines femmes des Églises-soeurs de même que celle de chrétiennes catholiques qui se disent appelées au diaconat ou au presbytérat. Le deuxième chapitre démontre que l'appel des chrétiennes catholiques à un ministère ordonné est justifié et justifiable tant du côté des sciences humaines que de celui de la théologie. Le troisième chapitre propose des pistes d'action pouvant favoriser une certaine transformation à l'intérieur de l'Église catholique en ce qui a trait à cette question.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iii
REMERCIEMENTS.....	ix
DÉDICACE.....	x
AVANT-PROPOS	xi
INTRODUCTION.....	2
CHAPITRE PREMIER: DES FEMMES « APPELÉES »	8
1. UN PREMIER TERRAIN D'OBSERVATION: L'HISTOIRE ET LA BIBLE.....	8
1.1 La période vétérotestamentaire.....	8
1.2 Le temps de Jésus	9
1.2.1 Des appels de femmes à suivre Jésus	10
1.2.2 Les ministères suscités par Jésus	13
1.2.3 La fonction sacerdotale au temps de Jésus.....	14
1.3 Les origines de l'Église.....	15
1.3.1 Les ministères à l'aube du christianisme	15
1.3.2 La fonction sacerdotale dans la communauté naissante	23
1.3.3 Les ministères ordonnés pour les chrétiennes	25

2. UN DEUXIÈME TERRAIN D'OBSERVATION: LES ÉGLISES-SOEURS.....	27
2.1 L'Église réformée de France.....	27
2.2 L'Église anglicane	31
3. UN TROISIÈME TERRAIN D'OBSERVATION: LES PRATIQUES PASTORALES DE CHRÉTIENNES CATHOLIQUES APPELÉES À UN MINISTÈRE ORDONNÉ ...	34
3.1 Le témoignage d'une femme qui se reconnaît pasteure	35
3.2 Une analyse du matériel observé	42
3.2.1 Les points communs.....	42
3.2.2 L'appel	45
3.2.3 Les autres acteurs impliqués dans cet appel.....	48
3.2.4 Le sens du ministère	54
3.2.5 Les souffrances et les frustrations.....	55
CHAPITRE 2: L'APPEL DE CHRÉTIENNES CATHOLIQUES À UN MINISTÈRE ORDONNÉ EST-IL JUSTIFIÉ ET JUSTIFIABLE?.....	58
1. LES SCIENCES HUMAINES EN DÉBAT.....	58
1.1 Argumentation de Tony Anatrella.....	59
1.1.1 <i>L'inégalité des sexes au point de vue psychologique et symbolique.....</i>	<i>60</i>
1.1.2 <i>Les rôles différents reconnus aux hommes et aux femmes par le Christ et l'Église.....</i>	<i>61</i>
1.1.3 <i>La fonction symbolique accomplie par le prêtre</i>	<i>62</i>

1.2	Critique des arguments de Tony Anatrella.....	63
1.2.1	<i>Réfutation terme à terme.....</i>	63
1.2.2	<i>Une interprétation peu crédible.....</i>	71
2.	UNE INTERPRÉTATION THÉOLOGIQUE RENOUVELÉE.....	74
2.1	Ce que la Tradition révèle	77
2.2	Ce que les Écritures révèlent.....	79
2.2.1	<i>Les ministères dans les Écritures.....</i>	79
2.2.2	<i>L'appel dans les Écritures</i>	87
2.3	Ce que la théologie contemporaine révèle.....	89
2.3.1	<i>La théologie des ministères.....</i>	89
2.3.2	<i>La théologie de l'appel</i>	91
	CHAPITRE 3: POUR QU'UN CHANGEMENT ADVIENNE	97
1.	AU NIVEAU DE L'INSTITUTION ECCLÉSIALE.....	98
2.	AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE	102
3.	AU NIVEAU DES CHRÉTIENNES	104
	CONCLUSION: DES FEMMES POURSUIVENT LEUR LONGUE ROUTE.....	108
	BIBLIOGRAPHIE.....	114
	ANNEXES	125

I	Questionnaire sur l'appel à un ministère ordonné	125
II	Lettre d'invitation à une participation à ce mémoire.....	126
III	Lettre de remerciement et invitation à poursuivre la démarche	127
IV	Démarche de discernement vocationnel.....	128
V	Carte de relations.....	131
VI	Quelques réseaux préoccupés par la question de l'ordination des femmes	133

Remerciements

Merci à Lise Baroni qui m'a supportée chaleureusement et patiemment tout au long de cette recherche. Son accompagnement de qualité joint à la connaissance du sujet traité m'ont été d'un grand secours pour mener à terme ce mémoire.

Merci à Michel Goudreau, mon conjoint, qui m'a apporté soutien et encouragement durant toutes mes études en théologie et tout au long de ce travail de rédaction.

Merci à mes quatre enfants, Hélène, Philippe, Vincent et Ariane qui, à leur façon, m'ont appuyée dans la poursuite de ce mémoire.

Merci à Claude Massicotte, un ami prêtre qui m'a un jour ouvert le chemin de la pastorale et a accompagné mes premiers pas sur cette route.

Merci aux cinq chrétiennes qui ont accepté de prendre du temps pour partager le secret qui les habite et qui nourrit leur pratique pastorale.

En hommage à toutes ces pastourelles
qui prennent soin de la portion du peuple de Dieu
qui leur est confiée.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire est l'aboutissement d'une observation et d'une interprétation réalisées en jetant un regard rétrospectif sur ma vie de femme et ma pratique d'intervenante en sciences humaines et en théologie pratique. Formée en psychoéducation et en pédagogie, mes stages de formation et mon travail m'ont amenée un jour à Boscoville, un centre d'accueil voué à la rééducation d'adolescents délinquants. J'ai eu à m'y intégrer comme femme au sein d'une équipe de psychoéducateurs et d'un groupe d'adolescents. Ce milieu ne comptait alors qu'une seule psychoéducatrice¹. Au moment de sa fermeture prévue pour le mois de juin 1998, Boscoville sera composé d'un nombre à peu près équivalent d'hommes et de femmes.

Durant la décennie 1970-1980, l'arrivée de femmes dans ce milieu a entraîné quelques remous. Même si la majorité du personnel éducateur semblait heureux de permettre aux jeunes d'être en contact quotidiennement avec une figure féminine, certains, par contre, faisaient subtilement sentir que l'arrivée de ces femmes dérangeait: leur argumentation ressemblait en quelque sorte à celle entendue dans l'Église concernant l'ordination des femmes. C'était une minorité de psychoéducateurs, toutefois, qui faisaient entendre cette voix; la majorité des psychoéducateurs de Boscoville, formés en sciences humaines, croyaient en l'importance d'une présence féminine dans un processus

¹ Hélène Leduc, « Les historiens auraient-ils oublié un fait important? », dans *Bosco la tendresse Boscoville: un débat de société*, collectif sous la direction de Gilles Gendreau, Éditions Sciences et culture, Montréal, 1998, pp. 125-129.

d'éducation et de rééducation de jeunes adolescents. Mon expérience de travail et de stage en psychoéducation m'a donc permis de vivre un partenariat réel hommes-femmes dans une équipe.

Mariée depuis 23 ans et mère de 2 filles et 2 garçons dont les âges s'étendent de 14 à 22 ans, je continue à vivre, au quotidien, ce partenariat hommes-femmes. Toutefois, ma participation à la vie de l'Église m'a amenée à vivre différemment cette réalité. Un fait, parmi tant d'autres, a marqué l'histoire de ma vie de mère de famille intégrée dans une communauté chrétienne; ma benjamine, alors âgée de 4 ans, s'est un jour exclamée lors du rassemblement dominical: « Moi, c'est ça que je vais devenir quand je serai grande! »; et elle pointait alors le célébrant. Comment pouvait réagir une mère devant une telle affirmation? Cette bambine, devenue une adolescente de 14 ans, ne comprend pas plus que sa soeur aînée et ses 2 frères pourquoi l'Église refuse aux femmes l'accès à l'ordination.

Devenue agente de pastorale quand tous mes enfants ont pris la route de l'école, bien des naïvetés sont tombées. Moi qui avais été habituée à travailler sur un pied d'égalité avec des collègues presque exclusivement masculins, je me suis retrouvée dans une situation semblable, mais sans pouvoir réel sinon celui que voulaient bien me déléguer le curé de la paroisse et l'évêque du diocèse. Je me suis rapidement rendue compte que, dans l'Église, toutes les décisions majeures tournent autour des clercs et que la plupart sont à mille lieues de soupçonner ce qu'une femme mature, relativement équilibrée et articulée intellectuellement peut vivre lorsqu'elle commence à être engagée dans cette Église. Je me suis vite retrouvée, au coeur de ma pratique ecclésiale, confrontée à la limite d'être née femme: « Tu ferais un bon prêtre », me suis-je entendue dire à quelques reprises. Pourtant, j'avais déjà trouvé farfelue l'idée qu'une femme songe à la prêtrise

et avais répondu au responsable diocésain des agents et agentes de pastorale, dans une rencontre d'évaluation: « Pour le moment, ça ne me dérange pas que les femmes ne soient pas prêtres... Je me dis que si c'est ça que Dieu veut, il s'organisera pour que ça arrive ». Pourtant, après huit années de travail comme agente de pastorale paroissiale et scolaire, je trouve essentiel que se produise cette évolution dans l'Église. Je constate que les arguments s'opposant à l'ordination des femmes ressemblent à ceux mettant un bémol à la présence des femmes dans des milieux d'adolescents alors que je travaillais dans le domaine de la psychoéducation.

Des études en théologie, entreprises il y a quelques années, ont fait évoluer chez moi l'idée que les femmes comme les hommes peuvent être prêtres ou diacres; les femmes se sont vues, un jour, ouvrir les portes des écoles de médecine, de droit, de la théologie même. Dans la plupart des Églises-soeurs, les portes du séminaire sont maintenant ouvertes aux femmes. Un jour, ce sera le tour de notre Église à faire ce pas. En ce qui me concerne, ce jour devrait être celui d'aujourd'hui. Cette conviction et ces différents événements vécus au fil des ans sont devenus pour moi des déclencheurs de la thématique de ce mémoire.

**« (...) être à l'écoute de l'Esprit Saint,
(...) la condition essentielle
pour entendre
les pas du Dieu-qui-vient ². »**

² Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau, Micheline Laguë, *Voix de femmes, Voies de passage*, Éditions Paulines, Montréal, 1995, p. 155.

INTRODUCTION

« Venez à ma suite, et je vous ferez pêcheurs d'hommes » (Mt 4,18). Cette invitation, Jésus l'a adressée à quatre Galiléens, il y a près de deux millénaires. Il les a d'abord convoqués pour « être avec lui » (Mc 3,14). Puis, Il a réitéré cet appel à quelques reprises pour se constituer une équipe travaillant à sa suite. Des hommes et des femmes continuent, depuis ce temps, à répondre à une invitation semblable ressentie au plus profond de leur être. Ils se perçoivent responsables d'une mission que Dieu leur a confiée: rassembler son peuple dispersé. Au fil des siècles, Dieu continue de proposer à son peuple les pasteurs, hommes ou femmes, dont il a besoin.

Actuellement, dans notre Église, il faut être né homme pour voir son appel officiellement reconnu par l'institution. En effet, l'Église demeure fermée à reconnaître l'appel de femmes à différents ministères. Pourtant, Jésus n'a pas établi un catalogue de ce que les femmes pouvaient faire ou ne pas faire au sein de la communauté. Il leur a, au contraire, donné un espace réel et important.

Dans la deuxième partie du XX^e siècle, une ouverture leur a été faite en ce sens par le pape Jean XXIII. Il invitait alors les humains de l'époque à donner une place réelle aux femmes dans la société. Dans son encyclique *Pacem in terris*, il y présentait même l'entrée des femmes dans la vie publique comme un signe des temps³. C'était la première fois qu'un pape avait un discours aussi progressiste concernant les femmes: il apportait aux humains de l'époque, l'espérance que se vive, au fil des ans, un partenariat réel hommes-femmes dans toutes les sphères de la société, Église y compris. Des chrétiennes engagées en Église pouvaient espérer, dans un

³ Jean XXIII, *L'encyclique « Pacem in terris »*, Les Éditions du Jour, Montréal, 1963, p. 58.

avenir rapproché, devenir des partenaires à part égale dans la mission confiée par Jésus. Celles qui se sentaient appelées à devenir prêtres ou diacres, pouvaient, de leur côté, anticiper la concrétisation de cet espoir. Mais Jean XXIII est décédé avant que la mise en application de Vatican II ne commence à voir le jour. Et l'espoir que les femmes puissent éventuellement devenir prêtres ou diacres a diminué avec le décès de celui-ci.

Depuis Vatican II, il est vrai, un nouveau chemin s'est ouvert aux chrétiennes dans l'Église, mais ce chemin conserve des balises très précises: les femmes ne peuvent devenir prêtres ou diacres⁴ même si elles remplissent de plus en plus de fonctions que l'Église réservait jadis à ses ministres ordonnés. Elles assument parfois certaines fonctions diaconales ou presbytérales sans en avoir le titre officiel. Mais, phénomène récent dans l'histoire de l'Église catholique romaine, un certain nombre d'entre elles affirment très ouvertement se sentir appelées à devenir prêtres ou diacres. Pourtant le magistère officiel a fait de l'ordination des femmes une question fermée. Dans ce mémoire, une meilleure compréhension de ce débat ecclésial sera proposée à travers un déplacement dans le temps et l'espace. Y seront observées des pratiques pastorales contemporaines, des pratiques que l'histoire nous révèle, des pratiques d'Églises-soeurs de même que des pratiques retracées à travers des récits que la Bible nous a laissés.

Pour recueillir les observations nécessaires à cette recherche, j'ai

⁴ L'expression « femme diacre », plutôt que le mot « diaconesse », sera utilisée tout au long de ce mémoire pour éviter la confusion entre deux niveaux de diaconat féminin que l'on retrouve dans l'Église anglicane. Tel que le développe J. Mercier dans son volume *Des femmes pour le Royaume de Dieu*, la diaconesse est une laïque consacrée pour un ministère auprès des femmes et elle n'est pas ordonnée; elle n'est pas autorisée à prêcher la Parole de Dieu. La femme diacre est une ministre de la Parole ordonnée par l'évêque; elle peut participer au service de l'autel et aider le prêtre dans la distribution du pain et du vin.

utilisé le cadre de référence propre à la praxéologie pastorale⁵ et l'ai complété par la technique du récit de vie; cette technique a été explicitée par Jean-Marc Gauthier dans les *Cahiers d'études pastorales* ⁶ publiés par la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

La méthode de la praxéologie pastorale est une méthode inductive qui part d'une observation de ce que la vie révèle. Elle comprend quatre étapes: l'observation, l'interprétation, l'intervention et la prospective. L'observation sur le terrain permet de mieux cerner le problème appréhendé avant d'en esquisser une interprétation à partir de référents perçus comme valables. Cette interprétation permet de modifier, au besoin, une pratique afin de la rendre plus adéquate et ensuite la projeter dans un horizon prospectif. Le récit de vie, de son côté, permet aux gens de raconter leur vie simplement, comme une histoire, et, à travers cette narration, d'y trouver un sens. Ces deux approches, comme il est possible de le constater, sont très près du vécu.

La praxéologie pastorale s'est avérée un bon cadre de référence pour regarder les pratiques ministérielles des femmes. Le récit de vie, par ailleurs, a permis de saisir une partie de leur mystère. Dans ce mémoire, il sera question d'appel, d'option de vie. La méthode utilisée a permis de s'insérer, à pas feutrés, dans l'espace sacré du passage de Dieu dans une vie humaine; c'est ce qui la rend intéressante. Elle a permis d'accueillir ce que l'autre portait précieusement au fond de son coeur.

Pour recueillir les informations pertinentes concernant la pratique de ces femmes qui se disent appelées à devenir prêtres ou diacres, un

⁵ Faculté de théologie, Section des études pastorales, Université de Montréal, *La praxéologie pastorale, tomes 1 et 2*, Cahiers d'études pastorales 4 et 5, Fides, Montréal, 1987.

⁶ Jean-Marc Gauthier, « Le récit comme mode de recherche, de formation et d'action », dans *Le défi des générations*, Cahiers d'études pastorales 15, Faculté de théologie, Université de Montréal, Section des études pastorales, Fides, Montréal, 1995, pp. 419-429.

questionnaire écrit leur a été fourni. Il s'est inspiré du questionnaire bâti par les auteures de *Voix de femmes Voies de passage*⁷ pour leur recherche (cf. annexe 1). Il m'a permis de recueillir un récit de vie auprès des personnes interrogées afin de mieux comprendre les différentes facettes de leur appel. Les cinq personnes sélectionnées l'ont été parce qu'elles avaient un jour exprimé leur intérêt concernant cette question et qu'elles acceptaient d'apporter leur témoignage. Les données recueillies, enrichies d'arguments puisés dans les sciences humaines, religieuses et théologiques, m'ont permis de confirmer la réalité de ces appels de femmes à la prêtrise ou au diaconat. De ces données découlent des pistes d'action possibles pour qu'un changement advienne dans l'Église en ce qui a trait à cette situation. Elles ouvrent la porte à un avenir qui, bien qu'incertain, reste ouvert à la promesse.

Il était important pour moi de me situer dans une perspective large. La question est complexe et prend racine dans des lieux historiques, culturels et religieux fort diversifiés. J'ai donc observé des éléments de la vie d'individus, de groupes et de communautés rapportés dans des textes bibliques et dans l'histoire des premiers siècles de l'Église. Puis j'ai analysé certains récits d'Églises-soeurs sur ce sujet. Même si je n'ai pas observé ma propre pratique d'intervenante, c'est du coeur de cette pratique que la question a surgi. Là, j'y ai « vu » l'injustice, la souffrance de certaines intervenantes en pastorale. Mon regard sera bien sûr situé du côté de celles qui croient en la vérité de leur appel. Il pourra paraître partial. Pourtant, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, ne me permet plus de douter de l'authenticité de ces appels.

À l'intérieur de son peuple, Dieu fait surgir des pasteurs qu'il place en service ministériel pour rassembler ses communautés. Il agit sans se

⁷ Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau, Micheline Laguë, *op. cit.*, pp. 253-254.

soucier de considérations de sexe. Ainsi, Il permettra que Débora joue un rôle de conseillère et de juge dans sa communauté et que Phébée oeuvre comme « diakonos » à Cenchrées, au même titre que Paul. Malheureusement, l'histoire de l'Église nous apprend que, très vite, le modèle prophétique instauré par les premières communautés chrétiennes a été gommé au profit du modèle culturel. De nos jours, des Églises chrétiennes extérieures à l'Église catholique romaine renouent avec les origines prophétiques et reconnaissent, entre autres, que des femmes comme des hommes puissent être appelés à un ministère ordonné.

Mais, dans l'Église catholique romaine, cet appel n'est pas pris au sérieux. Pourtant, des femmes portent, dans le fond de leur coeur, une interpellation qu'aucun être humain ne peut dénier, à moins de rejeter le fait que Dieu parle au plus profond de l'être humain et que ses chemins sont impénétrables. Quelques-unes d'entre elles ont accepté de communiquer le désir secret qui les habite et qu'elles mettent en veilleuse dans leur pratique pastorale actuelle.

Avant d'écouter ce qu'elles ont à dire, un déplacement dans le temps et l'espace permettra d'apporter un éclairage nouveau à l'expression de ces chrétiennes. Trois zones d'observation constitueront donc la base de cette recherche: l'une historico-biblique, l'autre oecuménique et une dernière reliée au champ des pratiques pastorales. Pour les deux premiers niveaux d'observation, les lunettes d'historiens, de biblistes et de journalistes ont été utilisées alors que le contact direct et des entrevues écrites avec les personnes concernées ont servi d'assise au troisième niveau d'observation.

« ...je t'ai appelé par ton nom. »
(Es 43,1)

CHAPITRE PREMIER: DES FEMMES « APPELÉES »

1. UN PREMIER TERRAIN D'OBSERVATION: L'HISTOIRE ET LA BIBLE

En théologie pratique, l'histoire des communautés chrétiennes primitives et l'analyse des textes fondateurs peuvent servir de points de repère pour mieux saisir la réalité des premières pratiques chrétiennes. Regarder la période vétérotestamentaire, l'époque de Jésus et celle du christianisme naissant peut s'avérer très éclairant pour comprendre l'évolution des ministères et l'exclusion des femmes de sphères où elles ont déjà été très actives. L'analyse de ces appels de femmes par Jésus et les premiers disciples viendra apporter un peu de lumière sur la question de l'appel de femmes à des ministères ordonnés. La période vétérotestamentaire servira d'introduction à cette étude.

1.1 La période vétérotestamentaire

Durant la période vétérotestamentaire, la fonction sacerdotale occupait une grande place dans la vie religieuse du peuple d'Israël où le ministre sacerdotal servait d'intermédiaire entre Dieu et les humains. Il rendait grâce à Dieu et Lui offrait des sacrifices au nom du peuple. La femme ne pouvait ni accéder au sacerdoce ni faire partie du personnel attaché au sanctuaire. Un seul texte, pris dans le livre de l'Exode (Ex 38,8), parle de femmes qui faisaient le service à l'entrée de la tente de la Rencontre, mais c'est le seul endroit dans la Bible où l'on mentionne un tel service rempli par des femmes⁸.

Durant cette période, il n'était pas encore question de ministère dans

⁸ Roger Gryson, *Le ministère des femmes dans l'Église ancienne*, Gembloux, J. Duculot, 1972, p. 176.

le sens que l'Église l'entend aujourd'hui. Ce terme s'appliquera davantage à l'Église naissante. Par contre, dans l'Ancien Testament, des femmes comme Miryam, Sara, Débora ont joué un rôle très important. Leurs fonctions ne touchaient toutefois jamais le service du culte. Même si certaines se sont élevées au-dessus du commun des mortels pour jouer un rôle social reconnu et être rassembleuses, aucune, par contre, n'a pu accomplir la fonction sacerdotale du prêtre, laquelle était réservée à un homme de la tribu de Lévi. Il faudra le prophète nazaréen pour ébranler l'édifice social et religieux.

1.2 Le temps de Jésus

À l'époque de Jésus, les femmes fortunées jouissaient d'un rôle social surprenant, même si les femmes, de façon générale, avaient un rayonnement très limité. Jésus a tout de même invité les femmes autant que les hommes à Le suivre et Il leur a promis, à elles aussi, le royaume de Dieu comme aux pauvres et aux rejetés. Jamais Il ne leur a demandé de s'adapter et de se soumettre aux exigences de la culture patriarcale de son époque. Lui-même est allé au-delà de ce qu'on attendait d'un homme dans cette société. Il a accepté la proximité physique de femmes alors que la tradition juive le Lui interdisait. Il a proposé un modèle de gestion centré sur le service plutôt que sur la domination ou l'exclusion⁹. Et Il a appelé certaines femmes à Le suivre de façon spéciale même si cela allait à l'encontre de la coutume de ce temps. Ces appels de femmes à suivre Jésus sont intéressants à observer de même que ce que l'histoire et la Bible révèlent des ministères ou du sacerdoce à cette même époque.

⁹ Ida Raming, *De la liberté de l'Évangile à l'Église masculine pétrifiée. Naissance et développement de la suprématie masculine dans l'Église*, Concilium (1980), 154, p. 14.

1.2.1 *Des appels de femmes à suivre Jésus*

Chose étonnante pour l'époque, les femmes, habituellement exclues des sphères d'engagement public, se sont retrouvées parmi les disciples de Jésus, marchant avec Lui sur les routes de Palestine. En plus d'être les hôtes des premières communautés chrétiennes, certaines sont devenues les rassembleuses, les organisatrices, les « pasteures » de ceux et celles qu'elles réunissaient dans leurs maisons quand le Maître n'y était pas ou n'y était plus. La visibilité des femmes choisies n'est toutefois pas toujours évidente dans les documents de cette période. Comme les textes ont été écrits par des hommes, à l'intérieur d'une société patriarcale, il est possible que les auteurs aient davantage mentionné, dans leurs écrits, des paroles et des gestes venant des hommes. Dans le Nouveau Testament comme dans l'Ancien Testament, seules les femmes exceptionnelles ou celles dont les actions posaient certains problèmes¹⁰ ont été retenues. Comme le souligne Olivette Genest dans son article *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*¹¹, il est souvent nécessaire de lire entre les lignes pour y déceler la présence de femmes dans les textes néotestamentaires. Le regard doit s'aiguiser pour mieux voir, dans ces récits, des femmes qui ont pu être appelées par le Maître. Pour faire davantage de vérité sur cette question, quoi de mieux qu'un retour aux sources. C'est ce que nous ferons.

Sur les routes de la Palestine et au pied de la croix, il y avait des femmes qui suivaient et entouraient Jésus. Elles se retrouvaient avec les Douze et avec d'autres hommes. Les Évangiles le rappellent constamment. Luc en identifie même quelques-unes:

¹⁰ Elizabeth Schüssler Fiorenza, *En mémoire d'elle*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1986, p. 86.

¹¹ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, *Studies in Religion Sciences religieuses*, (1987), 1, 7-20.

« (...) Jésus faisait route à travers villes et villages; il proclamait et annonçait la bonne nouvelle du règne de Dieu. Les Douze étaient avec lui, et aussi des femmes qui avaient été guéries d'esprit mauvais et de maladies: Marie, dite de Magdala, dont étaient sortis sept démons, Jeanne femme de Chouza intendant d'Hérode, Suzanne et beaucoup d'autres qui les aidaient de leurs biens ». (Lc 8,1-3)

Même si ces femmes semblaient très présentes à ce moment de l'histoire du christianisme, il est pertinent de se demander si l'on peut parler d'appel en ce qui les concerne. Selon Marc (Mc 3,14), la première caractéristique d'un disciple est d'être avec Jésus. Comme tout disciple, ces femmes étaient d'abord appelées à être avec Lui. Toutefois, si on retrouve des femmes à la suite de Jésus dans le Nouveau Testament, on n'y retrouve pas, pour autant, des récits d'appel de femmes. Mais il y a peu de récits d'appel où les hommes sont explicitement nommés. On connaît ceux où Simon, André, Jacques et Jean sont appelés (Mc 1,16-20; Mt 4,18-22; Lc 5,8-11) de même que ceux du choix des Douze (Mc 3,13-19; Mt 10,1-4; Lc 6,12-16). Par contre, il y a des hommes qui marchent à sa suite après qu'il les ait guéris et ils ne sont pas identifiés (Mt 20,34; Lc 18,43).

Il apparaît évident que ceux et celles qui suivaient Jésus sur une base régulière avaient reçu une forme d'appel à être avec Lui, à Le suivre. Jésus renvoyait celles et ceux qu'il ne souhaitait pas voir cheminer à sa suite, même lorsqu'elles ou ils le souhaitaient. C'est ce qu'évoque la situation de l'ex-possédé de Gergésa (Mc 5,18-19), par exemple; il voulait rester avec les Douze et Jésus ne le lui a pas permis car Il lui réservait une autre mission auprès des siens¹². Il est donc possible d'affirmer que des femmes aient été appelées à être avec Lui. Les femmes étaient là avec la communauté naissante et cheminaient avec le Maître. Et elles ont continué à être avec Lui, comme de vraies disciples, même quand la situation est

¹² Olivette Genest, *op. cit.*, pp. 10-11.

devenue dramatique et que leur vie était probablement menacée.

Il est possible que Jésus ait choisi douze hommes pour annoncer la Bonne Nouvelle à l'humanité; c'est l'interprétation officiellement retenue jusqu'à ce jour mais ce n'est pas la seule possible. Peut-être que le chiffre douze n'a été que symbolique. Peut-être y a-t-il eu des femmes parmi les premiers apôtres¹³. Chose certaine, Jésus n'a ordonné aucun disciple, contrairement à ce qu'on croit souvent et il s'est même élevé à quelques reprises contre le modèle sacerdotal. Il faudra attendre l'évolution des premières communautés pour voir apparaître les premières ordinations. Et puis, à supposer que Jésus ait appelé des hommes uniquement, et que les apôtres aient fait de même, on ne l'a toutefois jamais vu faire un choix entre hommes et femmes et exclure ces dernières d'une volonté délibérée et de façon définitive. Aucun texte du Nouveau Testament ne rapporte une telle interdiction. Le fait que l'Église ordonne uniquement des hommes ne peut être justifié par une intention divine d'exclure à jamais des femmes de l'ordination sacerdotale¹⁴. De plus, ce sont des femmes qu'il a choisies pour être les porte-parole de sa résurrection: « Allez vite annoncer cette bonne nouvelle aux autres disciples! » Et les quatre évangiles rapportent cette mission confiée à Marie-Madeleine: Mt 28,10; Mc 16,7; Lc 24,56; Jn 20,19; ce qui n'est pas banal. Jésus fait de Marie-Madeleine son disciple de prédilection. Elle devait être très importante dans la communauté primitive puisque, en dépit des préjugés limitant l'action sociale des femmes, les quatre évangélistes ont cru bon de rappeler ces faits.

S'il est possible d'identifier des femmes appelées à suivre le Maître, qu'en est-il de la question des ministères à cette même période? Cette observation s'avère très éclairante pour le sujet étudié.

¹³Catherine Barry, *Des femmes parmi les apôtres - 2000 ans d'histoire occultée*, Fides/Musée de la civilisation, Montréal/Québec, 1997.

¹⁴ Joseph Moingt, *Sur un débat clos*, Recherches de Sciences Religieuses (1994), 82/3, p. 327.

1.2.2 *Les ministères suscités par Jésus*

Une communauté s'est peu à peu constituée autour de Jésus. L'observation en rétrospective de cette communauté permet, à partir des textes évangéliques, d'identifier certains ministres reconnus par Jésus, de déduire certaines catégories de ministères et enfin d'y retracer des femmes. C'est ce que propose Olivette Genest¹⁵ dans son article « Femmes et ministères dans le Nouveau Testament ». Parmi les ministres reconnus par Jésus, il y a ceux qu'il mandate de façon particulière: il les envoie deux par deux pour annoncer la Bonne Nouvelle; et rien ne précise s'il s'agit d'hommes ou de femmes. Sachant que les femmes ne pouvaient voyager seules sur les routes de Palestine, il est possible d'imaginer des couples voyageurs. Viennent ensuite ceux que Jésus n'a pas mandatés: il les approuve a posteriori, même s'ils ne marchent pas à sa suite: « Ne l'empêchez pas, car il n'y a personne qui fasse un miracle en mon nom et puisse, aussitôt après mal parler de moi » (Mc 9,38-40; Lc 9,49-50). Rien n'empêche donc que des femmes aient été dans cette situation. Il y a enfin ceux qui ont un mandat précis; en son nom, ils prophétisent, exorcisent, font des miracles. Même si Jésus les a choisis pour une mission, Il en désavoue certains parce qu'ils oublient leur devoir premier: accomplir la volonté de son Père (Mt 7,22). Parmi eux, il aurait pu y avoir des hommes et des femmes mais les évangiles ne le précisent pas.

Bref, il y a ceux que Jésus appelaient clairement et qui répondaient oui, ceux qu'il n'appelait pas, qui faisaient sa volonté et qu'il reconnaissait dans un deuxième temps et puis ceux qui avaient été appelés, qui ne faisaient pas sa volonté et qu'il rejetait. Et les femmes pouvaient être présentes dans ces trois catégories. Mais, au début de l'organisation de l'Église, il n'y avait pas de ministres ordonnés, même si le Maître avait

¹⁵ Olivette Genest, *op. cit.*, p. 11.

autour de Lui des personnes qu'Il appelait de façon particulière, sur qui Il comptait et qu'Il supportait dans leur mission. Et il n'y a eu personne, homme ou femme, à qui Il a conféré un ministère sacerdotal.

1.2.3 La fonction sacerdotale au temps de Jésus

Dans le Nouveau Testament, pas plus d'hommes que de femmes ne sont présentés comme des ministres sacerdotaux¹⁶. Le Nouveau Testament évite cette terminologie pour désigner les ministres de la Nouvelle Alliance¹⁷. Seule l'épître aux Hébreux, dans le Nouveau Testament, se réfère à ce modèle. Jésus y est présenté comme prêtre: le grand prêtre parfait, le seul grand prêtre de la Nouvelle Alliance. Il détient un sacerdoce supérieur au sacerdoce lévitique et se présente comme le seul médiateur entre Dieu et l'humanité. On ne souligne pas la présence de femmes à la présidence des eucharisties, mais, encore une fois, les Douze ne s'y trouvent pas non plus mentionnés¹⁸.

Bref, il y a, au temps de Jésus, des femmes appelées à Le suivre et certaines sont, au même titre que certains hommes, des ministres oeuvrant pour la cause de Jésus. Il y a donc, pour l'époque, une grande ouverture par rapport au rôle ministériel des femmes. Il n'y a pas alors cette discrimination que l'on retrouvera par la suite. Et il n'y a pas de ministères sacerdotaux, ni pour les hommes ni pour les femmes. L'ouverture aux ministères des femmes se rétrécira, une fois le Maître parti, comme le montre l'étude des textes des premiers siècles de l'Église.

¹⁶ Olivette Genest, *Le discours du Nouveau Testament sur la mort de Jésus - Épîtres et Apocalypse*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1995, pp. 125-133.

¹⁷ Bernard Sesbouïé, « Ministère et sacerdoce », dans *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament. Dossier exégétique et réflexion théologique*, Seuil, Paris, 1974, p. 476.

¹⁸ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 8.

1.3 Les origines de l'Église

La communauté s'est structurée petit à petit après le départ de Jésus. Il y avait alors, dans l'Église primitive, une tradition favorable à l'intégration des femmes; elle avait été amorcée par Jésus, même si elle allait à contre-courant des traditions reçues concernant les femmes dans l'univers juif. Certaines y avaient des rôles importants et étaient des figures centrales. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles certaines femmes plus fortunées avaient rejoint le groupe des disciples. Comme l'accueil réservé aux femmes semblait rempli de promesses pour l'avenir, l'hypothèse la plus probable aurait été de les trouver progressivement intégrées à tous les niveaux de responsabilité et appelées à tous les services dans l'Église¹⁹. Mais l'histoire évoluera autrement.

Un regard sur la place importante occupée par certaines femmes dans les ministères aux premières heures de l'Église pourra aider à comprendre le débat actuel concernant l'appel de femmes au presbytérat et au diaconat.

1.3.1 Les ministères à l'aube du christianisme

Dans la poursuite de cette observation historique, il est possible de se demander si l'on peut retrouver des femmes à qui on reconnaît un ministère particulier dans les premiers siècles de l'Église. Il est permis de supposer que la pratique des premières communautés reflète celle des disciples formés par Jésus. Il devrait donc y avoir des femmes et des hommes travaillant en collaboration dans différents ministères. Un regard jeté sur ce qui se passait dans ces églises locales permettra d'y voir plus clair.

¹⁹ Marie-Jeanne Bérère, Renée Dufourt, Donna Singles, *Et si on ordonnait des femmes...?*, Le Centurion, Paris, 1982, p. 21.

Au début de l'Église, les ministères n'étaient pas structurés hiérarchiquement. Les Actes des apôtres et les lettres de Paul nous présentent différents collaborateurs et collaboratrices de celui-ci; ils y rendent différents services et on les reconnaît. L'évolution des communautés entraînera petit à petit une systématisation des ministères. La structure hiérarchique qui existe aujourd'hui ne s'est mise en place que lentement, avec un début d'articulation au II^e siècle, sous l'influence d'Ignace d'Antioche. Les premières communautés se sont organisées librement, s'inspirant du modèle de Jésus; et celui-ci n'avait formé aucune Église. Les Douze n'en ont même pas tous été les chefs même si on reconnaît leur influence. Les Douze étaient en fait des missionnaires qui se déplaçaient continuellement (cf. Ac 9,32). Ils étaient le point de repère pour tout ce qui concernait la vie et l'enseignement de Jésus²⁰. Les récits des premières communautés ne nous permettent pas d'identifier des rassembleuses précises mais des conjointes y étaient probablement très actives. Par contre, dans les communautés pauliniennes, il y avait des rassembleurs et de nombreuses femmes y oeuvraient dans des positions de premier plan. Parmi les 25 personnes saluées par leur nom en Rm 16, environ un tiers sont des femmes. À cette époque, toutefois, il n'y avait pas de prêtres, dans le sens entendu aujourd'hui. Une analyse de l'évolution des ministères dans les deux premiers siècles de l'Église permet donc de constater qu'il est possible d'y retrouver des femmes.

De 40 à 65 après Jésus-Christ, on retrouve trois sortes de ministres ou serviteurs itinérants: les apôtres, les prophètes et les docteurs; ils annonçaient l'Évangile et l'expliquaient à l'aide des Écritures. Les apôtres étaient des envoyés officiels, mandatés par une communauté pour

²⁰ Suzanne Tunc, *Féminité et ministère*, Femmes et hommes en Église, (juin 1994, supplément au bulletin), 58, pp. 19-20.

annoncer la Bonne Nouvelle; celle-ci les reconnaissait inspirés par l'Esprit-Saint. Ils voyageaient deux par deux et cherchaient à vivre et à faire vivre la paix, la justice et la réconciliation là où ils passaient. Il est possible de supposer que des femmes aient fait partie de ces petites équipes. Comme le voulait la coutume, une femme ne voyageait pas seule et son ou ses accompagnateurs supportaient et endossaient sa prise de parole.

Les prophètes, de leur côté, étaient les animateurs de communautés locales et les apôtres itinérants étaient choisis parmi eux²¹. Ils assuraient la prédication et l'instruction de la communauté et l'aidaient à croître dans la prière et le service. La communauté reconnaissait qu'ils étaient inspirés par l'Esprit-Saint. Parmi ces prophètes, il y avait des femmes. Elles sont mentionnées dans les Actes des Apôtres, les épîtres et l'Apocalypse. Ces prophètes avaient le même rôle et les mêmes droits que les grands prêtres juifs²².

Les docteurs, de leur côté, assuraient un enseignement plus systématique basé sur les Écritures, comme le faisaient les rabbins juifs de l'époque. Ils se référaient à l'Évangile et à la tradition des actes et des paroles de Jésus pour interpréter les Écritures. Il y a peu de chance d'y retrouver des femmes puisqu'elles ne pouvaient fréquenter les lieux d'enseignement; elles ne pouvaient donc enseigner n'ayant pas la compétence requise. Mais il semble y avoir eu certaines exceptions à la règle. Les Actes des Apôtres (Ac 18,26) mentionnent une femme, Prisca²³, qui était clairement reconnue pour son intelligence des choses de la foi.

En plus des apôtres, des prophètes et des docteurs, les communautés reconnaissaient des personnes qui avaient le don des

²¹ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 17.

²² Elizabeth Schüssler Fiorenza, *op. cit.*, p. 412.

²³ Prisca et Priscilla désignent la même personne.

miracles, d'autres qui avaient le don de guérison, d'assistance, de direction, et d'autres encore qui avaient le don de parler en langues (1 Co 12,28). Rien n'empêche la présence de femmes dans ces ministères reconnus.

La période suivante, qui s'étend des années 65 à 95 après Jésus-Christ, ajoutera les évangélistes et les pasteurs à la première triade, puis la triade évêques - presbytres - diacres²⁴. Le ministère des évangélistes était proche de celui des fondateurs d'Église; il était une continuation du travail apostolique: dans la liste d'Ép 4,11, ceux-ci sont nommés aussitôt après les apôtres et les prophètes. Les évangélistes étaient des ministres itinérants, ce qui n'élimine pas la présence des femmes tel que démontré précédemment. Quant aux pasteurs, il est possible qu'ils aient été des responsables locaux des communautés chrétiennes; c'est ce qu'Ép 4,11 laisse entendre. Ils étaient nommés en étroite union avec les docteurs, comme s'ils ne formaient qu'un seul et même groupe; on aurait pu y retrouver des femmes. Mais, comme le souligne Olivette Genest, « en vertu de l'organisation sociale, du peu de poids de la gent féminine, la chrétienne désignée à ce poste devait rayonner d'une singulière présence de l'Esprit²⁵. »

Quant à la triade évêques-presbytres-diacres, leurs fonctions variaient selon les périodes et les communautés et il n'y avait pas nécessairement supériorité d'une fonction par rapport à une autre. Voici le spécifique qu'on leur reconnaît généralement.

L'évêque ou surveillant jouait le rôle de pasteur, d'intendant de Dieu. Il était à la fois le chef et le représentant de l'Église locale et travaillait

²⁴ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 18.

²⁵ *Id.*

entouré d'un conseil, le presbytérium²⁶. Pendant longtemps, l'évêque s'est appelé presbytre comme ses collègues²⁷. L'évêque était reconnu pour ses qualités morales. C'était lui qui convoquait les assemblées, écrivait aux autres Églises, recevait les engagements à la vie consacrée, donnait son avis sur les futurs mariages, veillait sur les veuves et l'orthodoxie de l'enseignement et exerçait une fonction de représentativité vis-à-vis des gens de l'extérieur comme le presbytre dans chacune des communautés locales²⁸. Des femmes auraient pu devenir évêques ou surveillantes.

À la tête de chaque communauté, il y avait un groupe de responsables, les presbytres ou anciens, auxquels la communauté devait se soumettre. Ils formaient un collège sans frontière ministérielle bien nette. Ce conseil était une sorte de sénat responsable de l'Église, spécialement sur le plan législatif et judiciaire. Il avait un rôle pastoral et cultuel et était aussi responsable des dimensions matérielles et spirituelles des communautés. Les presbytres étaient les rassembleurs, les éducateurs, les juges des communautés dont ils étaient les modèles au niveau du partage, du service, de la prière et de la connaissance de Jésus. Même si « on ne dit rien de leur ordination, il est possible qu'ils aient été établis par cette imposition des mains dont parlent les lettres pastorales, mais on n'en sait rien²⁹. » Ils n'étaient pas des ministres itinérants bien qu'ils représentaient la communauté lors de certaines missions importantes. Là aussi, des femmes auraient pu devenir presbytres ou anciennes dans l'Église³⁰.

Le diacre ou serviteur, de son côté, était d'abord celui qui servait à

²⁶ André Lemaire, *Les ministères aux origines de l'Église, Naissance de la triple hiérarchie: évêques, presbytres, diacres*, Cerf, Paris, 1971, p. 173.

²⁷ *Ibid.*, p. 194.

²⁸ *Ibid.*, p. 174

²⁹ Joseph Moingt, « Perceptions et pratiques évolutives du presbytérat du III^e siècle au XIII^e siècle », dans *Églises, sociétés et ministères: essai d'herméneutique historique des origines du christianisme à nos jours*, Centre Sèvres, Paris, 1986, p. 51.

³⁰ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 18.

table ou, plus généralement celui qui assurait la subsistance des autres. Mais, avec les années, cette fonction s'est élargie au soin des pauvres et à l'administration financière de la communauté. A certaines périodes, les fonctions du diacre étaient très proches de celles du presbytre. Avec l'évolution des ministères, le diacre en est venu à assurer les missions de liaison entre les différentes communautés chrétiennes et à aider les évêques, dans leurs déplacements, au service de la Parole.

« On reconnaît que certaines femmes ont rempli cette fonction au même titre que les hommes diaques, conclusion appuyée sur les souvenirs de la mémoire ecclésiale plus que sur des indices textuels qui restent assez flous³¹. »

Certaines femmes semblaient appelées à suivre Jésus de façon spéciale et on leur reconnaissait ce droit. Elles étaient ministres (diakonos) d'Églises locales au même titre que Paul; celui-ci se nommait lui-même diakonos. Certains exégètes ont malheureusement limité la signification du mot diakonos en le traduisant par diaconesse, lorsqu'il s'agissait de femmes diakonos. L'une d'elles, Phébée, était ministre (diakonos) de l'Église de Cenchrées (Rm 16,1-2), à Corinthe. Elle était ainsi nommée parce qu'elle occupait une place importante dans la communauté. Et son rôle n'était pas limité aux femmes comme l'était généralement celui des femmes diaques. Phoebee était reconnue comme missionnaire et prédicatrice. Son autorité s'étendait à de nombreuses communautés. Priscilla (Prisca) et d'autres femmes étaient également considérées comme des ministres. Il en est de même de Thècle, une autre femme que la communauté avait reconnue. Paul l'avait chargée d'enseigner la Parole de Dieu. Paul considérait ces femmes comme ses bras droits. Il est intéressant de noter que Paul, dans ses écrits, faisait référence à la dimension maternelle de son ministère. Il le comparait aux soins constants d'une mère qui allaite, prend soin et éduque son enfant. On reconnaissait également à d'autres femmes une forme

³¹ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, pp. 18-19.

d'appel à servir la communauté d'une façon spéciale au nom de Dieu. Certaines étaient prophètes: les filles de Philippe, par exemple, prophétisaient et la communauté les reconnaissait.

Un peu plus tard, apparaîtra l'ordre des veuves. Il s'agissait d'un regroupement de femmes qui s'apparentait davantage à un institut séculier qu'à un ordre. Il regroupait des femmes chez qui on reconnaissait un appel particulier venant du Seigneur. À une autre période, leur rôle s'est rapproché de celui des femmes diaques et elles ont eu alors des positions d'autorité semblables à celles de l'évêque bien qu'elles aient été traitées différemment: rémunération moins grande, moins d'honneur, exigences plus grandes, le célibat entre autres³². Certains auteurs laissent entendre que les veuves auraient pu être, à une certaine période, le pendant féminin des presbytres³³. Les veuves étaient au service des femmes et répondaient à différents besoins à l'intérieur de la communauté. Toutes ces femmes, veuves ou diaques, se sentaient appelées à continuer le travail du Maître et à Le suivre, et la communauté reconnaissait cet appel.

Tous les ministères cités sont au service de Dieu et de la communauté à laquelle ils sont rattachés. Ils sont donc conformes à la pensée de Paul en 1 Co 12,4-11 qui définit le ministère non par l'identité sexuelle du ministre mais par son rapport à la communauté ecclésiale. Et il n'est question, nulle part, d'ordination. Des ministères existent bel et bien au temps de Jésus et aux origines de l'Église. Il est donc possible d'y retrouver des femmes actives qui ont, un jour, senti un appel à suivre le Maître (Rm 16 par exemple). Les textes de l'Église primitive laissent croire que la participation des femmes dans un partenariat réel hommes-femmes existait vraiment. Mais le poids du passé et de la culture ambiante était trop lourd. Petit à petit, les portes ouvertes aux femmes dans les premières

³² Elizabeth Schüssler Fiorenza, *op. cit.*, pp. 430-431.

³³ Ida Raming, *op. cit.*, pp. 16-17.

communautés chrétiennes se sont refermées et ce, bien avant la fin du 1^{er} siècle. Un simple coup d'oeil sur 1 Tm 2,11-15 illustre bien cette réalité:

« Pendant l'instruction la femme doit garder le silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de dominer l'homme. Qu'elle se tienne donc en silence. C'est Adam, en effet, qui fut formé le premier. Ève ensuite. Et ce n'est pas Adam qui fut séduit, mais c'est la femme qui, séduite, tomba dans la transgression. Cependant elle sera sauvée par la maternité, à condition de persévérer dans la foi, l'amour et la sainteté, avec modestie. »

Et il y en a d'autres... (1 Tm 5,9-15 par exemple). Les femmes ont fini par se trouver dans une Église pensée et structurée sans elles ou, plus précisément, sans leur participation réelle³⁴.

Pourtant au début du II^e siècle, dans deux lettres qu'Ignace d'Antioche envoie à sa communauté, il donne tellement d'importance aux femmes que les hommes y sont presque ignorés³⁵. C'est tout de même un indicatif du rôle majeur qu'elles jouaient dans la communauté. Mais cette ouverture faite aux femmes s'est rétrécie petit à petit.

« Au II^e siècle, l'autorité et la structure ecclésiale changent considérablement. On passe d'un partage local des responsabilités, basé sur des dons spirituels et des ressources économiques, à une domination patriarcale des ministres locaux de l'association chrétienne. On passe aussi d'une autorité charismatique translocale, avec son amalgame d'apostolique et de prophétique, à une conception de l'autorité exercée par les tenants des fonctions locales, en particulier par l'épiscopat monarchique³⁶. »

Il semble que le passage de la présidence presbytérale collégiale à un épiscopat monarchique vienne, à cette époque, des schismes causés par

³⁴ Marie-Jeanne Bérère, Renée Dufourt, Donna Singles, *op. cit.*, p. 21.

³⁵ Elizabeth Schüssler Fiorenza, *op. cit.*, p. 344.

³⁶ *Ibid.*, pp. 407-408.

les nombreuses sectes. Il n'était pas rare de voir des enseignements de foi différents d'une communauté à l'autre, d'où la nécessité de les unifier.

« (...) dans le presbytérium des premiers siècles, le ministère du presbytre, encore peu ritualisé, s'exerce principalement au plan de la relation sociale: "aider et gouverner le peuple". Le ministère épiscopal, pour Cyprien, malgré sa plus forte sacralisation, se situe également au plan de la relation sociale à une communauté concrète: service de l'unité ecclésiale³⁷. »

À partir du III^e siècle, un changement majeur viendra modifier la conception des ministères avec un début de sacralisation de ceux-ci. À ce moment, on parlera beaucoup moins de ministères féminins. Petit à petit, l'Église passera d'une multitude de petites communautés dispersées, rassemblées par un consensus de foi en la tradition venue des apôtres à une organisation structurée dans un espace beaucoup plus vaste. Survieront alors la sacerdotalisation du ministère presbytéral et l'organisation d'un ordre clérical (*Ordo clerici*). Le sacerdoce deviendra alors une essence: le prêtre qui, jusqu'ici, exerçait un ministère sacré deviendra une *persona sacra*: il agira in *persona Christi*. Plus le christianisme s'institutionnalisera, plus les chrétiennes seront exclues des responsabilités ecclésiales.

1.3.2 La fonction sacerdotale dans la communauté naissante

L'Église est née dans un souffle de liberté, inspirée par l'Esprit du Christ ressuscité; c'est ce qui me fait dire, appuyée par les textes du I^{er} siècle, que les femmes ont dû avoir une place égale à celle des hommes dans les premières communautés chrétiennes. Toutefois, l'être humain étant

³⁷ Joseph. Moingt, *op. cit.*, p. 69.

ce qu'il est, enclin à retrouver rapidement ses anciens comportements quand ils n'ont pas eu le temps de s'ancrer suffisamment dans sa personnalité, la jeune Église a dû réinstaller rapidement le sacerdoce ministériel en lui redonnant l'image du sacerdoce de l'Ancien Testament. Pourtant, une telle façon de faire était contraire aux attentes de Jésus, Lui qui avait vécu la liberté et l'égalité dans ses rapports avec les femmes. Oubliant certains conseils du Maître, les chrétiens de l'époque ont alors redonné le pouvoir aux hommes et défendu aux femmes de dispenser en public un enseignement à des hommes. À leurs yeux, des femmes ne pouvaient assumer cette fonction puisque leur conception du sacerdoce impliquait la supériorité de celui qui l'exerce, donc de l'homme sur la femme. Cette conception aboutira, au fil des ans, à considérer le ministère sacerdotal comme un ministère sacré. On en viendra, de la même façon, à figer l'idée de la succession épiscopale.

Il semble que le mot « sacerdoce » quasi disparu des textes officiels de l'Église serait réapparu une première fois dans la prière d'ordination de l'évêque mise en place au IV^e siècle. On a alors senti le besoin d'unifier l'Église diversifiée autour du principe de la succession épiscopale d'abord, puis du rituel sacramentaire ensuite. L'évêque s'est alors dissocié du collège des presbytres pour remplir une fonction sacerdotale c'est-à-dire offrir à Dieu les offrandes³⁸. Après le concile de Nicée, en 325, la figure de l'évêque a changé petit à petit: « (...) auparavant il était le représentant de son peuple; il devient maintenant le représentant devant son peuple d'une autre instance hiérarchique, du corps épiscopal³⁹ » Quant au presbytre, sa fonction se sacerdotalise. Il devient ministre d'un sanctuaire local. De plus, en vertu de son ministère ordinaire, il va baptiser, faire l'homélie et présider seul l'eucharistie alors qu'avant, ces fonctions étaient réservées à l'évêque.

³⁸ Joseph. Moingt, *op. cit.*, p. 54.

³⁹ *Ibid.*, p. 58.

Il est intéressant de rappeler qu'actuellement les femmes ne peuvent officiellement faire d'homélie parce que cette fonction est réservée aux prêtres.

Finalement, à la fin du V^e siècle, « la cléricature devient une carrière, sur le modèle du *cursus honorum*, des magistratures de l'empire romain⁴⁰. » Il n'y avait évidemment pas de femmes dans ce modèle.

La femme n'a donc jamais occupé de fonction sacerdotale comme telle, tant dans l'histoire d'Israël que dans les premiers temps de l'Église. Jamais il n'est question d'un rôle sacerdotal joué par des femmes dans les textes bibliques ou dans la Tradition. Toutefois, si on ne retrouve pas de femmes dans le rôle de ministre sacerdotal, on y retrouve des femmes diaques qui ont été appelées et reconnues par l'Église.

1.3.3 Les ministères ordonnés pour les chrétiennes

Dans le Nouveau Testament, il n'est jamais question de ministères ordonnés. En a-t-il été de même dans les premiers siècles de l'Église? Y a-t-il eu des femmes ordonnées?

Si l'histoire des premières communautés chrétiennes ne nous permet pas de retracer des femmes prêtres, il est toutefois possible de retrouver des femmes diaques. Elles étaient au service de l'évêque avec une responsabilité pastorale particulière: celle des âmes. Comme les autres clercs, les femmes diaques recevaient une ordination conférée par l'imposition des mains et la prière de l'évêque. Cette ordination se célébrait en présence du presbytérium et des diaques hommes et femmes. Il s'avère intéressant de rapporter ici le texte de la prière d'ordination des femmes,

⁴⁰ Joseph. Moingt, *op. cit.*, p. 61.

laquelle se réfère à nos mères dans la foi:

« Dieu éternel, Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, créateur de l'homme et de la femme, toi qui as rempli de l'Esprit Marie, Débora, Anne et Holda, Toi qui n'as pas dédaigné de faire naître ton Fils unique d'une femme, toi qui as désigné dans la Tente du témoignage et dans le Temple les gardiennes de tes saintes portes, abaisse maintenant aussi ton regard sur ta servante que voici, désignée pour le diaconat. Donne-lui l'Esprit-Saint et purifie-la de toute souillure de la chair et de l'Esprit, afin qu'elle s'acquitte dignement de la tâche qui lui a été assignée, pour ta gloire et pour la louange de ton Christ, afin que soient à toi gloire et adoration, ainsi qu'au Saint-Esprit, dans les siècles. Amen⁴¹. »

Ces femmes diacons avaient, dans les assemblées, un rôle spécial principalement auprès de la gent féminine. Elles accueillaient les autres femmes et s'occupaient de leur service; elles faisaient, entre autres, l'onction de celles qui étaient immergées dans l'eau baptismale et accompagnaient celles qui voulaient rencontrer un diacre ou l'évêque. Elles étaient également au service des femmes malades.

Malgré la similitude de l'appellation et le fait que la femme diacre était présentée comme le pendant masculin du diacre, les fonctions de celle-ci n'étaient pas pour autant identiques à celle du diacre; la femme diacre avait un rôle moins étendu et moins important que celui-ci. Contrairement au diacre, elle ne pouvait ni assister l'évêque et les prêtres à l'autel ni aider à la distribution de la communion. Il est intéressant de savoir que le canon du concile de Chalcédoine, en 451, avait fixé à quarante ans l'âge de l'ordination diaconale des femmes dans l'Église d'Orient, et que celui du concile d'Orange, en 441, a statué pour l'Église d'Occident l'interruption de toute ordination diaconale de femmes⁴².

⁴¹ Roger Gryson, *op. cit.*, pp. 107-108.

⁴² Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 12.

Si l'Église a pris une telle décision, c'est donc qu'il existait bel et bien des femmes ordonnées diacres et que l'Église, jusqu'alors, avait reconnu leur appel. Ces quelques observations historiques seront maintenant complétées par un regard plus horizontal qui sera dirigé, cette fois, du côté des Églises-soeurs où on ordonne des femmes prêtres ou diacres depuis un certain nombre d'années.

2. UN DEUXIÈME TERRAIN D'OBSERVATION: LES ÉGLISES-SOEURS

Bien avant l'Église catholique romaine, des Églises-soeurs ont intégré des femmes dans les rangs de leurs ministres ordonnés. Leur cheminement ne peut être ignoré dans l'observation du problème ici étudié: certains témoignages provenant de l'Église anglicane et de l'Église réformée de France éclairent l'histoire de nos propres pasteures. Leurs récits ressemblent beaucoup à ceux des catholiques interrogées. Les longues hésitations et les tâtonnements continuels de notre Église apparaissent être dans la même ligne que ceux des autres confessions chrétiennes lorsqu'est venu le temps de procéder à l'acceptation de femmes dans les ministères ordonnés.

2.1 L'Église réformée de France

Trente ans avant l'Église anglicane, l'Église réformée de France a permis à des femmes de devenir pasteures. Élisabeth Schmidt⁴³ fut la première femme consacrée pasteure dans cette Église. Le récit de son

⁴³ Dans la foulée de Vatican II où un vent d'oecuménisme avait soufflé, cette pasteure fut invitée à donner un cours de 55 minutes sur l'Église réformée de France au séminaire de Nancy: « Madame, vous êtes le premier pasteur à franchir ce seuil, c'est une date. » lui dira alors le supérieur (26 janvier 1965): Élisabeth Schmidt, *Quand Dieu appelle des femmes. Le combat d'une femme pasteur*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1978, p. 166.

cheminement vocationnel aide à mieux saisir la réalité de l'appel à un ministère ordonné chez une chrétienne.

Élizabeth Schmidt est née à Paris en 1908 de parents athées. Ceux-ci avaient tout organisé, depuis sa naissance, pour la mettre à l'abri des influences religieuses. Sa découverte de Jésus-Christ à l'âge de quinze ans l'a amenée à demander le baptême dans l'Église réformée de France. Après sa conversion, surgit en elle le désir de devenir pasteure; elle ignorait alors qu'aucune femme n'était encore devenue pasteure dans son Église. D'abord formée pour devenir enseignante, elle a abandonné cette profession pour suivre l'appel ressenti au fond de son être: donner sa vie au Christ à travers un travail pastoral. Élizabeth est allée chercher, à la Faculté de théologie de Genève, une formation intellectuelle, spirituelle et pratique pour accomplir adéquatement son ministère pastoral. Elle a débuté son travail pastoral sans avoir la certitude d'être un jour ordonnée pasteure.

Ses études terminées, elle s'est vue confier la responsabilité d'une paroisse par le président des Églises réformées de France. Même si celui-ci était conscient que seul le Synode pouvait alors décider d'admettre et de consacrer des femmes comme pasteures, il a agi selon ce que sa conscience lui dictait:

« Je prends, dit-il, la responsabilité, comme président, de vous confier une paroisse; mais le Synode national seul peut décider si l'Église admettra des femmes au ministère pastoral et acceptera de les consacrer... Je puis vous mettre le pied à l'étrier; à vous de montrer comment vous tenez en selle. »

Dieu m'avait donc ouvert une porte⁴⁴. »

En 1936, l'Église réformée de France a donc accordé à Élizabeth une

⁴⁴ Élizabeth Schmidt, *op. cit.*, p. 30.

délégation pastorale qu'elle lui a renouvelée l'année suivante. Elle ne concernait alors que son cas concret et n'était pas généralisable. Il n'était pas alors question pour elle d'ordination. De plus, Élisabeth ne pouvait exercer son ministère que dans le coin de pays où elle avait été nommée. Les pasteurs de sa région l'acceptaient bien; ils la traitaient sur un pied d'égalité et faisaient avec elle des échanges de services comme ils le faisaient entre eux. Mais tout n'était pas aussi simple partout. Ailleurs, les pasteurs en place étaient plus réticents au travail des femmes et acceptaient mal une forme de collaboration avec elle.

En 1939, un deuxième pas a été franchi. Le Synode national a alors reconnu, de façon ponctuelle, la délégation pastorale d'Élisabeth et celle d'une autre femme. Il a toutefois précisé qu'il ne s'engageait pas, par là, à leur accorder l'ordination. Autour de cette question, deux univers s'affrontaient: celui des pasteurs de sa région, très ouverts au ministère pastoral féminin et le considérant sur un pied d'égalité avec le leur et celui, plus clérical, du gouvernement ecclésiastique, peu enclin à laisser une place réelle aux femmes.

La guerre 1939-1945 est venue mettre une parenthèse à l'intérieur de ce débat. Élisabeth agit alors comme pasteure derrière les barbelés. Une fois la guerre terminée, elle devint responsable d'une communauté qui l'appréciait et voulait que les autorités ecclésiastiques la reconnaissent officiellement comme pasteure. En janvier 1945, le conseil presbytéral de sa paroisse a même fait de fortes pressions auprès du président national de l'Église réformée de France pour qu'Élisabeth reçoive la consécration pastorale intégrale sans attendre qu'une décision définitive soit prise concernant le ministère des femmes. Cette demande a fini par être acceptée et elle a été ordonnée pasteure le 20 octobre 1949. Le cas d'Élisabeth Schmidt en est un d'exception comme l'avait été celui de Li Tim Oi, en 1944,

dans l'Église anglicane. Il faudra attendre mai 1966 pour que le Synode accepte l'ordination de femmes pasteures.

On peut se demander comment le désir de devenir pasteure est apparu chez Élisabeth, comment cet appel s'est manifesté. Elle rapporte, dans le récit de sa vocation, qu'elle a eu la certitude que Dieu l'appelait totalement à son service en écoutant la conférence d'un pasteur lors d'une soirée organisée par la Fédération universelle des étudiants chrétiens, un regroupement oecuménique. Elle décida alors, par la suite, d'abandonner sa carrière d'enseignante⁴⁵ pour se consacrer totalement à Dieu:

« Le chemin qui m'était indiqué, par cette certitude intérieure qui ne s'explique pas ni ne se discute, conduisait vers l'Église en France. Quelle fonction y remplirai-je? Rien n'était très précis à cette heure, sinon que je devais avoir une préparation théologique⁴⁶. »

Son Église a reconnu et confirmé cet appel de différentes façons. Il y a eu, entre autres, ce commentaire fait par le doyen de la faculté de théologie, le professeur A. Gampert:

« Il me semble certain que Dieu vous a appelée au ministère pastoral... Alors Dieu vous ouvrira une porte, n'en doutez pas maintenant. Dans la marche de la foi et de l'obéissance, n'oubliez jamais que le Seigneur ne nous trace pas le chemin à l'avance. Il nous éclaire au jour le jour...⁴⁷ »

Élisabeth Schmidt possédait une foi profonde incarnée dans un agir, une foi sans laquelle elle n'aurait pu continuer sa route qui fut parfois difficile. Sa confiance absolue en Dieu lui a permis de tenir bon, entre

⁴⁵ Élisabeth Schmidt, *op. cit.*, pp. 23-24.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 29.

autres, lorsque se sont déroulées les multiples discussions concernant l'admissibilité des femmes à la prêtrise:

« J'étais ramenée à l'essentiel: rechercher la volonté de Dieu de façon inconditionnelle. (...) Je mesurais chaque jour combien notre espérance est fragile, mais combien aussi elle peut être forte. Dieu seul pouvait ouvrir une brèche dans toutes ces pierres assemblées avec tant de bonne conscience chrétienne pour dresser la forteresse des traditions humaines concernant la place des femmes dans l'Église⁴⁸. »

Le témoignage d'Élizabeth Schmidt peut aider à prendre conscience que l'appel au presbytérat peut exister réellement chez une femme. Et il est possible de retrouver des témoignages semblables dans l'Église anglicane où la porte à l'ordination a été ouverte aux femmes, il y a quelques années.

2.2 L'Église anglicane

Dans son volume *Des femmes pour le Royaume de Dieu*, le journaliste Jacques Mercier retrace l'historique de l'ordination des femmes dans l'Église anglicane et plus particulièrement dans l'Église anglicane d'Angleterre. L'histoire de la première femme ordonnée prêtre dans cette Église et le rappel de quelques autres permettront de mieux saisir la signification profonde de cette problématique, quelle que soit l'Église concernée.

Le 25 janvier 1944, Li Tim Oi, une chrétienne du diocèse de Hong Kong - Macao, est ordonnée prêtre dans des circonstances bien particulières. Le besoin de prêtres est pressant puisque tous les prêtres du diocèse de Macao viennent d'être emprisonnés à Hong Kong. L'évêque Ronald Hall ne voit pas alors d'autres façons de répondre aux besoins de la

⁴⁸ Élizabeth Schmidt, *op. cit.*, p. 84.

communauté qu'en ordonnant la diacre Li Tim Oi déjà très engagée dans l'Église. Il sera grandement critiqué pour cette décision et devra même, après la guerre, retirer son pouvoir à Li Tim Oi.

Toutefois, en 1970, le Synode de l'Église de Hong Kong et de Macao votera l'admissibilité des femmes à la prêtrise avec les mêmes critères que ceux exigés pour les hommes. Ce vote sera, par la suite, pris et accepté dans plusieurs diocèses de l'Église anglicane situés hors de l'Angleterre.

À partir de 1977, des femmes seront ordonnées prêtres aux États-Unis et ailleurs dans l'Église anglicane. Elles ne pourront toutefois présider l'eucharistie lorsqu'elles se retrouveront en Angleterre même si c'est devenu possible pour elles dans leur diocèse. En 1989, une femme sera même ordonnée évêque à Boston alors qu'en Angleterre les femmes ne peuvent, à ce moment, accéder à la prêtrise.

Depuis 1987, toutefois, un long chemin a été parcouru dans l'Église anglicane d'Angleterre: les chrétiennes peuvent, depuis lors, devenir diacones et, depuis 1992, prêtres. En Angleterre, les premières ordinations presbytérales auront lieu en mars 1994. Près de 1 400 femmes deviendront alors prêtres en l'espace de quelques mois.

Ces femmes, comme leurs confrères pasteurs, sont des passionnées de Dieu et souhaitent nourrir et aider leur communauté dans leur cheminement vers Dieu. Voici quelques témoignages significatifs à cet égard: ils traduisent bien l'esprit qui anime ces femmes qui ne recherchent pas le pouvoir, comme certains et certaines le laissent entendre, mais le service de leur communauté à la suite de Jésus:

- « (...) j'avais en moi la faim profonde d'une relation à Dieu et d'un recentrage de ma vie sur lui, à travers la vie familiale et le travail. Cela voulait dire aussi laisser à Dieu le soin de me montrer la route à suivre⁴⁹. »

- « Ce qu'il y a de plus fort pour moi, c'est quand j'ai pu aider quelqu'un à voir quelque chose d'important dans sa vie. Quand j'ai aidé quelqu'un, dont la vie avait déraillé, à trouver les rails suivants pour continuer son chemin. Cela peut arriver à l'occasion d'un problème de couple ou de travail, quand une brèche apparaît dans la vie d'une personne. Cette brèche peut être l'occasion pour la personne d'entendre une parole⁵⁰. »

- « À cette époque, je travaillais à Bristol comme " visiteuse de Santé ". (...) J'ai connu des gens qui vivaient d'énormes difficultés... surtout la faim, l'angoisse et la lutte pour la vie. J'ai été amenée à m'impliquer dans différentes activités touchant la santé et l'éducation. Mais, avec le recul, je réalisais que quels que soient le travail et l'aide apportée à ces gens sur un plan social pour qu'ils soient autonomes, sans l'amour de Dieu et le regard intérieur que Dieu donne sur les choses par la prière, il n'y a pas d'espoir. Donc, peu à peu, j'ai voulu changer de casquette, retirer la casquette " social " pour mettre une casquette " Dieu ". J'ai décidé que je voulais assurer un travail pastoral, et non uniquement social, auprès de ces gens. J'ai donc commencé le chemin vers le ministère en 1981. Et là, ce fut très dur⁵¹. »

Il est intéressant de noter ici le témoignage de Georges Baker, évêque du diocèse de Hong Kong, lors de la prise de décision concernant l'acceptation des femmes à la prêtrise. Il est éclairant sur la compréhension de l'appel des hommes et des femmes à la prêtrise:

« Mes amis, l'ordination dans l'Église du Christ n'est pas qu'une question de vote majoritaire et de détails constitutionnels. C'est un don précieux du Saint-Esprit qui commence lorsque Dieu implante dans le coeur d'hommes et de femmes le désir de le servir. Il se continue lorsque leurs frères et soeurs dans le Christ, c'est-à-dire l'Église,

⁴⁹ Jean Mercier, *Des femmes pour le Royaume de Dieu*, Albin Michel, Paris, 1994, p. 216.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 162.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 216-217.

pensent qu'ils sont capables d'être formés et mis à part pour cette tâche. C'est l'intention du Christ de se faire connaître à travers les paroles et les actions de ces prêtres. Et quand ils sont ordonnés par l'évêque, c'est le Saint-Esprit seul qui leur donne les dons qui leur sont conférés. Notre action à cet égard doit être déterminée en premier par les besoins pastoraux de l'Église de Hong Kong. Ce que les autres pensent, ou bien ce qu'on imagine qu'ils pensent, bien qu'important, n'est que secondaire. (...) ⁵². »

Ce que les Églises-soeurs nous révèlent des appels de femmes aux ministères ordonnés pave la route de notre Église. Cette ouverture aux femmes qui se sentent appelées aux ministères ordonnés finira par devenir une réalité dans l'Église catholique romaine lorsqu'on laissera parler l'Esprit à travers les canaux qu'il veut bien utiliser sans chercher à le contraindre. Comme l'exprime l'une des chrétiennes que j'ai interrogée: « J'ai de la difficulté à concevoir que l'Esprit parle seulement à un monde masculin. » Quand les coeurs se laisseront toucher par cet Esprit parfois subversif⁵³, des femmes deviendront alors prêtres ou diacres dans notre Église. Déjà certaines se disent appelées à l'un ou l'autre de ces ministères et ce mémoire est l'écho de leur appel.

3. UN TROISIÈME TERRAIN D'OBSERVATION: LES PRATIQUES PASTORALES DE CHRÉTIENNES CATHOLIQUES APPELÉES À UN MINISTÈRE ORDONNÉ

Pour aller sonder cette aspiration à un ministère ordonné qui habite des chrétiennes de notre Église et tenter de rejoindre le coeur de leur action pastorale, quoi de mieux que de se mettre à leur écoute! Cinq femmes originaires de quatre diocèses différents ont été interrogées sur leurs aspirations à la prêtrise ou au diaconat. Deux de ces femmes ont quarante

⁵² Jean Mercier, *op. cit.*, p. 80.

⁵³ Allusion au titre de l'ouvrage d'André Myre, *Un souffle subversif - L'Esprit dans les lettres pauliniennes*, Bellarmin/Cerf, Montréal/Paris, 1987.

ans, une a cinquante ans, une soixante ans, une soixante-cinq ans. Trois sont mariées, une est veuve, une est religieuse. En plus d'une formation en théologie, une est formée en éducation spécialisée, une en enseignement, une en relation d'aide et une en sciences infirmières. Chacune porte, au plus profond de son être, ce désir de devenir prêtre ou diacre. Le récit intégral du témoignage apporté par l'une d'entre elles servira de point de repère pour analyser le matériel recueilli. Ce corpus m'apparaît celui qui représente le mieux les questions, les convictions, les pratiques, les sentiments entendus, ressentis et perçus chez l'ensemble des interviewées. Il sera rapporté intégralement.

3.1 Le témoignage d'une femme qui se reconnaît pasteur

« Toute jeune, quand on jouait à la messe, c'est moi qui faisais le prêtre et qui donnais la communion. J'aimais jouer à la messe. Je le faisais avec sérieux et componction.

Quand je pense à cela, je souris. Si j'étais un garçon et que je faisais ma demande pour l'ordination presbytérale, le fait de raconter cette anecdote serait probablement perçu comme quelque chose d'émouvant... Comme si le Seigneur avait préparé la voie depuis longtemps. Pour une fille, j'imagine que ce serait considéré comme une lubie, une inconscience profonde, une méconnaissance du Seigneur, un refus de ma féminité et une jalousie du masculin... Je n'ai pas vérifié parce que je n'ai pas présenté de demande officielle.

Adolescente, j'ai su que j'appartiendrais au Seigneur, totalement. Cela s'est passé une nuit, vers l'âge de quinze ans. Je m'étais réveillée... ou plutôt je me suis sentie tirée de mon sommeil et invitée à entrer en prière. L'Écriture disait: " Alors la Parole du Seigneur me fut adressée: Isabelle, Isabelle, je te veux toute à moi. " C'était intense, irrévocable et bouleversant. La pensée de la prêtrise m'a effleurée l'esprit... Je l'ai vite chassée, me sentant scandaleuse... Je me suis rendormie en pensant que j'étais peut-être appelée à la vie religieuse.

Vers 17 ou 18 ans, j'ai parlé de mon désir de devenir religieuse à un prêtre que j'estimais beaucoup. Ordinairement cet homme était plutôt modéré, posé, réfléchi. Aussi ai-je été très surprise quand il m'a déclaré net: "Jamais Isabelle... Tu n'es pas faite pour la vie de religieuse!" Je n'en revenais pas... Moi qui m'attendais à être accueillie avec joie et espérais commencer une réflexion plus sérieuse à ce sujet!

Je fus décontenancée. Il m'a expliqué qu'il était certain que je serais malheureuse en communauté et que, de plus, je ne serais pas reconnue comme une vocation sûre parce que " je réfléchissais trop, j'étais trop avant-gardiste... "

Curieusement, sa réaction m'a soulagée.

Par la suite, j'ai farouchement nié le droit des femmes à l'ordination. On commençait à parler de cela à l'époque. Il me revient cette conversation avec une amie plutôt féministe. Je devais avoir 23 ou 24 ans. Elle me confiait le fait qu'elle était favorable à l'ordination des femmes. Vivement, je lui ai dit que, personnellement, je refuserais de traiter avec une femme prêtre. Me connaissant comme féministe, ma réaction, forte et intempestive, l'a surprise. Pourtant, je n'ai pas su justifier ma réaction. Je me rappelle avoir marmonné quelques argumentations banales et peu convaincantes. Ce qui m'en reste surtout, c'est le tourment que m'a causé le questionnement intérieur survenu alors que je tentais mollement de justifier ma réponse:

- " As-tu de vraies bonnes raisons de penser que les femmes ne peuvent pas devenir prêtres? "

- " Qu'est-ce qui peut empêcher Dieu-e de choisir des femmes s'il le désire? "

C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à ne plus repousser la question. J'ai cherché à l'accueillir en moi. J'ai laissé tomber les barrières que j'érigais instinctivement quand cette question se cherchait un chemin en moi... Et je me suis laissée interpeller.

La Bible me fut une source privilégiée. Aujourd'hui encore je me laisse émerveiller par les choix et les pédagogies de l'Éternel-le. De surprises en surprises, de non-sens apparents en non-sens apparents, l'histoire du salut s'est tissée.

Que de personnes comme Sara, Moïse, David, les prophètes, Matthieu, Zachée, Marie... et tant d'autres ont été stupéfait-e-s d'être choisi-e-s par l'Éternel-le, alors que rien ne laissait supposer ce qui leur arriverait.

Comme Zacharie, je suis devenue muette. Pendant de longues années je me suis tue intérieurement: fallait-il croire ce qui m'arrivait? Et puis, comme Marie, j'ai médité ce qui m'arrivait, ce qui continue de m'arriver. Je me demande: " Comment cela peut-il se faire? " Mais, parce que, comme Jérémie, j'ai " avalé le petit livre ", parce je me suis nourrie à la Parole, je ne résiste plus à son oeuvre au coeur de mon coeur.

Au cours des années, j'ai beaucoup souffert de ne pouvoir exprimer ce qui m'habitait au grand jour. Mais c'est comme si l'heure n'était pas venue. C'est comme si j'étais avertie de continuer mon petit bonhomme de chemin sans m'inquiéter. Ça ne m'a pas empêchée de dénoncer, argumenter, réfléchir, consulter... Mais toujours, au fond de moi, cette sérénité pneumatique.

Aujourd'hui, je sais clairement que je suis peut-être appelée. Jamais je n'affirme avec certitude: " Je suis appelée au presbytérat. " (À noter qu'il n'est pas question pour moi de diaconat permanent. Ce que je porte me paraît dans la ligne du presbytérat. Tout au plus pourrais-je accepter un diaconat temporaire en attendant que se décide ce qui correspond vraiment à ma vocation). Mais je sais que ces choses-là doivent passer au creuset d'un discernement profond. Je n'ai pas la certitude d'être appelée. J'espère simplement que c'est bien cela que je porte comme un trésor en moi. C'est si fort, si omniprésent, je ne peux le négliger. C'est irrésistible, voilà le mot juste. Nier, éliminer cette question de ma vie, ce serait être infidèle. Je n'ai pas le droit moral de le faire. Parodiant Jean-Paul II, je dis: " Je ne me sens pas autorisée à écarter cette question. "

Ce qui me fait le plus de peine, c'est le refus de ce discernement par les autorités de mon Église. Je puis comprendre tout le poids du passé et du patriarcat. Nous héritons des lenteurs et de la discrimination de l'Église par rapport à la femme, de ce qu'on a fait d'elle l'incarnation du mal, de ce qui est souillée, de ce qui est impur... de ce qui doit être tenu à l'écart du sacré. Mais tout ça, c'est

profondément vétérotestamentaire. Et moi je suis disciple du Nazaréen fait Christ. Une toute autre école de pensée!

Dans mon diocèse, nous avons tenté d'obtenir la possibilité que soient discernés les appels dont les femmes parlent au sujet des ministères ordonnés. Pour moi, il n'était pas question de demander l'ordination dans la discipline actuelle de l'Église. Je voulais juste qu'on m'écoute vraiment et qu'on m'accompagne dans ce chemin inévitablement douloureux semble-t-il. Eh bien! Cette demande n'a pas trouvé d'écho favorable chez les plus hautes instances décisionnelles et même à Rome.

Alors j'ai su, encore plus, que des femmes sont appelées. Vraiment. Ce refus d'engagement dans le discernement traduit la peur des autorités. C'est ainsi que je l'ai reçu. S'ils étaient absolument certains que c'était impossible, ils auraient accepté ce face à face honnête et sérieux, heureux d'ajouter des arguments à leurs prises de positions.

Je me serais attendue à ce que leur réponse soit du genre: " On ne peut pas s'engager dans ce processus qui mobiliserait trop d'énergies et de ressources, alors qu'il est impossible que des femmes soient appelées... " Or, ils ont répondu: " Ce serait vous faire trop souffrir de devoir refuser l'ordination au bout du compte. "

Je sais que je peux m'arranger avec la souffrance. Elle m'est plus que familière, et pas juste en cette matière!

Je devrais probablement être chagrine de tous ces interdits sur le sujet. Pourtant, je me surprends à me réjouir. Mystérieusement, ma confiance augmente, inversement proportionnelle à leur résistance. Plus ils disent " Non ", plus ils ferment la question, plus ils manifestent leur peur... S'ils ont peur, c'est qu'il y a une menace pour leur fonctionnement religieux. Ils ont peur d'un " Oui ", parce qu'ils sentent que c'est possible.... D'ailleurs, qu'en feraient-ils? Ils devraient entrer dans le projet divin... ce qui suppose une ouverture d'esprit plutôt incompatible avec le Sanhédrin, même moderne. Ou alors ils devraient maintenir leur position, à l'encontre de l'Esprit du Ressuscité... Intenable de quelque manière que ce soit.

Je me contente d'avancer en eaux profondes. Je laisse le Seigneur travailler ma vie, le plus possible. Je n'ai rien à y

perdre. Je n'ai de compte à rendre qu'à Dieu-e seul-e. Je ne saisis pas tout, je ne comprends pas tout, mais j'avance en me laissant porter.

Je serais bien embêtée de dire comment je suis perçue, au niveau ministériel, dans mon travail pastoral. Ce n'est pas le genre de question qu'on pose au monde, surtout quand on est une femme et que l'on connaît toute la polémique suscitée par celles-ci au sujet du ministère.

Je ne sais pas si les gens considèrent mon travail pastoral comme un ministère. Ils n'utilisent pas ce vocabulaire. Cependant, je sais qu'ils apprécient ce que je suis, ce que je fais. Des phrases que j'entends souvent me servent d'indices. Je les lis révélatrices de la possibilité de cet appel chez moi. Je les cite:

- " Tu devrais prêcher plus souvent, c'est si clair quand tu parles, si simple; ça ma rejoint tellement! "

- " Peux-tu m'aider à préparer des prières (ou une messe, ou une activité de groupe quelconque). Je sais que si tu m'aides ce sera bien, ça nous ressemblera en étant fidèles à ce qu'il faut faire. "

- " Pourquoi tu ne fais pas de baptême ou de mariage? "

- " Pourquoi est-ce qu'ils n'ordonnent pas de femmes comme toi? Vous feriez aussi bien, même mieux que bien des prêtres. "

- " Fais-nous une célébration de la Parole. C'est tellement ressourçant! Ça nous fait comprendre tant de choses! "

- " Il y a quelque chose qui me tracasse au sujet de la foi (ou de la morale). J'aimerais en parler avec toi. "

- " C'est en te regardant et en t'écoutant que j'ai remis en question mes tabous au sujet de la place des femmes dans l'Église. Il doit y avoir des femmes appelées à être prêtres. C'est maintenant évident! "

- " C'est toi qui devrais être nommé curé. "

Et puis certains prêtres m'écrivent:

- " J'ai découvert en toi un vrai pasteur. "

- " Tu as le don de prendre soin des gens ... comme un pasteur. "

Au moins quatre d'entre eux me croient appelées à la

prêtrise.

Tout cela me garde bien tranquille au fond de moi. À chaque fois, je reçois ce genre de phrase, non comme un honneur, non comme une gloire, mais comme un clin d'oeil de l'Esprit: "Fille d'homme, marche, je fais le reste..." Je sens qu'un travail se fait en moi, sans que j'y sois pour grand-chose, si ce n'est d'essayer en tout et partout de témoigner de ma joie d'être fille de Dieu-e, soeur du Christ.

À travers mon travail pastoral, dans le quotidien des jours, je cherche à être très attentive aux personnes et à leurs besoins. Je demande que me soit donné l'amour nécessaire pour accomplir ce pour quoi je suis mandatée. Je ne remplis pas un ministère ordonné puisque je ne suis pas ordonnée. C'est un ministère naturel chez moi. Pour moi, cette distinction est essentielle.

Doit-on espérer que l'ordination confèrera le charisme ou doit-on ordonner quand le charisme est là, nonobstant toute distinction de sexe, race, langue, statut civil? Ce sont des choix qui font toute la différence. Il me semble reconnaître en moi des traces importantes du charisme pastoral. J'ai oeuvré dans divers ministères: enfants, adolescents, enseignement, personnes âgées, mourants, parents... On dirait que je sens ce qu'il faut dire et faire. C'est difficile à expliquer. C'est là et si je suis Atlantide, si je prie en action, je sais la route à suivre. Parfois, c'est nébuleux, ça demande de la patience et du discernement, mais au bout du compte, ça ne fait jamais défaut. Je ne perçois pas clairement comment cela arrive, malgré l'absence d'ordination officielle.

La seule chose que je ne puis faire dans mon travail pastoral et qui me différencie des hommes ordonnés, c'est la présidence des sacrements. Tout le reste, conseil spirituel, enseignement, interprétation des Écritures, prédication, rassemblement de la communauté, ministère d'écoute et de consolation, discernement, je le fais.

Je ne me permets pas de présider les sacrements. Je me débats encore avec les tabous et la peur de tant heurter les personnes que ce serait un recul au lieu d'un avancement. De plus en plus, je pense qu'en certaines circonstances, je pourrais présider une eucharistie et entendre une confession. Ces célébrations seraient tout simplement valides mais non licites. D'ailleurs, je sens bien qu'une

brèche se perce dans ces tabous dont le franchissement m'effraie encore. Je n'aurais aucun scrupule à donner une absolution dans le cadre d'une conversation en confidence où la personne me demanderait si c'est possible. Et je pense que je serais incapable de laisser une communauté sans eucharistie pendant longtemps, simplement parce que l'organisation de nos structures obligent cette privation. Là où est la communauté, là est le Seigneur. Il convie son peuple à faire mémoire de lui, avec ou sans prêtres officiellement ordonnés.

La différence première qui existe entre un prêtre, un diacre et moi, c'est le sexe. Ils sont des hommes, moi pas. Je crois vraiment que si j'étais un homme, on m'aurait ouvert les portes du grand Séminaire. Toutes grandes... Et on serait très heureux de me compter dans le presbytérium. Je dis cela parce qu'en général, les autorités, mes pairs et les gens avec qui je travaille sont heureux de me compter parmi les leurs. Ça ne changerait pas si j'étais membre du presbytérium.

Une autre différence, c'est la possibilité de présider les sacrements. Je ne reviens pas plus avant là-dessus.

Et puis, il y a la perception par la communauté. Je m'aperçois que l'aura du prêtre est toujours bien vivante. En positif comme en négatif. Quand c'est positif, on vénère le prêtre. J'irais même jusqu'à dire comme Dieu. Comme femme, je ne me sens pas vénérée. Merci Seigneur! Quand l'aura est négative, on n'ose pas parler au prêtre et aborder avec lui les vrais problèmes, ceux qui touchent sa personnalité ou sa manière de faire. On ne fait pas face au prêtre. On craint de l'offenser. On ne l'aborde pas comme un frère... mais comme un intouchable. On se tait et on souffre. Comme femme, dans mes côtés nébuleux, on me remet en question et on me parle. Merci Seigneur! C'est probablement pour cela que je puis avancer avec sûreté.

Où en suis-je actuellement?

Je n'ai plus peur d'affirmer clairement ce que je porte. Sans le crier sur les toits, sans le publier dans les médias, maintenant j'aborde la question avec sérénité. Je dis volontiers: " Oui, je pense être appelée au presbytérat, mais l'Église refuse le discernement de cet appel. "

Ça ne me trouble plus. C'est là en moi depuis plus de 25 ans. Je pense que le temps a fait son oeuvre de vérification, pour ce qui est de ma part.

Je ne sais d'où viendra l'ouverture, ni quand, ni comment. Mais ça ne me trouble pas. J'exerce mon travail de pastourelle en y mettant tout mon coeur. J'apprends à chaque jour. Je dois faire confiance à chaque instant.

Ce courant qui circule entre l'Éternel-le et moi me suffit. Invitée à la vigilance, je guette les signes intérieurs. Je cherche d'abord le royaume, le reste viendra par surcroît⁵⁴. »

3.2 Une analyse du matériel observé

Ce récit est très proche des quatre autres témoignages recueillis. La grille d'observation de la praxéologie pastorale a permis d'aller chercher différentes données permettant de mieux saisir ce qui habite ces femmes probablement appelées au presbytérat ou au diaconat. Si on prend en compte les différences propres à chacune, les cinq chrétiennes se ressemblent grandement, du moins au niveau du discours qu'elles tiennent sur le sujet. On y discerne de nombreuses attitudes communes en plus d'y retrouver une même passion au niveau de leur appel respectif. La communauté et, dans certains cas, l'évêque reconnaissent leur ministère et leur charisme pastoral. Une foi profonde habite le coeur de leur engagement.

3.2.1 Les points communs

Il existe, entre ces femmes, une communauté de pensées, d'attitudes, de sens de l'engagement et ce, en dépit de leurs personnalités et de leurs âges très différents. Elles sont toutes des femmes de prière et de service,

⁵⁴ L'auteure a accordé la permission de reproduire intégralement son témoignage. Son nom de même que ceux des autres femmes interviewées sont des noms fictifs.

des femmes à l'écoute de la Parole de Dieu dans leur coeur et dans leur vie.
Voici comment chacune s'exprime à ce niveau:

-« L'Écriture dirait: " Alors la Parole du Seigneur me fut adressée: " Isabelle, Isabelle, je te veux toute à moi " (...) Et puis, comme Marie, j'ai médité ce qui m'arrivait, ce qui continue de m'arriver. »

-« Un certain dimanche du mois de novembre 1990, après la messe, alors que nous (elle et son conjoint) étions en prière, l'appel " Viens et suis-moi " s'est fait entendre très fort. Depuis ce moment, s'en est suivie la demande à notre évêque pour devenir diacres tous les deux. »

-« Comme Abraham, quitte ton pays... Quitte ces lieux confortables, et va vers le pays que je te montrerai. J'étais ébahie que cette phrase me revienne et revienne sans cesse, jusqu'à ce que je m'assois au tabernacle durant la nuit et que tout soit clair. Oui, je devais retourner dans la mêlée, quitter ce lieu que j'aimais pourtant tellement, et faire advenir le Royaume dans cette Église, avec d'autres laïques engagées. Il fallait que des femmes se tiennent debout et osent débroussailler le sentier. »

-« La parole entendue était très claire: " Je ferai de toi mon diacre. " Lorsque j'ai entendu cet appel, j'ai paniqué. (...) j'ai porté dans la souffrance cet appel durant neuf mois. Je n'osais presque plus prier craignant d'entendre d'autres exigences de la part du Seigneur. En même temps, j'essayais d'en comprendre le sens: ce que ça voulait dire au juste, comment cela pourrait se réaliser, etc. »

-« (...) quand on parle d'Abraham dans l'épître aux Hébreux, on dit: " Il l'avait saluée de loin, la terre promise ". Un jour, ça va venir le sacerdoce des femmes; ça, j'en suis convaincue. Longtemps, on a pensé dans le monde que les Noirs n'avaient pas d'âme, rien de moins. Quand tu penses à ça aujourd'hui, tu as honte. C'est très gênant!... Longtemps, les femmes n'ont pas eu droit de vote. Tu te dis: " Est-ce possible? " Un jour, on dira: " Les femmes n'ont pas eu le droit au ministère sacerdotal, est-ce possible? " »

Contrairement à ce que certains et certaines peuvent croire, les chrétiennes interrogées ne sont pas des femmes excentriques faisant de la

chrétiennes interrogées ne sont pas des femmes excentriques faisant de la question de l'ordination leur cheval de bataille et cherchant continuellement à ramener ce débat sur la place publique. Au contraire, nos interviewées sont des femmes très nuancées avec un jugement bien aiguisé. L'une d'elle dira, par rapport à ce qu'elle a ressenti :

« Je n'osais en parler à personne trouvant cette idée irréalisable, saugrenue et craignant de ne pas être comprise dans ce que je portais. »

Une autre affirmera :

« Moi, je ne me situe pas parmi les gens extrémistes ou féministes; je dirais même que ça m'agace. C'est un appel qui est trop profond.... Ça ne se joue pas avec des pancartes ça. C'est de l'ordre du sacré de ma vie. Je serais prête à le défendre n'importe où, devant n'importe qui, mais je n'irai pas faire des pétitions, des marches, des manifestations. Ce n'est pas de cet ordre-là.... »

Au contraire, elles sont plutôt discrètes sur le sujet, ce qui ne les empêche pas, occasionnellement, de s'exprimer publiquement sur la question. Quelques-unes mentionnent qu'elles s'abstiennent d'en parler parce qu'elles considèrent que c'est quelque chose de trop intime.

Certaines, par contre, seraient même prêtes à dépasser les normes canoniques qui limitent leur « acte pastoral » si elles étaient invitées à le faire :

« Et si on était dans des circonstances, à un moment donné, pour vivre une célébration de la Parole en se partageant le pain et le vin, je le ferais sans aucun problème. »

La plupart de ces femmes avancent toutefois avec beaucoup de prudence sur cette route, une prudence qui n'exclut toutefois pas les avancées. Comme le dit bien la première intervenante :

« Je ne me permets pas de présider les sacrements. Je me débats encore avec les tabous et la peur de tant heurter les personnes que ce serait un recul au lieu d'un avancement. De plus en plus, je pense qu'en certaines circonstances, je pourrais présider une eucharistie et entendre une confession. (...) Et je pense que je serais incapable de laisser une communauté sans eucharistie pendant longtemps, simplement parce que l'organisation de nos structures obligent cette privation. »

Ces femmes portent leur appel comme un trésor précieux enfoui au plus profond de leur coeur. Il serait intéressant d'aller voir d'où elles tirent la certitude de leur appel, comment elles ont réagi par rapport à cet appel et à quoi, exactement, elles se sentent appelées.

3.2.2 L'appel

Certitude de cet appel

Aucune des femmes interrogées ne met actuellement en doute la certitude de son appel même si certaines ont parfois été sceptiques lors de ses premières manifestations. Certaines affirment être allées chercher de l'aide pour voir clair en elles à ce sujet: « Un discernement avec un grand jésuite, le Père X, m'a fait découvrir que cette voix intérieure n'était pas un leurre. » Voici en quels termes elles en parlent:

-« L'appel, il n'y a personne qui va me dire que je ne l'ai pas (...) Je suis absolument sûre de ma vocation de pasteure comme je suis sûre de ma vocation religieuse. Et il n'y a personne qui va pouvoir me faire changer d'idée là-dessus. À un tel point que, si je vivais au temps de l'Inquisition, avec ce que je te dis là, je pourrais passer au bûcher. »

-« Je réponds vraiment à un appel et personne ne peut me faire douter de la réalité de cet appel. »

-« Je dis volontiers: « Oui, je pense être appelée au presbytérat, mais l'Église refuse le discernement de cet appel. »

-« La certitude de cet appel me vient vraiment de l'intérieur. Bien sûr, je pourrais citer des traits de la Parole qui m'ont incitée à de tels raisonnements. Mais c'est un soir alors que je cherchais ma voie chez les moniales, que tout s'est éclairci: " Abraham! Quitte... quitte ces lieux confortables, et va vers le pays que je te montrerai. " »

Leurs réactions face à cet appel

Même si une certitude intérieure s'est installée petit à petit concernant cet appel, elle n'est pas venue automatiquement, loin de là. Quatre femmes sur cinq mentionnent s'être spontanément tournées vers la prière pour tenter de voir clair en elles; elles ont demandé au Seigneur de les aider à discerner la réalité de cet appel peu orthodoxe. Une des deux femmes appelées au diaconat précise que sa réponse s'est faite en se mettant à Son service: « Et, à un moment donné, c'est devenu très clair que le sens d'être son diacre, signifiait " être à Son service ", là où Il le désirait, auprès des gens qui avaient besoin d'être écoutés. »

Dans tous les cas, se retrouvent exprimés de façon diverses les deux pôles « prière » et « engagement ».

L'objet de cet appel

Les chrétiennes interrogées se sentent toutes appelées à servir la communauté, à travailler à la mission. C'est en ce sens que l'une d'elle dira:

« J'exerce mon rôle de femme engagée dans ma communauté comme une médiatrice: toujours le bon mot pour chacun. Je n'ai pas de pouvoir ministériel reconnu; le seul pouvoir que je possède, c'est celui que Dieu me donne. Il m'appelle à travailler à sa mission, à donner amour et

tendresse à ceux et celles qu'il met sur ma route. »

Certaines se sentent interpellées à faire le travail traditionnellement réservé au prêtre, à agir au niveau des sacrements:

-« En fait nous avons du prêtre la mission, sans la reconnaissance... nous avons du prêtre le même service à offrir, sans avoir les mêmes outils... (sacrements officiels). J'ai pourtant reçu bien des confessions en quinze ans. »

-« À un moment donné, une fille pouvait venir me voir, me demander de l'entendre en confession et me demander l'absolution. Je répondais: " Non, je ne peux pas te donner l'absolution mais je suis absolument sûre que, si on demande ensemble au Seigneur de te pardonner, Il va t'accorder son pardon ". On me faisait confiance. C'est ce qui m'a amenée à me dire: " Que c'est stupide dans le fond! " et à penser: " Ce serait tellement plus simple si j'étais prêtre!... " »

D'autres sentent un appel à être éducatrices auprès des jeunes; elle souhaitent apporter les conditions nécessaires pour que se développe le germe de foi présent dans le coeur de ceux-ci:

« Ce sont surtout les jeunes (environ 250) avec qui j'ai cheminé depuis 15 ans, qui ont découvert à travers nos activités pastorales et nos camps, que j'étais vraiment "leur" pasteur! Plusieurs me l'ont verbalisé très ouvertement! »

Ces femmes sont des rassembleuses. « Ma vocation, c'est une vocation de pasteur. », dira l'une d'elle. Elles travaillent librement, simplement, à partir de leurs charismes: « Je suis prête à aller au bout de mon être, de ce que ma conscience me dit. ». Une autre dira:

« Je suis une femme, donc, tantôt je suis celle qui accouche et tantôt je suis la sage-femme qui met au monde des projets. (...) Je suis bien avec des gens simples, des gens pas compliqués qui sont, la plupart du temps, des personnes blessées. Mon ministère je le pratique au coeur de ma

communauté avec des gens dans le besoin. Ma force, c'est sans doute ma façon d'animer les gens autour de moi; je leur transmets le feu sacré. »

Ces femmes sont très proches de la vie. Toutes leurs actions sont teintées de cette conviction. L'une dira même: « Pour célébrer la vie, il faut vivre des choses signifiantes. » Leur action se veut porteuse de sens.

Elles éprouvent un amour passionné de l'Église. Elles l'aiment comme une mère à la façon du Dieu d'Isaïe. Et la communauté qui les accueille le leur rend bien. Plusieurs personnes supportent ces femmes en qui elles reconnaissent leur pasteure; parmi elles, des évêques, des prêtres, des chrétiens et chrétiennes ordinaires engagés dans leur communauté.

3.2.3 Les autres acteurs impliqués dans cet appel

Les récits recueillis rapportent le rôle des divers acteurs qui oeuvrent avec ces femmes qui se sentent appelées au presbytérat ou au diaconat et, fait intéressant, celui d'un témoin privilégié, la fille d'une de ces répondantes.

L'évêque

Il n'est pas banal de voir la réaction des autorités religieuses concernant ce sujet brûlant. Certaines font le silence autour de cette question ou encore refusent de la regarder, du moins publiquement. Le témoignage cité plus haut nous le rappelle:

« Ce qui me fait le plus de peine, c'est le refus de ce discernement par les autorités de mon Église.

Dans mon diocèse, nous avons tenté d'obtenir la possibilité que soient discernés les appels dont les femmes parlent au sujet des ministères ordonnés. (...) Je voulais juste qu'on m'écoute vraiment et qu'on m'accompagne dans

ce chemin inévitablement douloureux semble-t-il. Eh bien! Cette demande n'a pas trouvé d'écho favorable chez les plus hautes instances décisionnelles et même à Rome. »

D'autres, par contre, réagissent différemment. L'une de ces pasteures dira à son évêque en pays de mission: « Moi, je pourrais vous rendre ces services-là! (entendre une confession, rassembler les gens autour de l'eucharistie). » Le besoin d'aide était énorme dans cette contrée. L'évêque avait répondu: « Si ce n'était que de moi, je vous ordonnerais ». Si une telle réponse ne change pas la réalité des décisions romaines, elle vient tout de même mettre un peu de baume dans le coeur de celle qui la reçoit. La reconnaissance de cet évêque habite toujours la mémoire vive de cette femme, après plus de dix ans.

Une autre intervention, celle rapportée par une conjointe de diacre, témoigne d'une certaine complicité de l'évêque:

« Au rite d'admission de Pierre⁵⁵, l'appel a continué de se faire entendre et, un an plus tard, nous recevions *tous les deux* le ministère de la Parole. Aux dires de notre évêque, l'Esprit a parlé...

J'ai bel et bien reçu ce ministère " officieusement ". Mais " officiellement ", personne ne s'en est vanté. Rien n'a été écrit si ce n'est que ça a peut-être créé des remous dans la communauté diaconale. »

Dans certains cas, la communauté n'hésite pas à montrer concrètement sa reconnaissance à ces pasteures en faisant appel à l'évêque:

« Lors de l'ordination de mon époux, combien de gens ont interpellé notre évêque en disant : " Pourquoi ne pas avoir ordonné Lise en même temps que Pierre? " »

⁵⁵ Nom fictif.

La communauté

« L'appel venant de Dieu est confirmé par les humains. », dira l'une d'elle, et c'est juste. L'appel ressenti par ces femmes n'est pas seulement viscéral, c'est-à-dire commandé par une poussée intérieure intime et personnelle; certains et certaines pourraient alors douter de son authenticité réelle pour l'Église. Cet appel vient de la communauté qui, bien souvent, ne comprend pas pourquoi l'Église la prive officiellement de ces pasteures remplies de charismes et de succès pastoraux; car ces femmes exercent réellement un ministère au sens paulinien du terme. Souvent, même, elles sont clairement appelées par ceux et celles avec qui elles travaillent: « À un moment donné, une fille pouvait venir me voir, me demander de l'entendre en confession et solliciter l'absolution. » Le témoignage cité plus haut en rapporte de nombreux exemples:

-« Tu devrais prêcher plus souvent, c'est si clair quand tu parles, si simple; ça ma rejoint tellement! »

-« Peux-tu m'aider à préparer des prières (ou une messe, ou une activité de groupe quelconque)? Je sais que si tu m'aides ce sera bien, ça nous ressemblera en étant fidèles à ce qu'il faut faire. »

-« Pourquoi tu ne fais pas de baptême ou de mariage? »

-« Pourquoi est-ce qu'ils n'ordonnent pas de femmes comme toi? Vous feriez aussi bien, même mieux que bien des prêtres. »

-« Fais-nous une célébration de la Parole. C'est tellement ressourçant! Ça nous fait comprendre tant de choses! »

-« Il y a quelque chose qui me tracasse au sujet de la foi (ou de la morale). J'aimerais en parler avec toi. »

-« C'est en te regardant et en t'écoutant que j'ai remis en question mes tabous au sujet de la place des femmes dans l'Église. Il doit y avoir des femmes appelées à être prêtre. C'est maintenant évident! »

-« C'est toi qui devrait être nommée curé. »

Dans un cas, on ira jusqu'à faire des pressions sur l'évêque pour qu'il ordonne l'épouse en même temps que le futur diacre: « L'agente de

pastorale paroissiale reconnaît mon travail comme un ministère. (...) Elle a été parmi les personnes qui ont fait pression auprès de l'évêque pour que je sois ordonnée! »

Ces ministres non ordonnées sont clairement acceptées par la communauté. On les reconnaît comme prêtres ou diacres possibles et elles se sentent pasteures ou diacres dans toutes les fibres de leur être. C'est ce qui leur fait dire:

« Des gens m'ont dit: " Toi, tu ferais un prêtre! " Et je me suis fais dire la même chose, à un autre moment, quand j'ai été invitée pour prêcher (...)

Cette conscience d'être " pasteure " dans tout le sens du terme, elle m'habite depuis longtemps, mais plus encore depuis que je me sens lésée dans l'exercice ouvert de mon ministère. »

Faire référence à la communauté implique de tenir compte également de la petite communauté qu'est le couple. Lorsque ces pasteures sont mariées, le ministère est parfois vécu comme un projet de couple:

« Mon histoire est spéciale! Elle se formule " en couple ". C'est une histoire de couple, baptisé et engagé en Église. Je crois qu'elle est à l'image des premières communautés de Paul et à celle du couple des disciples d'Emmaüs. Pourquoi les disciples d'Emmaüs ne seraient-ils pas un couple homme-femme qui accueille l'Étranger dans une complicité venant de Dieu même? »

Les prêtres

Non seulement la communauté mais aussi les prêtres coéquipiers reconnaissent le charisme et l'appel de ces femmes. L'un d'eux dira: « Je reconnais que tu as un coeur de pasteure ».

Les plus convaincus leur apportent un appui non équivoque:

-« Certains prêtres m'écrivent: " J'ai découvert en toi un vrai pasteur ». « Tu as le don de prendre soin des gens ... comme un pasteur. " »

-« Lorsque j'ai travaillé avec des pasteurs très ouverts au partenariat réel, ils m'ont littéralement poussée en avant. »

Un ami prêtre va même jusqu'à suggérer à l'une d'elles d'administrer elle-même, dans une maison privée, un baptême qu'elle a préparé; et il s'engage à signer dans les registres de sa paroisse. Ce prêtre se dira prêt à aller jusque là parce qu'il reconnaît le sens de ce geste pour le couple qui désire faire baptiser son bébé. Centré sur l'essentiel, il est capable d'ouvrir les portes à celle qu'il reconnaît comme une pasteure:

« L'éducatrice de la foi, ils la reconnaissent... la femme qui a ce qu'il faut, qui a la formation au niveau pastoral, qui pourrait aller au bout; on lui ouvre des portes dans la mesure du possible. »

D'autres, par contre, apposent les freins, il ne faut pas se le cacher. Une des répondantes dira: « En peu de temps, le vent a tourné(...) »

Mais que pensent de tout cela les familles, les parents, les proches de ces femmes? Notre enquête ne s'est pas rendue jusque là, mais le témoignage d'une jeune femme qui réagit concernant l'ordination diaconale de son père, ordination qui exclut celle de sa mère, nous en donnera un court aperçu.

Une fille de diacre

Cette jeune femme, elle-même mère de quatre enfants, a une mère aussi engagée que son père en pastorale, aussi préparée que lui à l'engagement diaconal: elle a suivi les mêmes cours, la même formation que son conjoint. Mais elle ne peut être ordonnée parce qu'elle est une

femme. Ses enfants, des adultes maintenant, ont réagi difficilement à cette situation. L'aînée a écrit l'article suivant pour traduire en mots la frustration ressentie au plus profond d'elle-même lors de l'ordination diaconale de son père. Elle l'a intitulé « Mot à maux ». Le voici:

« Tous les jours, on entend parler d'inégalité des sexes dans les médias. Les femmes se battent depuis des années pour obtenir leur juste place dans la société, et ceci dans tous les domaines; la religion catholique n'y échappe pas.

Depuis cinq ans, mes parents se préparent à vivre le diaconat permanent. Cette grande décision, ils l'ont prise *ensemble*, le retour aux études, ils l'ont fait *ensemble*. Ça n'a pas toujours été facile mais travailler, étudier, aider, étaient leur cri de ralliement. Et ça y est, ils y sont arrivés; mon père va être ordonné le 22 juin prochain⁵⁶ et ma mère???... Parce qu'il lui manque un peu de peau entre les cuisses, l'Église ne peut la considérer au même titre que mon père.

Aujourd'hui, je dénonce cette injustice, mais, par-dessus tout, j'aimerais rendre hommage à ma mère, parce qu'elle savait qu'elle n'aurait pas cette juste récompense mais qu'elle a foncé, foncé malgré tout. Des portes, elle en a ouvertes quelques-unes et je sais qu'elle va en ouvrir d'autres dans le futur.

Peut-être que tu ne seras jamais diacre " Mam ", mais je peux te dire que, pour moi, tu es un modèle à suivre; tu sais t'affirmer en tant que femme à part entière. Continue ta mission. Nous avons besoin de femmes comme toi dans l'Église.

Félicitations à vous deux... »

Cette seule réaction mériterait un autre mémoire, un mémoire qui donnerait la parole aux enfants de ces femmes qui constituent les forces vives de l'Église actuelle. Mais, poursuivons notre recherche en faisant ressortir le sens que les interviewées donnent à leur propre engagement

⁵⁶ Date fictive.

ministériel.

3.2.4 *Le sens du ministère*

L'appel comprend toujours deux axes: l'un s'arrime aux talents et qualités de chacune: « Ma force, c'est sans doute ma façon d'animer les gens autour de moi, je leur transmets un peu de mon feu sacré. »; l'autre se fonde sur l'appartenance à une communauté: « Mon ministère je le pratique au coeur de ma communauté avec des gens dans le besoin. » Cet engagement prend racine dans leur désir profond de servir. La perspective de leur appel ne les conduit pas à rechercher un métier qu'elles aiment, un pouvoir à exercer, ni même un simple épanouissement psychologique de leur personne mais bien à occuper, dans la mission de l'Église, le rôle et la place que l'Esprit leur assigne. Elles croient que si c'est vraiment leur vocation, le reste leur sera donné par surcroît.

Ces femmes n'attendent pas la confirmation de l'Église officielle pour croire qu'elles sont appelées à devenir prêtres ou diacres. En voici deux exemples significatifs:

-« Moi, je crois que je suis prêtre chaque fois que je suis rassemblée avec des gens que j'aime bien et avec qui je suis liée, que le Seigneur passe et se rend vraiment présent dans le partage de nos bons vins, de nos bons pains, de nos petits plats, mais surtout de nos amitiés, de nos valeurs et de notre foi exprimée ou non!»

-« Il est devenu très clair pour moi que le sens d'être diacre, signifiait *être à Son service*, là où Il le désirait, auprès des gens qui avaient besoin d'être écoutés. Je suis allée faire de l'écoute pendant deux ans, officiellement comme bénévole, mais, pour moi, c'était *comme diacre à Son service*. (...) J'ai la conviction d'être diacre lorsque j'essaie sincèrement d'être là où le Seigneur veut que je sois et d'y faire Son oeuvre et non des oeuvres pour Lui! »

3.2.5 Les souffrances et les frustrations

Malgré la satisfaction que leur vie pastorale leur apporte, ces femmes vivent beaucoup de souffrances dans leur pratique. Voici le témoignage de deux d'entre elles qui se sentent appelées à la prêtrise:

- « Cette conscience d'être "pasteure" dans tout le sens du terme, elle m'habite depuis longtemps, mais plus encore depuis que je me sens lésée dans l'exercice ouvert de mon ministère. Je ne peux plus prendre la parole (homélie) comme je le faisais avec les autres pasteurs et cela c'est très frustrant! Je ne fais plus de liturgie de la Parole; je ne donne plus la communion, ne suis plus invitée à l'autel avec le prêtre comme avant, etc. (...) Préparer les enfants d'âge scolaire au baptême sans être capable de les baptiser, cela aussi c'est frustrant! Préparer des parents et des enfants à une étape de leur vie chrétienne sans pouvoir être celle qui leur permettra de la vivre, cela aussi c'est frustrant! Et pour les gens et pour moi! »

- « C'est une souffrance de ne pas être reconnue dans ce que je suis au plus profond de moi; et, s'il y a un côté positif à cette situation, c'est de me faire communier profondément à la non-reconnaissance de ce que des êtres humains peuvent vivre... Il y a différentes façons de ne pas être reconnu, particulièrement pour les femmes... J'ai d'autres dons qui sont reconnus mais pas cet appel... »

L'épouse d'un diacre confiera: « Après l'ordination de mon mari, je me suis sentie très blessée et seule. »

De la souffrance, des frustrations, mais aussi des convictions profondes et beaucoup de détermination ressortent des entrevues de ces cinq femmes. Elles m'ont donné la possibilité de pousser mon observation jusque dans l'aujourd'hui réel de nos Églises.

Je conclurai en soulignant que ce balayage dans le temps et l'espace m'a permis de retracer des femmes appelées à suivre le Maître dans des voies semblables à celles des hommes. Les premières communautés chrétiennes nous en ont présentées; les Églises-soeurs également. Celles-ci ont déjà franchi les barrières juridiques et institutionnelles qui bloquaient la route d'un partenariat réel hommes-femmes. À l'intérieur de l'Église catholique romaine, des femmes se disent clairement appelées à la prêtrise ou au diaconat et présentent des indices vocationnels aussi sérieux que dans le cas de vocations d'hommes. Pourtant, cet appel, que l'institution ecclésiale refuse d'entendre, peut être fondé psychologiquement, théologiquement et pastoralement. C'est ce que la suite de ce travail tentera de démontrer.

« Vos fils et vos filles prophétiseront. »
(Jl 3,1)

CHAPITRE 2: L'APPEL DE CHRÉTIENNES CATHOLIQUES À UN MINISTÈRE ORDONNÉ EST-IL JUSTIFIÉ ET JUSTIFIABLE?

L'histoire et la Bible ont permis une meilleure vision de l'appel reçu par nos ancêtres dans la foi. Les témoignages de pasteures des Églises-soeurs sont venus enrichir les observations de notre passé chrétien. Des chrétiennes de notre Église nous ont raconté leur cheminement vers la prêtrise ou le diaconat. Ces femmes croient en la vérité et en la réalité de leur appel même si l'Église officielle ne le juge pas recevable. Pour questionner avec à propos et justesse cette position, une première investigation sera tentée du côté des sciences humaines. Dans un deuxième temps, nous chercherons une justification théologique du côté des Écritures, de la Tradition⁵⁷ et de la théologie contemporaine. Cette exploration permettra de faire un peu plus de lumière sur le problème posé. Il est important de bien fonder notre réflexion car le débat est parfois virulent; tous et chacun le savent, mais surtout toutes et chacune s'y sentent concernées.

1. LES SCIENCES HUMAINES EN DÉBAT

Depuis plus d'un siècle, les sciences humaines se sont grandement développées et ont apporté des éclairages importants dans nombre de problématiques humaines difficiles. Désormais, toute analyse doit tenir compte de leur apport dans la compréhension d'une question. La facette psychologique du problème sera ici privilégiée. Certes, il aurait été intéressant d'étudier les théories féministes sur le patriarcat et les traditions

⁵⁷ Le mot « Tradition » est ici utilisé en référence au dynamisme profond qui a traversé des siècles de vécu chrétien et qui demeure présent aujourd'hui. Le mot « tradition » se réfère davantage à une dimension particulière liée à un contenu culturel donné et qui a franchi le mur du temps. Pour marquer le premier emploi du mot nous utiliserons le T majuscule; dans le deuxième cas, nous écrirons « tradition ». Nous respecterons cependant le choix de chaque auteur lorsque viendra le temps de les citer.

andro-centriques de la religion mais le parcours emprunté est déjà suffisamment large pour répondre aux cadres exigés par un mémoire. Un choix s'imposait.

Quand il est question d'ordination des femmes, l'Église officielle ferme son discours affirmant que ce ministère doit être exclusivement réservé aux hommes. Des arguments d'ordre psychoaffectif puisés chez certains spécialistes des sciences humaines viennent renforcer cette idéologie. Les autorités religieuses utilisent leur argumentation pour appuyer certaines interprétations théologiques et ainsi, refuser aux femmes l'accès à l'ordination. Tony Anatrella, ce jésuite psychanalyste spécialisé en psychiatrie sociale, est un de ceux-là. *L'Église de Montréal*, hebdomadaire du diocèse de Montréal, a d'ailleurs publié un certain nombre de ses articles dans les dernières années. Il a également été invité, à plusieurs reprises, par le Grand Séminaire de Montréal pour y donner des conférences. Il s'avère important d'analyser ses écrits puisqu'il est un spécialiste écouté dans l'Église. Un de ses articles intitulé *Madame le Prêtre?*⁵⁸ résume sa pensée sur la question. Nous tenterons de bien comprendre son argumentation afin d'être capable, dans un deuxième temps, de la critiquer.

1.1 Argumentation de Tony Anatrella

En partant des données de la psychanalyse et en y mêlant des données théologiques et historiques, Anatrella exprime son opposition à l'ordination des femmes en invoquant trois niveaux d'arguments:

- 1) l'inégalité des sexes au point de vue psychologique et symbolique;
- 2) les rôles différents reconnus aux hommes et aux femmes par le Christ et l'Église;
- 3) la fonction symbolique accomplie par le prêtre.

⁵⁸ Tony Anatrella, *Madame le Prêtre?*, Femmes et hommes dans l'Église, (mars 1993), 53, 12-14.

Son argumentation se base principalement sur des théories développées par le père de la psychanalyse, Sigmund Freud, sans laisser beaucoup de place à l'évolution de cette science depuis la mort de son fondateur. Voyons un peu comment il présente ses arguments.

1.1.1 *L'inégalité des sexes au point de vue psychologique et symbolique*

Même s'il reconnaît une égalité en dignité entre l'homme et la femme, Anatrella rejette cette égalité au point de vue psychologique et symbolique. Parce que différents sexuellement, les hommes et les femmes ne peuvent aborder les réalités de la même façon. Par exemple, au plan social, la différence sexuelle entre les hommes et les femmes devrait se traduire par une différence au niveau du choix d'un métier. Pour Anatrella, nier cette différence entraîne des problèmes sociaux.

Il arrive aussi que quelqu'un, à cause d'une sorte de court-circuit dans son développement, vive une ambiguïté au niveau de son identité et en vienne à souhaiter être comme l'autre sexe. Selon Anatrella, ce doute psychosexuel marque davantage la fille que le garçon, non seulement dans les relations de son enfance, mais aussi dans sa vie sociale et amoureuse. Chez la femme, le désir d'être prêtre serait une projection de cette ambiguïté. Rechercher l'ordination serait alors une façon de s'identifier symboliquement à son père.

« Une société ne peut faire fonctionner la symbolique maternelle par le père et la symbolique paternelle par la mère⁵⁹ » même si c'est possible de suppléer à l'une ou l'autre fonction dans des circonstances spéciales. « Aller à l'encontre de la différenciation, dira-t-il, revient à se

⁵⁹ Tony Anatrella, *op. cit.*, pp. 12-13.

dépersonnaliser et rend impossible les liens sociaux⁶⁰. » Or, pour Anatrella, le métier de prêtre se double d'une symbolique masculine parce qu'il représente le Christ. Donc une femme ne peut vouloir être prêtre à moins de rechercher une identification masculine.

1.1.2 Les rôles différents reconnus aux hommes et aux femmes par le Christ et l'Église

Anatrella rappelle le rôle « irremplaçable » joué par les femmes dans la vie et l'expansion de l'Église: celles-ci accomplissent de nombreuses tâches essentielles à la vie de l'Église. Et, comme tout laïc, elles vivent elles aussi un sacerdoce, le sacerdoce baptismal qui est différent de celui des ministres ordonnés. Leur présence rappelle au prêtre que, même s'il est le chef de la communauté, il n'est pas le seul à exprimer la totalité du sacerdoce de l'Église: le laïc, comme baptisé, a toute sa place. Et la femme est une laïque.

Anatrella affirme que les ministères ordonnés ne sont pas offerts à des femmes à cause de leur sexe. Les apôtres étaient des hommes; leur successeurs doivent nécessairement l'être pour accomplir leurs ministères à l'image de la personne du Christ. Les textes officiels de l'Église reprennent souvent l'argument voulant que Jésus ait invité des hommes à Le suivre alors qu'il aurait pu facilement, à cette époque, appeler des femmes; car il y avait alors des femmes prêtres dans certaines religions païennes. L'intention de Jésus au niveau du sexe des ministres ordonnés était donc claire au dire du psychanalyste.

Et puis, il termine ce point en développant l'idée que la femme aurait davantage un rôle mystique. Le Christ la libérerait en effet du rôle de prêtre

⁶⁰ Tony Anatrella, *op. cit.*, p. 13.

pour qu'elle accède à une fonction davantage contemplative ou intérieure dans l'Église. Dieu, en choisissant des rôles différents reliés à l'identité, aurait voulu valoriser les femmes à ce niveau. Celles-ci n'ont donc pas besoin de devenir prêtres; Dieu leur réserverait une meilleure part.

1.1.3 La fonction symbolique accomplie par le prêtre

Anatrella aborde, dans un dernier temps, la dimension symbolique du ministère presbytéral. Le sacerdoce possède, à cause de sa dimension sacramentelle, une fonction symbolique. Le prêtre agit comme le Christ Fils de Dieu et non pas seulement en son nom pour nous permettre de participer à sa relation avec le Père et l'Esprit Saint. « Seule une image masculine à la suite de la personne du Christ, affirme-t-il, peut être le vecteur de cette filiation dans la mesure où le sacerdoce correspond à l'engagement de tout l'être de celui qui est appelé⁶¹. »

L'Église et les ministères ont été institués pour exercer la fonction symbolique du Fils de Dieu. Ordonner des femmes serait donc, à ses yeux, une erreur qu'il faut éviter même s'il y a un manque de prêtres. Cette pénurie de ministres ordonnés dépendrait davantage de l'affaiblissement de l'espérance et de la foi de notre Église et c'est à cette cause qu'il faudrait s'attaquer.

Bref, Anatrella apporte une argumentation qui cautionne le décret dit infallible voulant que la femme ne puisse être ordonnée prêtre. Il renforce les idées sous-jacentes à ce débat théoriquement clos. Pourtant, les arguments qu'il utilise pour s'opposer à l'ordination des femmes sont faibles et manquent de rigueur. Ils seront ici analysés et critiqués. D'autres

⁶¹ Tony Anatrella, *op. cit.*, p. 14.

psychanalystes, parmi lesquelles on retrouve Dominique Stein⁶² et Françoise Baldé⁶³, expriment des opinions différentes sur le sujet. Comme elles, je ne partage pas l'ensemble des idées d'Anatrella. Leurs avis nous aideront à critiquer son point de vue.

1.2 Critique des arguments de Tony Anatrella

Les arguments développés par Anatrella seront d'abord réfutés un à un avant de critiquer la logique et la crédibilité de son argumentation.

1.2.1 Réfutation terme à terme

1° L'inégalité des sexes au point de vue psychologique et symbolique

Il est possible, comme le fait Anatrella, d'affirmer que, parce que différents sexuellement, l'homme et la femme sont différents au niveau relationnel et vivent ainsi, à cause de cette différence, des réalités inaccessibles à l'autre. Il est également acceptable d'endosser l'idée que l'homme ou la femme puisse occasionnellement rêver être de l'autre sexe. Toutefois, affirmer de façon aussi peu nuancée que « la femme, dans son inconscient, rêve *souvent* d'être un homme⁶⁴ », manque de rigueur scientifique. De plus, le désir d'être comme l'autre sexe ne serait pas l'apanage du sexe féminin: on connaît des hommes qui envient les femmes parce qu'elles peuvent porter un bébé et donner la vie.

La psychanalyse freudienne parle du déploiement de pulsions propres à différents stades du développement de l'enfant; elle sert de toile

⁶² Dominique Stein, *Réflexion psychanalytique à propos du sacerdoce des femmes*, Lumière et Vie, (septembre 1995), 224, 43-50.

⁶³ Françoise Baldé, *Pour Femmes et Hommes en Église*, Femmes et Hommes en Église, (mars 1994), 53, 9-11.

⁶⁴ Tony Anatrella, *op. cit.*, p. 12.

de fond à la théorie développée par Anarella. À la phase génitale, même s'il arrive que la petite fille puisse parfois souhaiter devenir comme son père et le petit garçon comme sa mère, le conflit, normal à cette période de développement, se règle quand le garçon en vient à vouloir être comme son père et la fille comme sa mère. Et, quand ce conflit n'est pas résolu, il cherche à s'exprimer de façon déguisée chez l'adulte. Chez la femme qui a mal assumé son identité psychosexuelle, cette envie s'exprimerait à travers différentes manifestations plus ou moins déviantes. Ce phénomène se produit parfois mais on peut également le retrouver chez l'homme.

Anarella semble être resté figé à cette interprétation. Pourtant, une tendance psychanalytique contemporaine met davantage l'accent sur la relation que l'un et l'autre sexe entretient avec un *symbole phallique* plutôt que sur la seule envie du pénis et l'angoisse de castration; on parle de désir de toute-puissance et de peur de perdre son intégrité, quel que soit son sexe. Que de personnes, hommes ou femmes, désirent être dans une meilleure position ou remplir une fonction plus épanouissante. Dominique Stein donne plusieurs raisons qui pourraient faire qu'une femme puisse désirer accéder à telle fonction ou à tel rôle habituellement réservé à un homme: une femme pourrait remplir telle responsabilité pour avoir le dessus sur un frère que son père lui a toujours préféré; une autre pourrait, à travers telle responsabilité, souhaiter être reconnue socialement et mettre un peu de baume sur une souffrance liée à une ancienne non-reconnaissance; une femme pourrait aussi trouver dans la prêtrise une façon d'accéder à une place qu'elle n'a jamais osé prendre auparavant parce que, femme, elle se conformait inconsciemment à la place seconde prétendument attribuée à la femme. Vouloir accéder à la prêtrise ou à un métier traditionnellement réalisé par un homme pourrait tout simplement être une façon de se libérer d'entraves intérieures. Devenir prêtre pourrait être un moyen d'utiliser ses compétences et de se réaliser personnellement en faisant abstraction du

monopole masculin en vigueur jusque-là dans ce domaine⁶⁵. Nous sommes loin du désir d'être un autre que soi-même.

Les femmes interviewées étaient conscientes des pièges inhérents à cette difficile quête de soi; une avoue y avoir succombé:

-« Je dois dire que j'ai développé à l'adolescence une certaine jalousie intérieure... une envie même... j'aurais donc voulu naître garçon pour pouvoir être prêtre! »

-« Si j'étais un garçon et que je faisais ma demande pour l'ordination presbytérale, le fait de raconter cette anecdote serait probablement perçu comme quelque chose d'émouvant... (...) Pour une fille, j'imagine que ce serait considéré comme une lubie, une inconscience profonde, une méconnaissance du Seigneur, un refus de ma féminité et une jalousie du masculin... »

Une telle conscience manifeste une santé mentale impressionnante.

Quand ces femmes font référence à leur identité sexuelle, elles le font parce qu'elles se sentent limitées dans le rôle qu'elles ne peuvent remplir pleinement et non parce qu'elles souhaitent être des hommes. La fonction qu'elles remplissent exige d'être prêtre pour être réalisée pleinement:

« J'avais dit à l'évêque: " Moi, je pourrais rendre ces services: confesser, célébrer l'eucharistie." Il m'avait répondu: " Si ce n'était que de moi, je vous ordonnerais ". Je ne pouvais pas être ordonnée parce que je n'étais pas un homme. »

Les motifs invoqués sont loin du vague désir inconscient d'être un homme. Ils se réfèrent à une limite précise reliée au sexe, limite qu'on retrouve presque exclusivement dans l'Église catholique romaine, du moins en Occident.

⁶⁵ Dominique Stein, *op. cit.*, p. 47.

L'argumentation d'Anatrella est biaisée. Il utilise ses connaissances pour servir sa cause à tout prix. Il oublie de mentionner que l'univers des fantasmes sur lequel il appuie une partie de son argumentation est presque toujours bisexué. Hommes et femmes peuvent, dans leur imaginaire, occuper les places masculines comme féminines: des hommes y occupent une position féminine et maternelle, des femmes se retrouvent dans le rôle d'un homme. Il faut donc être prudent lorsqu'on parle de fantasmes et surtout lorsqu'on cherche à les interpréter. Certaines personnes qui vivent une démarche psychanalytique réalisent parfois qu'elles souhaitent devenir religieux ou religieuses parce que c'est une façon de nier leur sexualité; certains hommes peuvent réaliser qu'ils souhaitent devenir prêtres parce que leur identité sexuelle est mal intégrée; devenir prêtre les confirmerait alors dans leur identité masculine puisque seuls les hommes peuvent accéder à la prêtrise⁶⁶. Lorsque Anatrella utilise cet argument, il est loin d'avoir réglé la question. Il la simplifie beaucoup trop sans y apporter les nuances nécessaires. Affirmer que la femme dans son inconscient rêve souvent d'être un homme sans autre commentaire ni justification est une affirmation peu compatible avec les subtilités et les détours de l'inconscient⁶⁷. Ce n'est qu'à la suite d'un long cheminement psychothérapeutique qu'il serait possible d'affirmer qu'une femme, et non toutes les femmes, qui désire devenir prêtre souhaiterait dans le fond devenir un homme.

De plus, il ne faut pas oublier que le premier objet est maternel donc féminin; la psychanalyse s'y réfère constamment⁶⁸. L'ouvrage d'Eugen Drewermann, *Fonctionnaires de Dieu*⁶⁹, aide à comprendre à quel point les motifs exprimés pour l'appel à la prêtrise chez les hommes cachent, dans certains cas, des motifs inconscients de crainte des femmes, de soif du

⁶⁶ Françoise Baldé, *op. cit.*, p. 10.

⁶⁷ Dominique Stein, *op. cit.*, p. 48.

⁶⁸ Françoise Baldé, *op. cit.*, p. 10.

⁶⁹ Eugen Drewermann, *Fonctionnaires de Dieu*, Albin Michel, Paris, 1993.

pouvoir, de crainte de leurs pulsions homosexuelles. Et lorsque le candidat à la prêtrise ou au diaconat n'a pas eu la chance et la volonté d'épurer ce désir à travers un accompagnement psychologique et spirituel, l'ambiguïté de sa vocation demeure. Il est vrai de dire que les désirs de l'inconscient doivent être dépassés pour faire un réel choix de vie sinon ces choix sont faussés. Mais cette vérité concerne également les hommes.

La psychanalyste Dominique Stein s'est penchée sur cette question en scrutant l'expérience de femmes pasteures de l'Église anglicane. N'ayant pas rencontré de femmes pasteures dans sa pratique de psychanalyste, elle a longuement soupesé les témoignages recueillis par Jean Mercier pour l'Église anglicane. Et elle n'a découvert aucun élément structurellement névrotique chez une femme qui souhaiterait éventuellement devenir prêtre.

« J'ai lu et relu ces pages, dit-elle, je les ai écoutées résonner en moi et je n'ai entendu aucune fausse note, aucun son triomphaliste ou revendicateur, plutôt une acceptation tranquille (et maintes fois exprimée) de leur vulnérabilité qui m'apparaît comme une forme élégante de leur réel courage. Avant de décider *a priori* et *ex cathedra* de leur statut et de leurs motivations, si on les écoutait?⁷⁰ »

Ces femmes qui souhaitent être prêtres ou diacres ne cherchent pas le pouvoir ou à devenir des hommes; elles cherchent à vivre l'appel à servir Dieu ressenti au plus profond d'elles-mêmes et renforcé par leurs communauté chrétienne. C'est ce qu'exprime Élisabeth Schmidt dans son cheminement de pasteur de l'Église réformée de France. Jamais, à aucun endroit, elle ne manifeste le désir d'être un homme. Son témoignage traduit plutôt un profond respect de la différence hommes-femmes. Tout ce qu'elle souhaite, c'est prendre la place qui lui revient, jouer son rôle et traduire dans sa pratique pastorale son désir de suivre les traces de Jésus. C'est ce

⁷⁰ Dominique Stein, *op. cit.*, pp. 49-50.

qui est aussi ressorti des entrevues réalisées pour cette recherche.

Lorsqu'Anatrella affirme que l'égalité en dignité existe entre les hommes et les femmes mais qu'au niveau psychologique et symbolique elle n'existe pas, il confond égalité et identité en s'exprimant de la sorte puisque le propre de l'égalité est justement de comparer deux réalités non identiques⁷¹.

Quand il parle d'une approche de la réalité différente selon le sexe, il a raison. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas une approche complémentaire pour vivre la prêtrise. Ce n'est pas pour rien que Dieu a créé l'humanité hommes et femmes. En ce sens, il serait intéressant de souligner l'expérience rapportée par Suzanne Tunc dans le supplément au bulletin *Femmes et hommes en Église*. Un de ses amis, méthodiste, venait de perdre sa femme. Lorsqu'il apprit que les obsèques allaient être célébrées par une femme-pasteure, il en fut désolé. Quelque temps après, il lui confiait combien la cérémonie avait été belle: « Jamais un homme, reconnaissait-il, n'aurait pu parler avec tant de chaleur, de douceur, de tendresse, et célébrer avec autant de ferveur⁷². » Même si cette expérience nous montre l'avantage qu'il y a à utiliser les forces complémentaires données par le Créateur à chacun des deux sexes, Anatrella n'en tient pas compte et garde son idée.

2° Les rôles reconnus aux hommes et aux femmes par le Christ et l'Église

Anatrella parle de rôles différents reconnus aux hommes et aux femmes par le Christ et l'Église. Et l'un de ces rôles serait la fonction mystique. Croire que le Christ libère les femmes de la fonction presbytérale

⁷¹ Isabelle Chaireire, *op. cit.*, p. 91.

⁷² Suzanne Tunc, *Féminité et ministère*, Femmes et hommes en Église, (juin 1994), supplément au bulletin, 58, pp. 17-18.

pour qu'elles accèdent à une fonction plus mystique dans l'Église est difficile à endosser. Une telle affirmation induirait que les prêtres sont à un tel point aliénés par leur devoir presbytéral qu'ils ne pourraient ainsi accéder à une vie mystique. Les femmes, ces chanceuses, seraient délivrées des responsabilités reliées aux structures institutionnelles trop médiocres pour leur grandeur et seraient sur le chemin idéal pour atteindre la sainteté. Des hommes autant que des femmes n'apprécieraient sûrement pas cette interprétation.

Anatrella confond femme et féminin. Pourtant en psychologie, il est souvent question de bisexualité. Plusieurs spécialistes des sciences humaines affirment en effet qu'il y a du féminin et du masculin en chacun. Freud lui-même a affirmé l'existence d'une bisexualité psychique :

« Tout être humain (...) présente, au point de vue biologique, un mélange des caractères génitaux propres à son sexe et des caractères propres au sexe opposé, de même qu'un mélange d'éléments actifs et passifs, que ces éléments d'ordre psychique dépendent ou non de caractères biologiques⁷³. »

Si l'univers mystique est supporté par le féminin en chacun, il n'est pas le spécifique de la femme. Il ne manque en effet pas de prêtres, parmi les grands mystiques. Faire correspondre le féminin et la femme n'est pas pertinent et ce, en raison même de l'équivoque de la bisexualité en chacun de nous. Terminons avec la fonction symbolique accomplie uniquement par le prêtre. À ce niveau également, il y aurait des nuances à apporter.

3° La fonction symbolique accomplie par le prêtre

Affirmer que les ministères ordonnés sont confiés à des hommes parce qu'ils sont à l'image de la personne du Christ, donc que les femmes

⁷³ Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Gallimard, Paris, 1949, p. 148.

dans leur être de femme ne sont pas à l'image du Christ, visage de Dieu⁷⁴, n'est pas défendable. Dieu, en s'incarnant, a dû choisir un des deux sexes comme il a dû choisir un peuple parmi plusieurs. Et Il avait créé hommes et femmes à son image (Gn 1,27). Cette affirmation, qui relève du symbole, irait à l'encontre du sens premier donné à la création par le Créateur.

Si on admet l'idée que la fonction sacerdotale soit une fonction symbolique dont l'objectif est de représenter le Christ sur la terre et dans l'histoire, il faut s'entendre sur la définition d'une fonction symbolique. S'il s'agit d'une d'identité point par point et terme à terme à la personne de Jésus, bien des questions se posent: que faire d'un prêtre non circoncis, noir, jaune ou instruit ou du prêtre lui-même puisque cette fonction ne se retrouve nulle part dans les récits néotestamentaires? Par contre, s'il s'agit d'une relation symbolique que la personne du prêtre établit par son ministère entre une Réalité invisible et l'assemblée visible des croyants (dans le cas de la présidence de l'eucharistie par exemple), la différence sexuelle de l'ordonné(e) importe peu⁷⁵.

Aucun argument en ce sens ne peut être fondé sur la psychanalyse. C'est pourquoi la position d'Anatrella contre l'ordination des femmes, laquelle repose uniquement sur le prétendu refus de la différence sexuelle, n'est pas pertinente en la matière⁷⁶.

« Il faut d'autre part souligner que dans la célébration eucharistique, le prêtre ne "représente" pas le Christ comme dans une pièce de théâtre. La formule "*in persona Christi*", signifie seulement que ce n'est pas en son nom propre que le prêtre agit, mais au nom du Christ, car tout don de grâce, tout sacrement, ne vient pas du prêtre, mais du Christ. C'est, selon nos règles ecclésiologiques, l'ordination qui donne au célébrant la possibilité de transmettre cette

⁷⁴ Isabelle Chaireire, *Un déni d'humanité sur l'ordination des femmes, encore!*, Lumière et Vie, (septembre 1995), 224., p. 91

⁷⁵ Dominique Stein, *op. cit.*, p. 48.

⁷⁶ *Ibid.*, pp. 48-49.

grâce. Une femme “ ordonnée ” agirait donc aussi bien “ *in persona Christi* ” qu’un homme⁷⁷. »

Car il ne s’agit pas d’une représentation mimétique du Jésus, homme de Nazareth, mais d’un référent symbolique au Christ ressuscité continué dans le mémorial eucharistique toujours actualisé.

Un autre commentaire pourrait également clarifier la situation. Dans une relation thérapeutique, une femme peut être amenée à supporter efficacement une identification masculine et un homme, une identification féminine; l’expérience psychanalytique l’a maintes fois démontré. D’un point de vue psychanalytique, rien n’empêcherait donc une femme de représenter le Christ et d’intervenir « *in persona Christi* ».

Les arguments invoqués par Anatrella contre l’ordination des femmes s’avèrent plutôt faciles à réfuter. Sa façon d’argumenter est également contestable. Elle touche un problème de crédibilité tant au niveau de sa profession que de la science elle-même.

1.2.2 Une interprétation peu crédible

Anatrella est un psychanalyste et il se présente comme tel. Toutefois, son argumentation dépasse le plan psychanalytique; il argumente comme s’il écrivait en tant que moraliste, exégète ou théologien. Pourtant, un professionnel qui veut être crédible doit s’en tenir à son champ de compétence lorsqu’il donne son opinion comme professionnel; il doit aussi éviter les généralisations. La tâche première du psychanalyste consiste à aider le client à voir clair en lui plutôt que de statuer sur la légitimité d’un fait: ici, ordonner ou ne pas ordonner des femmes. La façon d’utiliser les connaissances psychologiques apparaît biaisée chez Anatrella. Il fait, par

⁷⁷ Suzanne Tunc, *op. cit.*, pp. 20-21.

exemple, servir à la cause qu'il défend, un domaine propre à la psychanalyse, celui des fantasmes. Et puis, il semble confondre l'ordre éthique, l'ordre psychologique, l'ordre biblique et l'ordre théologique.

Comme homme de science, le psychanalyste doit chercher à intégrer son expérience et à l'utiliser pour faire avancer la science. Au lieu d'intervenir scientifiquement dans le domaine qui est le sien, Anatrella dévie vers un tout autre ordre d'argument. Un psychanalyste ne peut prétendre solutionner le débat sur l'ordination des femmes quand il se prononce comme psychanalyste; le spécifique de sa tâche consiste plutôt à creuser la motivation sous-jacente au choix de chacun, motivation qui varie d'une personne à l'autre et ne peut être généralisable. Un psychanalyste qui veut argumenter à partir d'un cadre de référence psychanalytique doit s'y référer jusqu'au bout; il ne doit pas seulement y puiser les arguments qui peuvent appuyer sa position en faisant abstraction des autres.

Le psychanalyste peut questionner la motivation qui habite ceux et celles qui désirent devenir prêtres ou diacres, mais il ne peut se poser en juge; il ne peut, comme professionnel s'afficher « pour » ou « contre » l'ordination des femmes. Il peut simplement ramener l'individu à ses motivations réelles et l'aider à cheminer dans tout ceci. Or, Anatrella justifie sa position au lieu d'être à l'écoute de ce qui anime profondément celles et ceux qui cherchent à répondre aujourd'hui à ce à quoi ils se sentent appelés. Que ceux-ci soient en accord ou non avec les points de vue de l'institution n'est pas du ressort du psychanalyste⁷⁸.

Anatrella prétend comprendre ce que Jésus a voulu faire. Comme l'exprime si bien René Jaouen, pour être fidèle au Maître, celui qui se réclame de Lui ne peut exclure la moitié féminine lorsqu'il est question de

⁷⁸ Françoise Baldé, *op. cit.*, pp. 10-11.

représenter le Christ. Jésus a toujours cultivé en lui-même, non seulement les qualités le plus souvent reconnues comme viriles, y compris lorsque nécessaire, la violence et l'agressivité, mais aussi les qualités féminines de son être et aucun homme au monde ne les a portées plus haut sans confusion ni ambiguïté⁷⁹.

«Le refus actuel de l'Église catholique romaine d'ordonner des femmes est théologiquement injustifié, et aucun argument psychanalytique n'est recevable pour conforter cette attitude qui cause un grave préjudice au témoignage porté à l'Évangile. L'assignation des femmes à un destin - liée à l'affirmation d'une nature prétendument spécifique - et le refus de les inscrire dans l'historicité soutiennent seuls cette position anachronique⁸⁰. »

Il serait également intéressant de rappeler le message de Roger Mehl, théologien de l'Église réformée de France, au synode national de Nantes, au moment où a été votée l'acceptation des femmes comme prêtres: « La question qui se pose, disait-il, est d'extirper de nos consciences certains facteurs non théologiques qui pèsent très lourds dans le débat et qui relèveraient souvent de la psychanalyse ⁸¹. » Des femmes comme des hommes pourraient souhaiter devenir prêtres pour des motifs autres que ceux de l'évangile. Ces candidats et candidates doivent être ramenés à leurs motivations réelles pour épurer leur choix. Mais ça n'a rien à voir avec le sexe des personnes.

Pour réfuter l'idée de l'ordination des femmes, on utilise abondamment des arguments psychologiques; on oublie toutefois, pour appuyer l'idée contraire, ceux plus simples que la vie nous offre. Pourtant, des gestes tels que rompre le pain, imposer les mains, caresser les enfants,

⁷⁹ René Jaouen, « Le point de vue de l'anthropologie » dans *Pleins feux sur le partenariat en Église*, * Actes du symposium * *Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, p. 101.

⁸⁰ Isabelle Chaireire, *op. cit.*, p. 87.

⁸¹ Jean Mercier, *op. cit.*, p. 158.

soigner les malades, laver ce qui est souillé font partie de la réalité quotidienne d'un grand nombre de femmes bien avant que d'être utilisés dans la symbolique sacramentaire. Comment se fait-il qu'ils perdent de leur signification quand il s'agit de les faire « en mémoire » de Jésus? Pourquoi faut-il que l'autorité d'un homme soit nécessaire pour donner un sens religieux à ces gestes?⁸² Pussions-nous un jour entendre un témoignage semblable à celui de David McClean, un des artisans laïcs de la législation sur l'accessibilité des femmes à l'ordination dans l'Église anglicane d'Angleterre:

« Pendant trop longtemps, les dons particuliers des femmes ont été sous-utilisés et sous-évalués. Nous avons verrouillé leurs talents. Nous avons refusé aux femmes la possibilité de répondre à l'appel que leurs dons suggéraient, à travers des vies dévouées au ministère de prêtre⁸³. »

La psychologie ne réussit pas à réfuter la validité de ces appels de femmes. Au contraire, elle vient plutôt en renforcer la pertinence. Il en est de même pour les Écritures, la Tradition et la théologie contemporaine. La suite de ce travail permettra de le constater.

2. UNE INTERPRÉTATION THÉOLOGIQUE RENOUVELÉE

Depuis Vatican II, la théologie a ouvert certaines fenêtres. Un ménage a été commencé dans certaines affirmations séculaires concernant, entre autres, nos frères et soeurs des autres Églises de même que nos frères et soeurs de l'univers juif. Le pape Jean XXIII, initiateur du concile Vatican II, voulait que l'Église redevienne prophétique et apprenne à reconnaître quotidiennement les signes des temps. Suite à ce concile, de nouveaux courants théologiques ont vu le jour. Qu'on pense seulement à l'ecclésiologie de communion développée depuis ce temps. Même si cette

⁸² Marie-Andrée Roy, *Les ouvrières de l'Église*, Médiaspaul, Montréal/Paris, 1996, p. 85.

⁸³ Jean Mercier, *op. cit.*, p. 106.

terminologie est parfois récupérée par un certain courant conservateur présent dans l'institution ecclésiale, il n'en demeure pas moins que cette nomenclature est l'indice d'un tournant d'ouverture que l'Église a voulu prendre. Dans la foulée de ce concile, des théologiennes et des théologiens ont commencé à dénoncer l'oppression souvent faite aux femmes dans les sociétés patriarcales et à tenir des discours plus libéraux concernant l'ordination et la place des femmes dans l'Église et la société. En voici quelques-uns:

-Olivette Genest:

« (...) les grands textes de libération, invoqués par la théologie du même nom, s'appliquent-ils à l'oppression des femmes? Rien ne permet de l'affirmer. La femme pauvre continue à être pauvre après les grands Exodes qui n'ont rien changé à la structure patriarcale. Dans un Israël libre et libéré, elle demeure dans la même case de soumission et de libération. Et c'est ici que la Bible est mise en question, dans cette injustice légalisée socialement et religieusement⁸⁴. »

-Hans Küng:

« Il n'y a pas de fondement théologique sérieux contre l'ordination des femmes au ministère presbytéral. L'assemblée des douze apôtres, exclusivement masculine, ne peut être expliquée que dans le contexte socioculturel de son époque. Les raisons que l'on apporte traditionnellement pour l'exclusion des femmes, (à savoir que le péché vient par la femme, que celle-ci fut créée en second lieu, que la femme n'aurait pas été créée selon l'image divine, qu'elle a ses règles, etc.), ne peuvent pas s'appuyer sur Jésus et témoignent d'une diffamation théologique de la femme.

Autrefois, dans l'Église primitive, les femmes avaient un rôle prépondérant (Phébée et Prisca) et quand l'on considère la position actuelle de la femme dans l'économie, les sciences, la culture, l'État et la société, on s'étonne qu'elle soit écartée de la prêtrise. Cela ne devrait plus durer

⁸⁴ Olivette Genest, « Quand l'Écriture suggère ce qu'il nous reste à écrire sur le partenariat », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, p. 75.

et Jésus et l'Église primitive étaient, eux aussi, en avance dans leur appréciation de la femme. Par contre, l'Église catholique actuelle et d'autres Églises chrétiennes sont en retard sur leur temps à ce sujet⁸⁵. »

-Micheline Laguë:

« (...) en refusant l'accès des femmes au ministère ordonné, le Magistère atteint de plein fouet le principe de la parité totale. On peut dire, pour reprendre pertinemment l'image de la course, que les chrétiennes sont disqualifiées, avant même de prendre le départ du seul fait qu'elles sont des femmes. Comment ne pas voir en cette exclusion sans appel la forme radicale de la discrimination sexuelle⁸⁶. »

-André Naud:

« Dans l'Église, les ministères fondés sur l'ordination sacerdotale sont le lieu d'exercice de l'autorité, notamment en matière d'enseignement et de doctrine. C'est pourquoi, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, bannir les femmes de ce lieu, seulement parce qu'elles sont femmes, comportera toujours qu'on enferme toutes ces dernières, parce que femmes, dans un statut d'infériorité. Dans ces conditions, parler d'égalité fondamentale paraît et paraîtra toujours n'être que belles « paroles creuses »⁸⁷. »

Les extraits de ces quatre théologiennes et théologiens ne sont cités ici que pour faire écho à ce qui devient de plus en plus un courant théologique important dans l'Église catholique romaine. Ces positions non équivoques trouvent leur fondement dans les Écritures, la Tradition et la théologie contemporaine. C'est à ces sources que nous puiserons notre compréhension théologique des appels ressentis dans le cœur des femmes interrogées pour ce mémoire. La Tradition, si son sens est bien compris,

⁸⁵ Hans Küng, *Garder espoir*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1991, pp. 147-148.

⁸⁶ Micheline Laguë, « Des mots et des hommes, le partenariat piégé à sa source », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, p. 172.

⁸⁷ André Naud, « Égalité fondamentale et partenariat intégral », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, p. 199.

peut difficilement être invoquée pour s'opposer à l'ordination des femmes; pas plus que les Écritures, nous le verrons. Au contraire, plusieurs textes viennent appuyer ces appels. La théologie, celle du moins qui se réfère à une ecclésiologie de communion, peut difficilement repousser ces interpellations. Notre interprétation cherchera le véritable sens des ministères ordonnés avant de le mesurer à la pratique ministérielle de femmes qui disent recevoir cet appel.

2.1 Ce que la Tradition nous révèle

Il arrive que la Tradition soit comprise comme un élément statique conservé et répété à travers le temps alors qu'elle devrait être envisagée de façon vivante. C'est à ce niveau qu'elle a son importance dans l'Église. La Tradition ne peut être que dynamique puisqu'elle se réfère à Jésus-Christ vivant et agissant ici et maintenant au coeur de l'humain. Et elle ne doit pas se limiter à une référence immuable à des textes historiques même si ceux-ci l'éclairent et la fondent⁸⁸. Comme l'exprime si bien Fernand Dumont, la Tradition est le témoignage chrétien continué à travers l'histoire en même temps que l'épreuve de son authenticité même. Elle n'est pas un dépôt ficelé dans un emballage hermétique⁸⁹. Elle n'est pas la conservation jalouse d'un bien acquis. La Tradition donne un sens au présent en suscitant la réflexion et l'initiative⁹⁰. Tout en demeurant rattachée au phylum chrétien, la communauté se doit donc de faire preuve de créativité pour actualiser le message évangélique dans la culture actuelle; elle doit proposer un discours intelligible et crédible pour aujourd'hui en fonction d'expériences proprement inédites⁹¹. Comme le Nouveau Testament

⁸⁸ Fernand Dumont, *Une foi partagée*, Bellarmin, Montréal, 1996, pp. 263-264.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 156

⁹⁰ *Ibid.*, p. 223.

⁹¹ Pierre Lucier, « Réflexions sur la méthode en théologie » dans *Cahiers d'études pastorales 5, La praxéologie pastorale, tome 2*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1987, pp. 65-66.

demeure pour la communauté croyante le lieu par excellence où s'est fixé l'essence du christianisme, elle doit apprendre à « décrypter » les signes chrétiens que les textes fondateurs révèlent⁹² et les actualiser ici et maintenant.

Le désir des femmes concernant les ministères ordonnés devrait être scruté dans cette perspective. Leur appel s'inscrit dans le mouvement d'une tradition vivante qui se doit d'être à l'écoute des signes des temps et fidèle à la mission évangélique⁹³. Malheureusement, au lieu de devenir l'occasion de créativité, la Tradition sert souvent de prétexte pour faire taire la nouveauté qui fait peur.

L'avis d'un évêque anglican, Michael Adie, impliqué dans le processus décisionnel qui a conduit à l'ordination des femmes de l'Église anglicane d'Angleterre, est intéressante à ce sujet. Il permet de mieux situer la place de la Tradition dans le débat actuel:

« L'ordination des femmes à la prêtrise est peut-être contraire à la tradition en ce sens qu'elle n'a jamais eu lieu auparavant, mais elle n'est pas contraire à la tradition en tant que Vérité qui nous est transmise. Cette évolution est requise de nous si nous voulons être fidèles à la tradition à la lumière de la vérité contemporaine (...) Je crois que la tradition est une vérité vivante et organique, enracinée dans l'Écriture, et que l'Esprit de Dieu nous conduit à transposer la vérité ancienne en des termes nouveaux (...)»⁹⁴.

C'est donc à l'esprit de la Tradition qu'il faut retourner et non à la lettre: « car la lettre tue mais l'Esprit donne la vie » (2 Co 3,6). Cet Esprit pousse en avant (qu'on se souvienne du vent de la Pentecôte); il ouvre les cœurs et donne le goût d'aller plus loin. Il n'est ni statique, ni figé; c'est du moins ce

⁹² Pierre Lucier, *op. cit.*, p. 73.

⁹³ Pierrette Daviau et Micheline Laguë, *L'Église recroquevillée*, Femmes et hommes dans l'Église, (mars 1993), 53, pp. 15-16.

⁹⁴ Jean Mercier, *op. cit.*, p. 108.

que les Écritures nous révèlent. Pourquoi l'appel vocationnel ne serait-il pas scruté dans une perspective semblable?

2.2 Ce que les Écritures révèlent

Le retour aux sources, aux textes fondateurs permet de mieux comprendre les fondements théologiques de l'appel. C'est du moins ce que les textes m'ont aidée à établir. Je présenterai d'abord ce qu'ils m'ont révélé au sujet de la question des ministères comme tels, puis, dans un deuxième temps, de l'appel vocationnel lui-même.

2.2.1 Les ministères dans les Écritures

La question des ministères est complexe et présentement très débattue sur le terrain ecclésial. Y a-t-il des fondements aux ministères des laïcs? Est-ce que le ministère presbytéral n'a pas siphonné, à lui seul, toutes les avenues ministérielles? Quel rapport existe-t-il réellement entre charismes, ministères et communautés? Quels impacts ont les polarisations clercs-laïcs sur notre conception des ministères? Toutes ces questions et bien d'autres montrent la complexité du débat.

Je ne prétends pas répondre à toutes ces questions, loin de là. Je cherche seulement à mieux comprendre un aspect que je considère important parce qu'il touche le noyau dur de la théologie des ministères, à savoir la fixation des ministères ordonnés sur un seul sexe, le sexe masculin. Je n'entrerai pas dans le problème que ces hommes doivent nécessairement être célibataires ou veufs à tout le moins. La réflexion restera donc dans le corridor étroit de notre problématique. C'est sa faiblesse. Espérons qu'elle puisse devenir aussi une force.

La définition retenue pour le terme « ministère » sera celle donnée

par Paul dans sa première épître aux Corinthiens (1 Co 12,4-11), une définition qui remonte aux origines de la chrétienté: le ministère est un don de l'Esprit, ordonné au bien de tous et qui s'exerce avec l'assentiment combiné du ministre et de la communauté⁹⁵.

Or, les chrétiennes interrogées mettent leurs dons reçus de l'Esprit au service de la communauté, acceptent librement ce service et, en retour, la communauté les reconnaît et accepte le rôle qu'elles remplissent en leur sein. L'une d'elles dira clairement: « Moi, je reconnais mon travail pastoral comme un ministère, comme un service. »

La question qui surgit immédiatement est claire: existe-t-il des ministères qui devraient être réservés à l'un ou l'autre sexe? Le Vatican réserve l'ordination au sexe masculin et justifie souvent son refus d'ordonner des femmes en s'appuyant sur des textes de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Il est donc important de regarder les textes sur lesquels s'appuient ces déclarations afin de garder ouvert ce débat que certains considèrent clos.

Un regard sur l'Ancien Testament

Lorsque, dans l'Église, il est question des relations hommes-femmes, les deux textes anciens les plus cités sont Gn 1,27-28 et Gn 2,18-25.

« Dieu créa l'homme à son image,
à l'image de Dieu il le créa;
mâle et femelle il les créa.

Dieu les bénit et Dieu leur dit: « Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la. Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre! » »

(Gn 1,27-28)

⁹⁵ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 16.

« Le Seigneur dit: " Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul. Je veux lui faire une aide qui lui soit accordée. " Le Seigneur Dieu modela du sol toute bête des champs et tout oiseau du ciel qu'il amena à l'homme pour voir comment il les désignerait. Tout ce que désigna l'homme avait pour nom " être vivant "; l'homme désigna par leur nom tout bétail, tout oiseau du ciel et toute bête des champs, mais pour lui-même, l'homme ne trouva pas l'aide qui lui soit accordée. Le Seigneur Dieu fit tomber dans une torpeur l'homme qui s'endormit; il prit l'une de ses côtes et referma les chairs à sa place. Le Seigneur Dieu transforma la côte qu'il avait prise à l'homme en une femme qu'il lui amena. L'homme s'écria:

" Voici cette fois l'os de mes os et la chair de ma chair, celle-ci, on l'appellera femme car c'est de l'homme qu'elle a été prise. "

Aussi l'homme laisse-t-il son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils deviennent une seule chair.

Tous deux étaient nus, l'homme et sa femme, sans se faire mutuellement honte. »

(Gn 2,18-25)

La façon de lire ces textes est déterminante pour l'interprétation donnée aux relations hommes-femmes dans le plan de Dieu. Plusieurs documents officiels de l'Église, des origines jusqu'à aujourd'hui, avancent l'idée d'une supériorité de l'homme sur la femme en partant d'une interprétation de ces textes. Si c'était vrai que Dieu avait appelé l'homme à dominer la femme, à en être le maître, comme le laissent entendre plusieurs textes concernant la non-accessibilité des femmes aux ministères ordonnés, les femmes seraient confinées à vivre une relation de foi avec un être tout-puissant qui les traite injustement; il existerait donc un Dieu qui reconnaît les hommes à part entière et un Dieu qui confère aux femmes une infériorité « originelle ». Cette conception de Dieu demeure insoutenable pour les femmes et pour un certain nombre d'hommes; ce Dieu en qui elles croient

s'est pourtant défini comme l'amour, la tendresse, la bienveillance comme nous le démontrent plusieurs récits bibliques. L'analyse de ces deux textes devrait nous faciliter le questionnement de ce que nous retrouverons en arrière-plan des textes officiels qui s'appuient sur l'antériorité de l'homme sur la femme. L'enjeu est essentiel. Voici une interprétation de ces textes qui permet de considérer différemment la relation hommes-femmes.

Les textes de la Genèse rappellent que l'être humain a subi une progression semblable à la terre lors de sa création. De même que la terre a été créée par étapes, allant du « vide et vague » (*tohu wa bohu*) jusqu'à la séparation et la mise en place de chaque chose (Gn 1,1-10), de même l'humain, l'adam, a aussi été créé par étapes; car Il était lui aussi *tohu-bohu*, mélangé, indistinct, solitaire. Ce n'est que lorsque Dieu eut séparé, dans l'humain, le mâle et la femelle, que la création de l'humanité fut achevée. Alors l'homme prit conscience de lui-même (*ish*) lorsqu'il vit apparaître la femme (*isha*). De l'adam, l'humain, sont sortis l'Homme et la Femme⁹⁶.

De plus, dès la première page, la Bible nous montre un homme et une femme créés à l'image de Dieu et appelés ensemble à la fécondité et à la domination de l'humanité:

« Et Dieu créa l'humanité à son image,
à l'image de Dieu il la créa;
mâle et femelle il les créa »
(Gn 1,27).

Cette citation biblique traduite mot à mot et replacée dans l'ordre originel de l'hébreu donnerait le texte suivant:

« Et créa Dieu l'humanité à son image,
à l'image de Dieu il créa elle;
mâle et femelle il créa eux »
(Gn 1,27).

De plus, l'équilibre de la phrase met l'égalité entre le bloc « mâle et

⁹⁶ René Jaouen, *op. cit.*, pp. 101-102.

femelle » et « image de Dieu ». Ce n'est pas Adam seul mais le couple humain que Dieu a créé à son image et à sa ressemblance.

Ainsi, la Bible débute par cette affirmation de la complémentarité hommes-femmes imprimée jusque dans le style littéraire du texte. Et de cet appel originel à être conjointement homme et femme à l'image de Dieu découlent les différents appels faits par Jésus aux femmes et aux hommes engagés ensemble à son service. Le récit de Gn 2,18-25 apporte un autre éclairage sur le sujet.

Ce texte, rédigé dans le contexte d'une culture fortement patriarcale, révèle une dimension originale pour son époque: il y dépeint la création de la femme comme « un vis-à-vis de l'homme ». La femme (*isha*) surgit de l'adam (*adamah*) pour être devant l'homme (*ish*) comme « son partenaire » (Gn 2,18) d'une humanité équivalente. Il n'est pas question ici de hiérarchie. Il y a une différenciation des sexes avec une commune et égale dignité réciproquement reconnue. Cette donnée créationnelle devient le *fondement naturel* du partenariat hommes-femmes, lequel ne se limite pas à la relation de couple⁹⁷.

Ce texte de la Genèse présente également la femme comme une partenaire; c'est la meilleure façon de traduire l'expression *ezer kenegdô*. Ce récit de la création décrit la sollicitude de Dieu envers Adam, sa créature esseulée au jardin d'Éden. « Je veux lui faire une aide qui lui soit accordée » (Gn 2,18), un *ezer neged*, dit le Seigneur. Un *ezer*, c'est une aide assortie, un secours approprié; c'est une caractéristique que Dieu se donne à certains moments. *Neged* signifie, de son côté, la compatibilité, l'égalité. Et la Bible n'applique le mot *ezer* qu'à deux êtres spécifiquement nommés: Dieu et Ève⁹⁸; ce n'est pas banal. Et « si Dieu ressemble à l'*ezer*,

⁹⁷ Micheline Laguë, *op. cit.*, pp. 162-163.

⁹⁸ Virginia Ramey Mollenkott, *Dieu au féminin. Images féminines de Dieu dans la Bible*, pp. 91-92.

le fait d'être l'ezer de l'homme rend semblable à Dieu⁹⁹, » commente Virginia Ramey Mollenkott dans *Dieu au féminin. Images féminines de Dieu dans la Bible*. Le mot hébreu *ezer* que l'on traduit souvent par « aide » est masculin. Et l'expression *kenegdô* signifie littéralement en face de lui, son vis-à-vis, son partenaire, son correspondant¹⁰⁰.

Ces deux textes de la Genèse sous-tendent donc une conception égalitaire des rapports hommes-femmes contrairement à ce qu'on leur fait souvent dire. Le Nouveau Testament, dans son esprit, viendra parfaire cette idée de la complémentarité hommes-femmes dans les ministères.

Un regard sur le Nouveau Testament

Il est bon de se rappeler tout d'abord que, dans le registre chrétien, « il n'y a plus ni Juif, ni Grec; il n'y a ni esclave, ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme » (Ga 3a,28). Car tous les humains sont « un en Jésus-Christ » (Ga 3b,28). Étant fondamentalement égaux devant Dieu au niveau de la foi comme au niveau de leur humanité, à plus forte raison, doivent-ils l'être au niveau des ministères. Et le ministère, tel que décrit plus haut, ne se définit pas, dans son sens originel, par la classification sexuelle du ministre, mais par son rapport à la communauté ecclésiale. Il n'y a pas de ministères masculins ou féminins, mais plutôt des ministères ecclésiaux exercés dans la communauté ecclésiale par des hommes ou par des femmes, selon les besoins de cette communauté et les charismes de chacun. Et ils ne deviennent pas plus importants selon qu'ils sont accomplis par des hommes ou par des femmes¹⁰¹. Tout ce que nous avons étudié à ce sujet nous permet d'affirmer que la distinction hommes-femmes dans les ministères ne peut se fonder en aucune façon sur les Écritures.

⁹⁹ Virginia Ramey Mollenkott, *op. cit.*, p. 93.

¹⁰⁰ Roger Gryson, *op. cit.*, pp. 174-175.

¹⁰¹ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 7.

Le chapitre de l'observation a permis de retrouver, au début de l'Église, des femmes très engagées dans les communautés chrétiennes. Il n'y avait pas de femmes ordonnées, à cette époque, si on se réfère à l'organigramme qu'il est possible de recréer à partir de documents du premier siècle. Il n'y avait pas d'hommes prêtres non plus. Et l'Église n'en conclut pas pour autant à la non-existence du ministère presbytéral¹⁰². Il y eut, un peu plus tard, des ministères ouverts aux femmes: celles-ci pouvaient faire partie de l'ordre des veuves ou être diaques. La veuve avait pour mission d'apporter conseil et encouragement aux femmes, de prier, de jeûner, d'aider l'évêque et les diaques masculins quand la situation nécessitait la présence d'une femme. À une certaine période, son rôle était proche de celui des femmes diaques. Le diaconat féminin était un ministère ordonné alors que le veuvage était un état de vie, une sorte d'institut séculier avant la lettre, sans ordination.

Les femmes n'ont jamais pu être évêques ou prêtres; ce service aurait été difficile puisque, dans la vie civile, les femmes ne pouvaient théoriquement enseigner aux hommes. Il n'y avait pas, jusqu'à très récemment, de femmes qui exerçaient un ministère officiel d'enseignement dans l'Église. Il y a eu des prophétesses, mais en très petit nombre. On ne voyait jamais de femmes qui baptisaient, sauf peut-être en cas de nécessité, ni de femmes qui célébraient l'eucharistie¹⁰³. C'étaient des ministères réservés aux hommes et même, dans les premiers siècles, seul l'évêque administrait la plupart des sacrements.

Et les seuls ministères officiels consentis aux femmes, le veuvage et le diaconat, disparaîtront complètement après différentes promulgations

¹⁰² Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, p. 8.

¹⁰³ Roger Gryson, *op. cit.*, p. 176.

synodales des IV^e et V^e siècles lesquelles visaient la sacralisation grandissante du culte. Avec la coalition Église-État qui s'est installée à cette période, le rôle des femmes a été restreint et leur émancipation comprimée. Les Pères de l'Église et les théologiens ont repris un discours concernant les femmes qui était très loin de l'esprit des premières communautés chrétiennes. On est revenu à une interprétation littérale des récits de la Création. L'influence idéologique des Pères de l'Église concernant l'image de la femme sera déterminante pour la suite des temps. Leur autorité, au Moyen Âge, était si grande que leurs déclarations étaient considérées comme des témoignages juridiques comparables aux décisions des conciles et aux décrets des papes¹⁰⁴. Cette influence teinte encore les discours qui viennent de Rome à notre époque.

« Comment ne pas voir que c'est au moment où l'Église du IV^e siècle se lie avec un pouvoir civil que la fonction et le statut des femmes se transforment et se détériorent complètement: exclusion des femmes de la prédication et de la prophétie; définition réductrice de la sainteté pour les femmes; subordination de tous les laïques à l'institution ecclésiale. Que sont devenues les diaconesses? Et, plus tard, que deviendront les abbesses qui étaient apparues après l'implantation des monastères?¹⁰⁵ »

Bref, en partant de la notion biblique du ministère, à savoir « un don de l'Esprit, ordonné au bien de tous et qui s'exerce avec l'assentiment combiné du ministre et de la communauté », on constate que les différences entre les ministères des hommes et des femmes n'existent pas aux premières heures de l'Église. Par contre, en laissant la poussière du temps s'accumuler sur l'esprit de liberté insufflé par le Maître à ses disciples, on voit s'amplifier et se cristalliser, au fil des siècles, des différences entre les ministères masculins et les ministères féminins. Et on en vient peu à peu à

¹⁰⁴ Ida Raming, *op. cit.*, p. 19.

¹⁰⁵ Micheline Dumont, « L'Église aurait-elle peur des femmes », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église*, * Actes du symposium * *Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, p. 18.

nier l'appel ressenti par des femmes à l'un ou l'autre ministère. Pourtant, l'imprévisibilité des chemins de l'Esprit existe pour elles comme pour les hommes. Pourquoi cet Esprit ne pourrait-il pas inviter quelques femmes à oeuvrer dans des sphères d'activités qui leur étaient interdites jusqu'à aujourd'hui? Il est impossible de nier que l'appel ressenti par certaines à oeuvrer dans des champs ministériels actuellement « réservés » aux hommes se manifeste réellement. Ces femmes existent; notre recherche est convaincante à ce sujet.

2.2.2 L'appel dans les Écritures

Dans les Écritures, il est régulièrement question de l'appel. Dieu invite ses prophètes et ses disciples à Le suivre. Et des femmes comme des hommes sont interpellées. Un regard jeté sur ce que la Bible et principalement le Nouveau Testament dit ou ne dit pas sur l'appel et les ministères est éclairant en ce sens.

Dans le Nouveau Testament, il est souvent question de l'appel du chrétien au sens large du terme. « Accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu » (Ép 4,1), disait Paul aux habitants d'Éphèse. « En toute humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns les autres dans l'amour; appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix » (Ép 4,2-3). C'est l'appel de tout chrétien à se laisser porter par l'Esprit, cet Esprit qui inspire de vivre l'amour, la paix, l'humilité, la douceur dans toutes les fibres de son être. « C'est à la liberté que vous avez été appelés » (Ga 5,13), est-il écrit ailleurs. L'Esprit appelle les fils et les filles de Dieu à la liberté selon des chemins qui sont propres à chacun et à chacune. Et il ne doit pas y avoir de dosage dans le degré de liberté possible selon que l'on appartienne à l'un ou l'autre sexe. Tous les disciples de Jésus, hommes et femmes, y ont accès. D'ailleurs, les textes bibliques relatant les premières heures du christianisme évoquent des appels de disciples; hommes et

femmes y sont également invités à suivre la Seigneur. Allons voir ce que ces textes peuvent nous apprendre.

Au temps de Jésus, nous l'avons déjà entrevu dans l'observation, plusieurs femmes suivent le Maître, se mettent à son service et ont des fonctions reconnues au sein de la communauté ecclésiale. Comme le souligne Olivette Genest¹⁰⁶, certaines sont devenues des disciples itinérants qui partagent le ministère même de Jésus; elles ne sont pas uniquement épouses et mères comme on s'attendrait d'elles à l'époque. Par ailleurs, elles ne font pas partie des Douze même si on les retrouve très proches d'eux. Pourtant, il ne faut pas les exclure trop rapidement de la succession apostolique. Peut-être serait-il possible de les retrouver parmi ces soixante-douze disciples envoyés par Jésus deux par deux? Rien ne nous dit le contraire. Rien ne nous permet de conclure qu'il est exclu que des femmes aient été appelées à remplir un ministère dans la même ligne que celui des apôtres.

De plus, si le terme ministre était écrit partout où il s'agit de service à la communauté, des femmes seraient certainement apparues en fonction puisqu'il est certain qu'elles ont exercé des services communautaires importants¹⁰⁷.

Dans son analyse du mouvement chrétien primitif, Elisabeth Schüssler Fiorenza affirme que « les femmes n'étaient pas des figures marginales au sein du mouvement (chrétien); elles exerçaient un rôle moteur en tant qu'apôtres, prophètes et missionnaires¹⁰⁸. » Et Gryson fait une affirmation semblable dans *Le ministère des femmes dans l'Église ancienne* :

¹⁰⁶ Olivette Genest, *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, pp. 17-18.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰⁸ Elisabeth Schüssler Fiorenza, *Le rôle des femmes dans le mouvement chrétien primitif*, Concilium, (1976), 111, 18.

« Un fait est indéniable: il y a dans l'Église ancienne des femmes qui occupent une position officielle, qui sont investies d'un ministère et qui, du moins à certaines époques et en certains lieux, apparaissent comme faisant partie du clergé. Ces femmes, ce sont les " diaconesses " et parfois les " veuves " ¹⁰⁹. »

Ces faits sont largement reconnus par la plupart des exégètes actuels. Mais les interprétations théologiques que l'on peut en retirer pour aujourd'hui relèvent encore du débat. Bien que convaincus que les femmes puissent être investies d'un ministère, les théologiennes et les théologiens doivent encore en fournir la preuve.

2.3 Ce que la théologie contemporaine nous révèle

Tel que mentionné précédemment, la chrétienne, comme le chrétien, peut se sentir appelée à un ministère particulier dans l'Église. Avant de pousser plus loin la réflexion entourant cette question, il apparaît nécessaire de s'entendre sur la compréhension des concepts de ministère et d'appel. Ces notions seront ici scrutées en fonction d'une théologie ministérielle renouvelée.

2.3.1 La théologie des ministères

Le mot *ministère* veut dire *service* en grec (*diaconia*). Il peut désigner n'importe quelle responsabilité assumée par une personne au service d'une communauté humaine. Toutefois, lorsqu'on utilise ce mot au niveau biblique ou ecclésial, il fait référence à un service particulier dans l'Église dont l'objectif premier est la propagation de l'Évangile. Les croyants reconnaissent en Jésus leur seul maître, acceptent de Le suivre et se

¹⁰⁹ Roger Gryson, *op. cit.*, p. 9.

mettent au service les uns des autres dans la poursuite de la mission qu'il leur confie: tel est le fondement du ministère. Les ministères peuvent être divisés en deux grandes catégories: ceux qui sont au service de la Parole et ceux qui sont au service des autres dans une pratique fraternelle. Le service de la communauté peut donc prendre différentes formes, d'où la nécessité d'avoir différents ministères pour répondre à différents besoins de la communauté.

Originellement, il n'y avait pas de distinction dans les ministères, qu'ils aient été assumés par un chrétien ou une chrétienne. Toutefois, nous savons que l'histoire a évolué en s'éloignant de l'esprit des origines. Et petit à petit des déviations se sont installées. On en est même venu à utiliser certains mots avec un sens restrictif; le mot Tradition est l'un de ceux-là. Le Vatican se réfère d'ailleurs à cette compréhension du terme pour légitimer la soi-disant impossibilité d'ordonner des femmes. Nous avons, de notre côté, déjà souligné le sens que nous lui donnions.

Même si Vatican II a proclamé son opposition à toute forme de discrimination envers les femmes dans l'Église, peu d'efforts ont été faits pour réaliser ce vœu au niveau de l'Église universelle. Les évêques canadiens, par contre, ont entrepris un certain nombre de démarches en ce sens, dans le foulée de ce concile. À l'automne 1971, par exemple, le cardinal Georges B. Flahiff, alors évêque dans l'Ouest canadien, a prononcé un exposé au synode romain des évêques concernant la question des ministères féminins dans l'Église: il y a rappelé les apports de Vatican II sur la question. La Conférence des évêques catholiques du Canada a alors recommandé au pape de former une commission afin d'étudier en profondeur la question des ministères féminins dans l'Église. Cette commission a été créée par Paul VI, quelques années plus tard, avec la consigne de ne pas se pencher sur la question des ministères ordonnés

pour les femmes!¹¹⁰

Actuellement, il y a de grandes attentes dans le peuple de Dieu concernant l'ordination des femmes, mais l'espoir est mince que cette étape soit franchie prochainement: Rome a clos le débat entourant ce sujet, il y a quelques années. De plus, un vent de conservatisme refait actuellement surface dans l'Église; toute velléité d'ouverture à cette question s'estompe graduellement au moment où l'espérance veut renaître. Dans l'Église officielle, on ne croit pas à l'authenticité d'un appel au ministère ordonné chez une femme et, quand on accepte de s'y arrêter, on en donne une explication très semblable à celle d'Anatrella. Malgré tout, la notion théologique de l'appel vocationnel au presbytérat ou au diaconat pour des femmes a fait l'objet d'une recherche par les auteures de *Voix de femmes*, *Voies de passages*. Nous en suivons les principaux paramètres.

2.3.2 La théologie de l'appel

Il est important de clarifier la notion de l'appel si l'on veut apporter un éclairage réel à la question de l'appel des femmes à la vie presbytérale ou diaconale. La conception formulée par les auteures de *Voix de femmes*, *Voies de passages* lorsqu'elles veulent décrire les appels des femmes est très intéressante à cet égard¹¹¹. Celles-ci le considèrent comme un phénomène divino-humain qui se manifeste à la fois dans le cœur de l'appelée et dans la communauté qui invite et vient chercher celle dont elle a besoin.

Les femmes appelées ont d'abord senti, dans tout leur être, cet amour que Dieu leur porte. Après avoir accueilli cette Bonne Nouvelle dans leur propre cœur, elles se sont senties interpellées à s'engager au niveau de

¹¹⁰ Marie-Andrée Roy, *op. cit.*, pp. 164-165.

¹¹¹ Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau, Micheline Laguë, *op. cit.*, p. 153.

leur foi. Comme les premiers disciples, elles ont eu le goût de marcher à la suite de Jésus et elles sont passées à l'action. En les voyant agir, la communauté a reconnu l'intervention divine et a appelé à son tour la pasteure en gestation. Bref, Dieu a pris l'initiative de les inviter à sa suite en se manifestant à travers leur réception de la Parole, à travers la communauté qui les a invitées à agir dans la ligne de leurs forces, de leurs charismes.

Tout ceci s'est vécu dans la suite de leur baptême pleinement assumé. C'est en cherchant à vivre leur foi dans le quotidien que l'interpellation à un « plus » pastoral est venu. Leur vocation n'est pas alors apparue comme une vision anticipée de leur vie; elle a plutôt été perçue comme un mouvement qui s'est développé à travers leur vie dans la ligne de leur être¹¹². Parce que ces femmes se sont engagées pleinement dans leur communauté pour mieux vivre ce à quoi les invitait leur baptême, elles ont pu saisir que c'est là que Dieu les voulait. La communauté a appelé et accueilli ces femmes; et dans leur réponse s'est manifesté leur appel. C'est la nuance importante apportée par les théologiennes de *Voix de femmes, Voies de passages* à la théologie traditionnelle de l'appel.

Cet appel existe également dans le coeur des femmes qui croient que le pas suivant à franchir sur la route pastorale serait l'accomplissement du presbytérat ou du diaconat dans toute sa plénitude. Mais l'Église légifère et bloque les canaux d'intervention de l'Esprit. Elle continue d'affirmer qu'elle ne se sent pas autorisée à endosser l'idée qu'il pourrait inviter des femmes à devenir pasteures. Que de responsabilités prend l'institution ecclésiale lorsqu'elle prétend connaître de façon absolue les chemins à travers lesquels l'Esprit est supposé passer! Elle m'a pourtant appris que Ses voies sont impénétrables.

¹¹² Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau, Micheline Laguë, *op. cit.*, p. 167.

L'Église-institution ne reconnaît pas l'appel des femmes à la vie presbytérale et a tendance à ne retenir que les arguments qui en interdisent l'accessibilité (cf. Déclaration de la Congrégation pour la foi, approuvée par Paul VI en 1976, *L'admission des femmes au sacerdoce ministériel* - « *Inter signores* »)¹¹³. Par contre, certaines théologiennes et certains théologiens de même que des regroupements de femmes tels *Femmes et ministères* ou *L'Autre Parole* reconnaissent un appel réel à la vie presbytérale chez certaines chrétiennes. Ils comprennent la question à partir d'une autre logique. Leur argumentation est semblable à celle que l'on retrouve chez les Églises-soeurs. Comme le souligne Lise Baroni dans un commentaire publié dans *Voies d'espérance*:

« (...) ce n'est pas parce qu'on a fermé le Canon des Écritures que Dieu a cessé de parler d'une façon particulière à chaque époque de l'histoire humaine. De même, ce n'est pas parce que Rome refuse de poursuivre la discussion que l'Esprit cesse de faire entendre ses appels à des coeurs de femmes ¹¹⁴. »

Car il est possible que l'Esprit Saint intervienne dans des coeurs de femmes pour les inviter à devenir prêtres ou diacres. Et certaines entendent cet appel, nous l'avons suffisamment démontré.

Si l'on voulait appliquer aux femmes les mêmes critères qu'aux hommes, leur présence deviendrait possible dans les séminaires. L'hebdomadaire *L'Église de Montréal* rapportait, l'an dernier, les propos de Louis-Paul Gauvreau, recteur du Grand Séminaire de Montréal, sur la vocation presbytérale. Après avoir souligné l'importance de la prière et de

¹¹³ Marie-Andrée Roy, *op. cit.*, p. 165.

¹¹⁴ Lise Baroni, « Prendre au sérieux l'appel reçu » dans *Voies d'espérances*, collectif sous la direction de Céline Girard, pour le Réseau Femmes et Ministères, Montréal, Éditions Paulines, 1995, pp. 67-68.

l'exercice de responsabilités dans une paroisse, celui-ci s'exprimait ainsi au sujet de l'appel à la vocation presbytérale:

« Si vous saviez le nombre de séminaristes qui sont entrés au séminaire et qui sont devenus prêtres après avoir été interpellés soit par un prêtre, c'est très important, soit par un paroissien, une paroissienne, un ami, un parent, etc. Même si la réponse à une interpellation comme celle-ci: " As-tu déjà pensé à devenir prêtre? " ou " Il me semble que tu ferais un bon prêtre " ou " Il me semble que tu as toutes les qualités pour faire un prêtre " peut être décevante au premier abord, je puis vous assurer que l'interpellation fait la plupart du temps son chemin et quelqu'un se surprend à dire un jour " oui " à un appel de Dieu qui est passé par la bouche d'une personne. L'interpellation, c'est, pour moi, donner une bouche, donner une voix à Dieu qui appelle. Inutile de dire qu'il faut que l'interpellation soit faite avec tact et après un bon discernement des aptitudes de la personne que l'on interpelle¹¹⁵. »

Des femmes donnent déjà une bouche, une voix à Dieu et sentent que cette route pourrait être leur voie. La communauté leur dit: « Tu ferais un bon prêtre... un bon diacre. » Pourquoi ce qui s'applique là, ne peut pas s'appliquer ici? Aucune raison valable n'a été donnée jusqu'à maintenant.

L'interprétation psychologique et théologique élaborée dans cette recherche me permet d'affirmer avec encore plus de conviction que des chrétiennes comme des chrétiens peuvent être appelés à la prêtrise ou au diaconat. Cet appel, tel que démontré, peut se faire sentir dans le coeur de croyantes ou de croyants et n'a rien à voir avec leur sexe. Toutefois, même si cet appel habite bel et bien le coeur de certaines femmes, la possibilité d'y répondre, elle, n'existe pas à l'intérieur des structures de l'Église catholique romaine actuelle. Des stratégies de changement doivent être élaborées et mises en application pour qu'advienne, un jour, ce

¹¹⁵ Louis-Paul Gauvreau, « La vocation presbytérale » dans *L'Église de Montréal*, (13 février 1997), 6, p. 207.

changement tant attendu. C'est ce que je tenterai de développer dans la suite de ce travail.

**« C'est à la liberté
que vous avez été appelés. »
(Ga 5,13)**

CHAPITRE 3: POUR QU'UN CHANGEMENT ADVIENNE

Des femmes sollicitées pour répondre au questionnaire de ce mémoire ont affirmé s'être, un jour, senties appelées à la vie presbytérale ou diaconale et avoir mis cette interpellation de côté devant l'impossibilité d'y répondre. Certaines de ces femmes ont également quitté leur pratique pastorale à cause des nombreuses limites qui leur étaient imposées par l'institution ecclésiale. L'Église d'ici aurait pourtant besoin de ces pasteurs. Elle ne peut se permettre de voir partir une après l'autre celles qui se butent au mur institutionnel. Les femmes qui souhaitent devenir prêtres ou diacres ont besoin d'être supportées pour garder la flamme qui les anime et continuer leur mission: il y va de l'avenir de l'Église québécoise. Même si Rome dit avoir fermé le débat entourant cette question, il est important de continuer à porter cette cause. Des interventions sont nécessaires pour qu'advienne un jour un changement au niveau de l'ouverture aux ministères ordonnés pour les femmes dans notre Église.

Leurs pratiques et leurs discours nous suggèrent quelques pistes d'action qui peuvent devenir des phares sur la route des chrétiennes et des chrétiens soucieux de justice et de liberté. L'Église est, dans son essence, un peuple d'espérance et ses membres ont pour mission d'être des porteurs d'espoir à travers l'humanité. Rêver qu'un jour hommes et femmes deviennent des partenaires égaux peut demeurer une utopie tant que des moyens concrets de réalisation ne sont pas anticipés; d'où la nécessité de travailler pas à pas pour que ce rêve devienne réalité.

Les pistes d'intervention proposées ici permettront de continuer la longue marche entreprise en ce sens, il y a quelques années, par les Églises-soeurs. Il ne s'agit pas de projets d'intervention détaillés avec une description rigoureuse de leurs objectifs et des activités suggérées. Il s'agit davantage de grandes orientations qui pourront un jour ouvrir de nouvelles

voies pour l'action. Ces interventions pourront peut-être contribuer à faire une brèche, si mince soit-elle, dans la muraille institutionnelle de l'Église catholique romaine et permettre à ses membres de continuer à espérer une ouverture concernant cette question.

Certains changements seraient possibles tant au niveau de l'institution, de la communauté ecclésiale, universelle ou locale qu'au niveau des femmes concernées; et ils pourraient, à long terme, entraîner des transformations réelles. C'est ce que nous regarderons ici.

1. AU NIVEAU DE L'INSTITUTION ECCLÉSIALE

Les changements ne s'amorceront pas d'abord par le haut de la pyramide ecclésiale. Non pas qu'ils ne seraient pas souhaitables; mais ils apparaissent très peu probables dans la conjoncture actuelle de l'Église; chacun et chacune le savent. Pourtant, l'impatience monte et on ne peut y faire face qu'en faisant évoluer la situation sur les terrains. Différents diocèses se sont mis en synode, ces dernières années, pour tenter d'apporter des solutions qui pourraient permettre que la vie circule mieux à l'intérieur de notre Église. Je cite ici une des deux propositions envoyées par une équipe locale à l'assemblée synodale de l'Église de Montréal qui aura lieu à l'automne 1998¹¹⁶; elle concerne directement l'accessibilité aux ministères ordonnés. Elle renferme des pistes d'intervention réalisables à court et à moyen terme; seront-elles retenues? L'avenir seul le dira. La voici:

Proposition

« Nous proposons que l'Église de Montréal reconnaisse le principe de la coresponsabilité des femmes et des hommes en ce qui concerne les activités de pastorale et de gestion et

¹¹⁶ Une équipe de la paroisse Saint-Conrad (Anjou) composée des membres suivants: Gertrude Beaudet, Denise Demers, Michel Goudreau, Pauline Jacob, Gabrielle Lachance, France Lemay, Guy Mercier, Denise Pageau.

qu'elle concrétise cette reconnaissance par une action à trois niveaux:

- en confiant des responsabilités pastorales et de gestion autant à des femmes qu'à des hommes partout où il n'est pas nécessaire d'avoir un ministre ordonné;
- en mettant en marche un processus autorisant l'ordination diaconale des femmes qui se sentent appelées à ce service et que la communauté reconnaît;
- en entreprenant des démarches auprès des autorités concernées dans le but de permettre à des femmes d'accéder à la prêtrise.

Les principaux intervenants dans ce dossier

Ce sont les évêques. Eux seuls peuvent mettre en place les mécanismes qui vont permettre que les choses changent.

Les moyens privilégiés

Créer un groupe-conseil permanent, formé d'hommes et de femmes compétents et convaincus de la légitimité de l'accès des femmes au sacerdoce, dont le mandat s'inscrit dans une approche progressive, solidaire et politique. Une tâche serait d'établir des normes permettant d'engager des femmes aux postes où elles sont sous-représentées et de produire des avis aux demandes de l'archevêque et des évêques sur des thèmes précis, v.g. ordination des femmes au diaconat et à la prêtrise. »

(fin de la proposition)

Seuls des changements de cet ordre pourront éviter que se perpétuent des situations telles que rapportées par une des cinq chrétiennes interrogées; pourtant, celle-ci avait vécu un partenariat réel avec le curé responsable de la communauté à l'intérieur de laquelle elle avait travaillé pendant plusieurs années:

« Après plusieurs années, j'étais vue comme un pasteur (...). Je portais la responsabilité globale de la communauté en partenariat réel et cela se sentait, cela se vivait dans toutes les sphères du travail pastoral. En peu de temps, le vent a tourné (...). Un jeune prêtre, (...) style droit canon, (...)

est arrivé. (...) L'équipe s'est doucement morcelée et les attitudes ont commencé à changer. (...) ma présence en est devenue une d'exécutrice uniquement. Autrefois, on me disait: " Vous êtes un vrai prêtre... " On ne me le dit plus que rarement... »

Tous les efforts de cette pasteure et de son équipe pastorale ont été anéantis avec l'arrivée d'un nouveau curé nommé par l'évêque sans tenir compte de la communauté. Les stratégies qui touchent les structures apparaissent donc essentielles pour qu'une transformation se vive dans l'Église au niveau des ministères; à défaut de quoi les petits progrès vécus disparaissent avec les nouvelles personnes en place.

Mais, pour que les efforts, recommandations, revendications portent fruit et se réalisent concrètement, il faudra sortir de notre naïveté première et cesser de croire, que parce qu'une assemblée synodale les aura adoptées, des actions immédiates changeront les politiques en place. C'est pourquoi un autre défi nous attend: la sensibilisation toujours plus grande des décideurs.

À différentes occasions, il sera nécessaire de leur rappeler l'engagement de leur ordination épiscopale à prendre soin du peuple de Dieu; et dans ce peuple, il y a des femmes qui souhaitent les épauler dans leur tâche de pasteur. Il ne faudrait pas qu'ils ignorent que ce sont les évêques qui ont permis un changement sur cette question dans les autres Églises chrétiennes. Pour les transformations idéologiques, organisationnelles et structurelles, les évêques et cardinaux doivent savoir et comprendre que leur position s'avère stratégique.

Certes, ils ne partagent pas tous les mêmes idées par rapport à la question de l'ordination des femmes. Ceux qui y sont favorables devraient porter cette question dans les paliers institutionnels qui ne sont pas accessibles aux femmes même s'il est vrai que la question n'est pas ouverte

dans ces milieux; mais qui connaît les vues de l'Esprit? Eux seuls ont le pouvoir législatif pour faire en sorte que la situation évolue. De plus, les évêques ont des liens réguliers avec le Vatican et pourraient tenter d'influencer davantage les décisions qui se prennent à ce niveau. Le Québec a déjà été actif en ce qui a trait à cette problématique; mais depuis quelques années, le silence entourant cette question semble de rigueur. Nos pasteurs ont fait plusieurs déclarations que la théologienne Marie-Andrée Roy a analysées. Voici un extrait de ses constatations:

« Dans les déclarations étudiées, tous les évêques se déclarent opposés à la discrimination subie par les femmes. Tous semblent souhaiter une meilleure place, une place plus juste pour les femmes dans l'Église. Le mouvement féministe moderne est associé à un signe des temps et des évêques québécois paraissent adhérer pleinement aux valeurs et aux interpellations du féminisme. C'est un peu comme s'ils parlaient la langue des femmes, comme s'ils étaient bilingues: quelques évêques ont appris une langue seconde, celle des femmes, mais ils conservent toujours leur langue "maternelle", la langue ecclésiastique¹¹⁷. »

Leur attitude de dialogue et d'écoute envers les femmes est réelle mais n'a pas d'effet sur l'organisation concrète. Il est nécessaire de dépasser les discours et de se compromettre dans la pratique, d'où l'importance de leur rappeler régulièrement qu'il y a un temps pour écouter et un temps pour agir (Qo 3,1-8).

Les évêques ont besoin d'ouvrir leurs coeurs à l'Esprit en ce qui a trait à la question des ministères des femmes. C'est ce qu'a compris un jour Gilbert Baker, l'évêque anglican de Hong Kong, lorsque s'est prise la décision d'ordonner des femmes dans son Église. Il s'est ainsi exprimé:

« J'étais très seul. J'ai prié et j'ai cru que j'étais amené à la conclusion que je devais faire ce qui était nécessaire pour le ministère à Hong Kong et qu'en accord avec les promesses

¹¹⁷ Marie-Andrée Roy, *op. cit.*, p. 173.

faites d'ordonner les personnes adéquates pour le ministère, je ne pouvais pas, en conscience, refuser d'ordonner des personnes aussi qualifiées et expérimentées que Jane Hwang et Joyce Bennet¹¹⁸. »

Cette phrase est très révélatrice de l'attitude prophétique que peut revêtir une fonction d'évêque concernant l'ordination des femmes. Les femmes attendent que ceux qui ont des responsabilités équivalentes dans l'Église catholique romaine manifestent tout haut ce qu'ils consentent à dire tout bas. Il faudra continuer à inventer des interventions concrètes qui incitent à une prise de parole publique.

2. AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE

Au niveau de la communauté ecclésiale, certains gestes peuvent aussi être posés. Des regroupements porteurs de cette question aideraient à faire avancer le débat concernant l'ordination des femmes. Dans l'Église anglicane d'Angleterre, il y a eu des femmes, des hommes, des clercs, des laïcs, des évêques et des prêtres qui se sont engagés par rapport à cette problématique. Au moins deux mouvements se sont structurés afin de repousser les limites de l'ordination des femmes et il a permis, au fil du temps, de déboucher sur un changement réel. L'un était composé de laïcs et de membres du clergé. Un autre était uniquement composé de membres du clergé¹¹⁹. Des mouvements semblables existent actuellement dans l'Église catholique en Angleterre, aux États-Unis et ailleurs. Il est même possible d'en rejoindre les membres par le réseau Internet. Pour quand un tel mouvement au Québec? De tels regroupements sont fort utiles pour mettre en branle des stratégies progressives favorisant des changements à ce

¹¹⁸ Jean Mercier, *op. cit.*, p. 81.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 61.

niveau à l'intérieur de notre Église.

Nous avons besoin de leaders pour porter cette question. Il en existe déjà. Il est nécessaire d'y intéresser des femmes et des hommes qui, ensemble, accepteraient de faire avancer la question du leadership féminin dans l'Église. Il s'agit de convaincre les plus récalcitrants et récalcitrantes que des femmes tout comme des hommes sont appelées à la prêtrise ou au diaconat. Les apôtres juifs n'ont-ils pas eu à admettre que Dieu invitait toutes les nations à la même table? Certains pasteurs reconnus n'auraient-ils pas à découvrir que les dons faits par Dieu aux femmes devraient servir réellement dans l'Église à tous les niveaux?

Il y a quelques années, le regroupement *Femmes et ministères* s'est fait le porte-parole de chrétiennes et de chrétiens qui souhaitaient qu'un changement advienne au sein de notre Église. Deux mille signataires, hommes et femmes, ont appuyé sa requête auprès de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada. Elle demandait aux évêques, suite à la Lettre apostolique du pape Jean-Paul II sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes, de « prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la poursuite des recherches sur la participation des femmes à la vie, à la mission et aux ministères ecclésiaux quels qu'ils soient. »¹²⁰. Même si cette pétition n'a rien changé dans les faits, elle n'a pas été inutile. Je la vois agissant comme une petite vague qui frappe toujours au même endroit et use lentement mais sûrement le vieux rocher. C'est en ce sens que les manifestations en provenance des terrains demeurent indispensables à la vie de la grande communauté ecclésiale. De plus, elles deviennent un frein au découragement qui envahit, à certaines heures, celles qui sont le plus directement touchées par cette question.

¹²⁰ *Requête présentée à Monseigneur Jean-Guy Hamelin, président, Conférence des Évêques Catholiques du Canada (CÉCC), Le Devoir, 29 juin 1994, p.A2.*

3. AU NIVEAU DES CHRÉTIENNES

Même si la question du ministère des femmes est un problème qui concerne l'Église tout entière, les principales intéressées demeurent les femmes. Il apparaît important de trouver des moyens pour leur faire prendre conscience que les actions parlent plus que les discours. Les chrétiennes engagées dans une responsabilité pastorale doivent continuer à s'affirmer et à faire des petits pas là où elles sont; leur détermination deviendra la base de transformations inévitables à l'intérieur d'une société qui cherche à ouvrir la porte aux femmes dans des secteurs d'activités traditionnellement réservés aux hommes.

Il est essentiel que les intervenantes en pastorale apprennent à se tenir debout dans les fonctions qu'elles exercent et qu'elles affichent clairement leurs convictions à tous les niveaux, sacerdoce et diaconat des femmes y compris. Elles doivent s'outiller intellectuellement pour être capables de défendre leurs opinions. Il existe une foule de moyens pour atteindre cet objectif: lire et faire lire des livres tels que *Voix de femmes*, *Voies de passage*, *Les ouvrières de l'Église*, *Pleins feux sur le partenariat en Église*, * *Actes du symposium* * *Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, s'abonner à des revues comme *Femmes et hommes dans l'Église*. Elles peuvent suivre des cours sur la problématique des femmes dans l'Église comme le cours offert par Olivette Genest à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, *Hommes et femmes en Église*. Elles peuvent participer à des ateliers d'échange comme ceux proposés dans la suite de la publication de *Voix de femmes*, *Voies de passages* et du symposium *Pleins feux sur le partenariat en Église*. Elles peuvent former des groupes de discussion hommes-femmes pour s'appropriier les textes qui permettent une meilleure argumentation concernant les points litigieux entourant cette question.

Toutes et tous, nous avons un rôle important à jouer en ce sens. La question ne doit toutefois pas se travailler uniquement en vase clos à l'intérieur de l'Église mais s'étendre à toute la société car il est question de justice, d'égalité et d'équité dans les rapports hommes-femmes. Différentes avenues peuvent être utilisées pour atteindre l'objectif souhaité. Les plus traditionnelles consistent à réclamer, dans un premier temps, l'accessibilité au diaconat permanent pour les femmes; pour cet ordre, il y aurait beaucoup moins de barrières à franchir que pour le presbytérat. Dans un deuxième temps, des démarches pourraient être entreprises pour que le presbytérat devienne accessible aux femmes.

Quant aux avenues nouvelles, à tous et chacun de les inventer et de les mettre en application. En voici un exemple: nous savons que les femmes qui sentent un appel à l'un ou l'autre de ces ministères ordonnés n'ont souvent pas l'énergie de mousser cette question pour la faire avancer plus loin. La mise sur pied d'un réseau les regroupant pourrait s'avérer utile. Il leur permettrait de se rencontrer et, par là, de se renforcer mutuellement. Ce regroupement les sortirait de leur isolement. Dans la suite de ce mémoire, une démarche en ce sens sera suggérée aux femmes que j'ai interviewées. Elles seront d'abord invitées à une réunion informelle leur permettant de se rencontrer (Annexe III). Puis, dans un deuxième temps, leur sera proposée la démarche bâtie par Lise Baroni et inscrite dans *Voies d'espérance*, « Prendre au sérieux l'appel reçu » (Annexe IV). Ce parcours leur permettra de mûrir leur propre interpellation et de mettre en branle des moyens pour baliser la route à celles qui pourront un jour devenir prêtres ou diacres de notre Église.

Toutes ces interventions m'apparaissent des pas en avant sur la route du partenariat hommes-femmes dans l'Église et sur celle de l'accessibilité des femmes aux ministères ordonnés. Bien réalisées, elles pourraient

devenir les germes d'un changement. Peut-être n'aurons-nous pas la chance d'en voir les fruits. Mais nos enfants, nos petits-enfants, nos descendants dans la foi auront un jour la chance de voir franchir cette étape. Une chose est certaine, ce n'est pas en abdiquant que nous réussirons.

**« Je vous le dis: « (...)
On se souviendra d'elle. »
(Mc 14,19)**

CONCLUSION: DES FEMMES POURSUIVENT LEUR LONGUE ROUTE

Des femmes appelées à la vie presbytérale ou diaconale, il en existe dans notre Église. C'est ce que j'ai tenté de démontrer à travers cette recherche. Dans une Église où, en Jésus-Christ, il n'y aurait plus, selon Paul, ni homme, ni femme mais des êtres libres (Ga 3,28), des femmes pourraient alors répondre à l'appel reçu et devenir prêtres ou diacres.

Il y a, on l'a vu, un écart entre le message de Paul aux Galates (Ga 3,28) et le vécu de certaines femmes dans l'Église. Les chrétiennes qui se sentent appelées à la vie presbytérale ou diaconale dans l'Église catholique romaine n'ont, pour le moment, aucun moyen pour répondre à cet appel contrairement à leurs frères chrétiens placés dans la même situation; et certains de leurs charismes ne peuvent être mis au service de la communauté uniquement parce qu'elles sont de sexe féminin. Cette situation empêche ces femmes d'aller au bout des cheminements qu'elles accompagnent en ne les autorisant pas à administrer, selon les besoins et les demandes de la communauté, les sacrements, ces signes privilégiés qui sont au coeur même de l'Église. Même si plusieurs exercent la fonction propre à tel ou tel ministère, elles n'en ont pas la reconnaissance officielle laquelle vient avec l'ordination. Elles ne peuvent, non plus, faire partie des structures de décision puisque l'ordination en est la seule porte d'entrée. Même si elles accomplissent de nombreuses tâches considérées comme l'apanage exclusif des prêtres ou des diacres, la loi de l'Église ne les autorise pas à être ordonnées. Pourtant, elles se sentent profondément pasteures et sont reconnues comme telles par leur communauté; les témoignages cités précédemment l'ont démontré. Et leur vie, comme celle de leur communauté, serait grandement simplifiée et enrichie si elles pouvaient devenir prêtres ou diacres, elles aussi, et vivre un réel partenariat

hommes-femmes dans cette Église.

Comme ce mémoire a voulu donner la parole aux femmes, je ne puis le conclure sans rappeler le magnifique témoignage de l'une d'entre elles, Jocelyne Hudon-Mior; elle est une mère de famille et une agente de pastorale reconnue dans son milieu comme une véritable pasteure. Elle nous livre son expérience dans un article intitulé « Ceci est mon corps livré pour vous », article rapporté dans *Voies d'espérance*¹²¹:

« J'ai été cinq fois enceinte. Trois grossesses sont venues à terme. Chaque fois, ce fut un émerveillement dont seuls les parents connaissent le saisissement. J'ai perdu deux bébés à trois mois de gestation. Chaque fois ce fut une tristesse profonde.

Le rappel aujourd'hui de ces souvenirs marquants ramène sur mes lèvres une sorte de refrain, celui-là même qui avait jailli en moi un matin de naissance. Le voici:

Grossesse difficile, torpeur, maux de coeur, faiblesse...
 Ceci est mon corps livré pour vous.
 Accouchement, épisiotomie, hémorroïdes, tranchées...
 Ceci est mon corps livré pour vous.
 Allaitement, canaux lactifères bloqués, infection, fièvre...
 Ceci est mon corps livré pour vous.
 Horaires bousculés, réveils nocturnes, travail interrompus...
 Ceci est mon corps livré pour vous.
 Manger en vitesse, passer en dernier...
 Ceci est mon corps livré pour vous.

Ces mots, je les avais entendus à chaque eucharistie. Jamais ils n'avaient résonné aussi fortement dans ma chair. J'ai prêté le plus intime et le plus personnel de mon être: mon corps. D'autres y ont habité. Ils s'y sont repus. Ils l'ont utilisé pour croître... Et mon corps a crié sauvagement en m'arrachant leur vie!

Je connais maintenant le prix à payer pour prononcer en vérité ces mots " Ceci est mon corps livré pour vous. " À

¹²¹ Gisèle Bricault Lorange, Céline Girard, sous la direction de Céline Girard, *Voies d'espérance*, Réseau Femmes et Ministères, Éditions Paulines, Montréal, 1995, p. 35.

chaque repas du Seigneur, ils ravivent ma conscience d'une alliance que je scelle pour ne pas cesser de livrer mon corps. Mais il m'est interdit de les prononcer à haute voix.

Ça m'inquiète tout en suscitant chez moi une grave question. Puisque les prêtres ne fréquentent pas les femmes d'assez près pour les écouter raconter ce qu'en tant qu'hommes ils ignoreront toujours, puisque les femmes n'ont pas le droit de prononcer à voix haute ces paroles qui traduisent si bien leur vécu, puisque les femmes ne peuvent pas être prêtres, comment cette expérience viscérale du corps livré peut-elle être dite dans toute sa vérité à la table des disciples du Christ? »

Quelqu'un aura-t-il le courage de répondre à cette question?

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, les chrétiennes qui se sentent appelées à devenir prêtres ou diacres poursuivent leur mission avec beaucoup de lucidité. Même si les femmes ne peuvent être des ministres ordonnés, même si elles ne font pas partie des structures décisionnelles de l'Église, elles sont, à leur façon, des rassembleuses et constituent une force vive des communautés chrétiennes. Dans les différents réseaux où elles sont engagées, elles sont des multiplicatrices. Elles expérimentent des nouvelles formes de rassemblement, ce qui ne pourra que rejallir positivement sur cette Église en débat.

Ce mémoire peut, à certains égards, paraître inutile puisque les dernières communications du Vatican concernant cette question sont plutôt désespérantes. L'auteure voit les choses autrement. Peut-être ce mémoire sera-t-il un grain de sable sur la route de l'interpellation des représentants de l'Église officielle de même que sur celle des chrétiens et chrétiennes; peut-être contribuera-t-il à laisser passer, dans cette Église, ce vent de liberté propre à l'Esprit, peut-être aidera-t-il, par sa parole, à confirmer, chez certaines femmes, leur vocation presbytérale ou diaconale et leur rôle de pasteures!

Cette recherche souhaite redonner espoir à certaines femmes et à certains hommes qui désespèrent de la situation actuelle vécue par les femmes dans notre Église; elle tente de leur offrir une voie d'espérance à l'intérieur de cette Église qui se veut en marche. Elle veut être une étincelle qui, jointe aux autres, pourrait devenir un trait de lumière pour certains et certaines qui cherchent Dieu et ne voient pas son visage dans une société qu'ils considèrent injuste à l'égard des femmes. Travailler à cette transformation y va de l'espérance chrétienne. Ces femmes continuent leur route à cause de la force de leurs convictions, à cause également de l'appui de leur communauté.

Les discours de l'Église officielle ne peuvent faire taire ces appels ressentis par des femmes au coeur de leur être. Encore une fois, redisons-le, ces appels sont bien réels, comme le révèle cette analyse. Si ces femmes avaient une chance égale à celle des hommes et avaient accès à la formation nécessaire pour devenir prêtre ou diacre, la face de l'Église en serait changée. Dieu a voulu une humanité homme et femme. Avec des femmes prêtres ou diacres, l'Église refléterait cette réalité avec la saveur propre à l'un et l'autre sexe.

La question de l'appel au diaconat ou au presbytérat n'est que la pointe d'un iceberg; elle est le reflet d'un problème de fond de l'Église-institution où hommes et femmes n'ont pas accès aux mêmes responsabilités et, par conséquent, aux décisions concernant l'ensemble de la communauté. Contrairement à ce que certains et certaines craignent, il ne s'agirait pas de transformer une domination masculine par une domination féminine, ce qui ne serait qu'un renversement du modèle et qui n'améliorerait guère la situation. Il ne s'agirait pas non plus de « masculiniser » les femmes et de leur faire simplement remplir les rôles

actuellement vacants des prêtres-hommes. Une femme-prêtre restera toujours une femme. Mais les valeurs féminines pourraient davantage s'exprimer et commencer, espérons-le, à transformer les moeurs¹²². Comme le souligne une des chrétiennes interrogées: « L'Église a délaissé trop longtemps l'Évangile pour un jeu de pouvoir, de structure, de patriarcat. » Donnons-lui la chance de savourer ce trésor qui l'habite et qui parle de service, de tendresse, d'égalité:

« Car où est ton trésor, là aussi sera ton coeur. »

(Mt 6,21)

¹²² Suzanne Tunc, *op. cit.*, p. 18.

« Une Église qui ne parvient pas à inscrire dans sa structure l'égalité de tous les baptisés entretient des vues paradoxales au sujet de la dignité humaine et ne se montre pas fidèle au message de libération qu'elle annonce à l'humanité entière¹²³. »

¹²³ Baroni, L., Y. Bergeron, P. Daviau, M. Laguë, *op. cit.*, p. 230.

BIBLIOGRAPHIE

Amyot, C., I. Chaire, M. Dubois-Ingelson, D. Gonneaud, S. Martineau, M. Rosset, D. Stein, S. Tunc, *La non-ordination des femmes. Un moratoire contesté*, Lumière et Vie, (septembre 1995), **224**.

Anarella, T., *Madame le Prêtre?*, Femmes et hommes dans l'Église, (mars 1993), **53**, 12-14.

Assemblée des évêques du Québec, comité des ministères, *Communautés et ministères au Québec: situation, questions, défis*, Fides, Montréal, 1993.

Assemblée des évêques du Québec, comité des ministères, *Les nouvelles pratiques ministérielles. Document de réflexion*, Fides, Montréal, 1993.

Baldé, F., *Pour Femmes et Hommes en Église -Lettre*, Femmes et hommes dans l'Église, (mars 1993), **53**, 9-11.

Baroni, L., « Prendre au sérieux l'appel reçu », dans *Voies d'espérances*, Démarches d'animation pour une Église en changement, sous la direction de C. Girard, Réseau Femmes et Ministères, Éditions Paulines, Montréal, 1995.

Baroni, L., A. Beauregard, M. M. Campbell, J. Grand'Maison, P. Lucier, J.-G. Nadeau, G. Raymond, *Cahiers d'études pastorales 4, La praxéologie pastorale, tome 1*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1987.

Baroni, L., Y. Bergeron, P. Daviau, M. Laguë, *Voix de femmes, Voies de passage*, Éditions Paulines, Montréal, 1995.

Baroni, L., J.-M. Gauthier, J. Grand'Maison, *Le défi des générations, Cahiers d'études pastorales 15*, sous la direction de J. Grand'Maison, Fides, Montréal, 1995.

Baroni, L., L. Gauthier, « Les femmes engagée en pastorale », dans *Cahiers d'études pastorales 1, Relations clercs-laïcs, Analyse d'une crise*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1985.

Barry, C., *Des femmes parmi les apôtres - 2000 ans d'histoire occultée*, Fides/Musée de la civilisation, Montréal/Québec, 1997.

Beauregard, A., M. M. Campbell, A. Charron, J. Grand'Maison, G. Lapointe, P. Lucier, G. Milot, J.-G. Nadeau, G. Raymond, *Cahiers d'études pastorales 5, La praxéologie pastorale, tome 2*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1987.

Beausoleil, J., Y. Bergeron, C. Boivin, M. Dumont, D. Fradette, O. Genest, R. Jaouen, H. Legrand, M. Laguë, P. Morissette, A. Myre, J. Nadeau Martin, A. Naud, G. Routhier, D. Singles, P. Tremblay, M. Veillette, *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997.

Bérère, M.-J., R. Dufourt, D. Singles, *Et si on ordonnait des femmes...?*, Le Centurion, Paris, 1982.

Bergeron, Y., *Partenaires en Église. Femmes et hommes à part égale*, Éditions Paulines, Montréal, 1991.

Bony P., « L'épître aux Éphésiens », dans *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament. Dossier exégétique et réflexion théologique*, Seuil, Paris, 1974, 74-92.

Bony P., É. Cotheret, J. Delorme, H. Denis, P. Dornier, A. George, P. Grelot, A. Jaubert, S. Légasse, A. Lemaire, X. Léon-Dufour, C. Perrot, B. Sesboué, M. Vidal, sous la direction de J. Delorme, *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament. Dossier exégétique et réflexion théologique*, Seuil, Paris, 1974.

Branley, É., L. Campeau, A. Caron, F. Dupriez, N. Fahmy-Eid, A. Lafortune, N. Laurin-Frenette, M.-A., Roy, N. Simard, *Femmes et pouvoir dans l'Église*, Collectif sous la direction d'Anita Caron, VLB, Montréal, 1991.

Bricault Lorange, G., C. Girard, sous la direction de C. Girard, *Voies d'espérances*, Réseau Femmes et Ministères, Éditions Paulines, Montréal, 1995.

Brochu, F., D. Couture, B. Dubuc, É. J. Lacelle, D. Lamarche, P. Morissette, R. Parrot, D. Thuillot-Foulon, *Les femmes et l'Église*, sous la direction de Denise Couture, suivi de *Lettre du pape Jean-Paul II aux femmes*, Fides, Montréal, 1995.

Caron, G., A. da Sylva, O. Genest, M. Girard, M. Gourgues, É. J. Lacelle, J.-J. Lavole, A. Myre, J.-P. Prévost, J.-F. Racine, *Des femmes aussi faisaient route avec lui - Perspectives féministes sur la Bible*, Médiaspaul, Paris, 1995.

Chaire, I., *Un déni d'humanité sur l'ordination des femmes, encore!*, Lumière et Vie, (septembre 1995), 224.

Charron, A., « Laïc et clerc: des catégories à dépasser, voire à supprimer », dans *Cahiers d'études pastorales 1, Relations clercs-laïcs, Analyse d'une crise*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1985.

Colson J., *Les ministères ecclésiaux et le sacré*, Concilium, 80, (1972), 67-76.

Daviau, P., M. Laguë, *L'Église recroquevillée*, Femmes et hommes dans l'Église, (mars 1993), 53, 15-16.

Drewermann, E., *Fonctionnaires de Dieu*, Albin Michel, Paris, 1993.

Dufour, S., R. Parent, *Les ministères*, Éditions du Centurion/Éditions Paulines, Paris/Québec, 1993.

Dumais M., F. Dupriez, N. Goldenberg, B. Gothscheck, L. Melançon, *Souffles de femmes, Lectures féministes de la religion*, sous la direction de M. Dumais et M.-A. Roy, Éditions Paulines/Médiaspaul, Montréal/Paris, 1989.

Dumont, F., *Une foi partagée*, Bellarmin, Montréal, 1996.

Dumont, M., « L'Église aurait-elle peur des femmes », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, 13-32.

Dumont, M., *Les religieuses sont-elles féministes?*, Bellarmin, Montréal, 1995.

Fabris R., *La femme dans l'Église primitive*, Nouvelle Cité, Paris, 1987.

Faculté de théologie, Section des études pastorales, Université de Montréal, *La praxéologie pastorale, tomes 1 et 2*, Cahiers d'études pastorales 4 et 5, Fides, Montréal, 1987.

Freud, S., *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Gallimard, Paris, 1949.

Gauthier, J.-M., « Le récit comme mode de recherche, de formation et d'action » dans *Le défi des générations, Cahiers d'études pastorales 15*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1995.

Gauvreau, L.-P., *La vocation presbytérale*, L'Église de Montréal, (13 février 1997), **6**, 202-208.

Genest, O., *Femmes et hommes dans l'Église*, cours donné à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, automne 1996.

Genest, O., *Femmes et ministères dans le Nouveau Testament*, Studies in Religion/Sciences religieuses, (1987), 1, 7-20.

Genest, O., *Le discours du Nouveau Testament sur la mort de Jésus - Épîtres et Apocalypse*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1995.

Genest, O., « Quand l'Écriture suggère ce qu'il nous reste à écrire sur le partenariat », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église*, * Actes du symposium * *Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, 71-80.

Girard, C., *Des outres neuves pour le vin nouveau*, Éditions Paulines, Montréal, 1997.

Gratton, M., cassette du congrès des agents de pastorale carcérale, hospitalière et sociale, Montréal, hiver 1995.

Gratton-Boucher, M., « Les femmes « infortunées convives » de la pratique sacramentelle », dans *Cahiers d'études pastorales 3, L'initiation sacramentelle des enfants*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1986.

Gryson, R., *Le ministère des femmes dans l'Église ancienne*, Gembloux, J. Duculot, 1972.

Jaouen, R., « Le point de vue de l'anthropologie », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église*, * Actes du symposium * *Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, 91-103.

Jaubert, A., « Les épîtres de Paul: le fait communautaire », dans *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament. Dossier exégétique et réflexion théologique*, (Parole de Dieu), Seuil, Paris, 1974, 16-33.

Jean XXIII, *L'encyclique « Pacem in terris »*, Les Éditions du Jour, Montréal, 1963.

Küng, H., *Garder espoir*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1991.

Laguë, M., « Des mots et des hommes, le partenariat piégé à sa source », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, 161-176.

Leduc, H., « Les historiens auraient-ils oublié un fait important? », dans *Bosco la tendresse - Boscoville: un débat de société*, collectif sous la direction de Gilles Gendreau, Éditions Sciences et culture, Montréal, 1998, 125-129.

Legrand, H., « La portée de la Tradition dans le débat sur le partenariat entre chrétiennes et chrétiens dans l'Église », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, 105-123.

Lemaire, A., *Les épîtres de Paul: la diversité des ministères. Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament. Dossier exégétique et réflexion théologique*, Seuil, Paris, 1974, 57-73.

Lemaire, A., *Les ministères aux origines de l'Église. Naissance de la triple hiérarchie: évêques, presbytres, diacres*, Cerf, Paris, 1971.

Lemaire, A., *Des services aux ministères: Les services ecclésiaux dans les deux premiers siècles de l'Église*, Concilium, **80**, (1972), 39-51.

Lemaire, A., *Les ministères dans l'Église*, Centurion, Paris, 1974.

Léon-Dufour, X., « L'évangile et les épîtres johanniques », dans *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament. Dossier exégétique et réflexion théologique*, Seuil, Paris, 1974, 341-264.

Lépine L., *Les femmes de la Bible*, Éditions Paulines, Montréal, 1990.

Lucier, P., « Réflexions sur la méthode en théologie », dans *Cahiers d'études pastorales 5, La praxéologie pastorale, tome 2*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1987.

Mercier, J., *Des femmes pour le Royaume de Dieu*, Albin Michel, Paris, 1994.

Moingt, J., « Perceptions et pratiques évolutives du presbytérat du III^e siècle au XIII^e siècle », dans *Églises, sociétés et ministères: essai d'herméneutique historique des origines du christianisme à nos jours*, Centre Sèvres, Paris, 1986, 49-71.

Moingt, J., *Sur un débat clos*, Recherches de Sciences Religieuses (1994), **82/3**, 321-333.

Myre, A., *Un souffle subversif - L'Esprit dans les lettres pauliniennes*, Bellarmin/Cerf, Montréal/Paris, 1987.

Naud, A., « Égalité fondamentale et partenariat intégral », dans *Pleins feux sur le partenariat en Église, * Actes du symposium * Le partenariat hommes et femmes dans l'Église*, Éditions Paulines, Montréal, 1997, 197-201.

Naud, A., *Le magistère incertain*, Fides, Montréal, 1987.

Naud, A., *Un aggiornamento et son Église - La liberté de la pensée et de la foi dans l'Église*, Fides, Montréal, 1996.

Quéré, F., *Les femmes de l'Évangile*, Seuil, Paris, 1982.

Ramey Mollenkott, V., *Dieu au féminin - Images féminines de Dieu dans la Bible*, Éditions Paulines, Montréal, 1990.

Raming, I., *De la liberté de l'Évangile à l'Église masculine pétrifiée. Naissance et développement de la suprématie masculine dans l'Église*, Concilium, (1980), 154, 11-22.

Rigal, J., *L'Église en chantier*, Cerf, Paris, 1994.

Rosset, M., *Des hommes à l'office pour accueillir les plus petits à la table de Notre Seigneur*, Lumière et Vie, (septembre 1995), 224, 33-41.

Roy, M.-A., « La femme laïque dans l'Église catholique », dans *Cahiers d'études pastorales 1, Relations clercs-laïcs, Analyse d'une crise*, publié sous la direction de la Section des études pastorales, Faculté de théologie, Université de Montréal, Fides, Montréal, 1985.

Roy, M.-A., *Les ouvrières de l'Église*, Médiaspaul, Montréal/Paris, 1996.

Ruether, R., *Les femmes et le sacerdoce. Perspective historique et sociale*, Concilium, (1976), **111**, 41-50.

Schmidt, E., *Quand Dieu appelle des femmes. Le combat d'une femme pasteur*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1978.

Schüssler Fiorenza, E., *En mémoire d'elle*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1986.

Schüssler Fiorenza, E., *Le rôle des femmes dans le mouvement chrétien primitif*, Concilium, (1976), **111**, 13-25.

Schüssler Fiorenza, E., *Servir à table*, Concilium, (1988), **218**, 109-120.

Sesboué, B., « Ministère et sacerdoce », dans *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament. Dossier exégétique et réflexion théologique*, Seuil, Paris, 1974, 474-482.

Sesboué, B., *N'ayez pas peur*, Desclée de Brouwer, Paris, 1996.

Stein, D., *Réflexion psychanalytique à propos du sacerdoce des femmes*, Lumière et Vie, (septembre 1995), **224**, 43-50.

Traduction oecuménique de la Bible, Alliance Biblique Universelle - Le Cerf, Toronto - Montréal, 1977.

Tunc, S., *L'ordination des femmes: un débat clos?*, Lumière et Vie, (septembre 1995), **224**, 7-21.

Tunc, S., *Féminité et ministère*, Femmes et hommes en Église, (juin 1994, supplément au bulletin), **58**.

Vallet, O., *Déeses ou servantes de Dieu? Femmes et religions*, Gallimard, Paris, 1994.

ANNEXE 1

Questionnaire sur l'appel à un ministère ordonné¹²⁴

1. Tu te sens appelée à devenir prêtre ou diacre (même si c'est dans un modèle différent de celui vécu actuellement dans l'Église).
 - a) Quand as-tu souhaité pour la première fois devenir prêtre ou diacre?
 - b) Raconte-moi l'histoire de cet appel.
2. D'où tires-tu la certitude de cet appel?
3. Comment réagis-tu par rapport au fait de ne pouvoir répondre à ce que tu perçois comme un appel venant de Dieu?
4. Et ceux dont tu t'occupes dans ton travail pastoral, comment te perçoivent-ils au niveau ministériel? Y-a-t-il des indices laissant entrevoir qu'ils t'attribuent le rôle de prêtre ou de diacre?
5. Crois-tu, qu'à travers ton travail pastoral, tu remplis en quelque sorte un ministère ordonné? Dis pourquoi?
6. Quelles limites rencontres-tu, dans ton travail pastoral, reliées au fait que tu ne sois pas ordonnée?
7. Quelle différence y a-t-il entre un prêtre, un diacre et toi?
8. Y a-t-il des personnes qui reconnaissent ton travail pastoral comme un ministère? Si oui, lesquelles? Si non, pourquoi?

¹²⁴ Ce questionnaire s'inspire de celui utilisé dans: Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau, Micheline Laguë, *Voix de femmes, Voies de passage*, pp. 253-254.

ANNEXE 2

Lettre d'invitation à une participation à ce mémoire

Bonjour,

Je suis très heureuse que tu aies accepté de me supporter dans la poursuite de mon mémoire sur l'appel de chrétiennes aux ministères ordonnés. Ta contribution me sera d'une grande aide pour faire avancer cette question.

Je sais que derrière cette problématique se cachent probablement pour toi, beaucoup d'espoir, beaucoup de souffrances aussi. Je te remercie d'avoir accepté de me dévoiler une partie de toi dans le texte que tu me retourneras. Sois assurée de ma grande discrétion concernant ce que tu accepteras de me livrer. S'il m'arrivait d'utiliser directement ton document dans la présentation de mon mémoire, je ne le ferai qu'en retenant ce qui peut assurer une confidentialité réelle. Je te remercie de la confiance que tu m'accordes.

Je joins à cette lettre un questionnaire. Il s'agit de pistes pouvant t'aider à raconter l'histoire de ton appel. Elles ne sont que des pistes. Si tu préfères y aller plus spontanément en intégrant dans ton récit les éléments du questionnaire qui te concernent, vas-y librement. De plus, si des éléments du questionnaire ne correspondent pas à ta situation, tu peux les omettre.

Pour te remercier de ta contribution, je te retournerai un copie de ce mémoire quand il sera terminé. Encore une fois merci pour ta participation à cette recherche et à bientôt, j'espère.

Pauline Jacob

ANNEXE 3

Lettre de remerciement et invitation à poursuivre la démarche

Bonjour,

Et oui, il est enfin terminé ce mémoire pour lequel je sollicitais ta participation, il y a quelque temps déjà. Il s'intitule: « Et si Dieu appelait aussi des femmes à la prêtrise ou au diaconat... »

Ton apport m'a été plus que précieux pour la concrétisation de cette recherche. Il m'a permis de poursuivre un peu plus loin ma réflexion sur la question de l'ordination des femmes. Il a ajouté un contenu précieux, ta parole, à des savoirs théologiques, bibliques et psychologiques.

Tel que promis, je souhaite te remettre ce document qui a beaucoup de valeur pour moi: j'y ai investi beaucoup de temps et de coeur depuis quelques années. Certaines des cinq « appelées » qui m'ont apporté leur témoignage souhaitent rencontrer les autres. Que dirais-tu d'une petite fête à travers laquelle nous pourrions échanger sur ce que chacune vit?

Je t'invite chez moi le... (date anticipée). J'y inviterai également, si tu n'as pas d'objection, Lise Baroni, celle qui m'a accompagnée durant la rédaction de ce mémoire et qui croit, elle aussi, à l'importance de l'ordination de femmes pour notre Église. S'il t'est impossible de participer à cette rencontre ou si tu souhaites garder l'anonymat, je te ferai parvenir ce mémoire d'une autre façon.

Merci pour ta collaboration.

Pauline Jacob

ANNEXE 4

Démarche de discernement vocationnel¹²⁵

Objectifs

Proposer une démarche de discernement qui soit alimentée, supportée et reconnue par les Églises locales où oeuvrent les femmes qui se sentent appelées aux ministères ordonnés.

Aider les femmes concernées à sortir de l'isolement; à recevoir un accompagnement aussi sérieux que celui offert aux hommes; à obtenir la reconnaissance et la crédibilité accordées aux hommes qui se disent appelés aux ministères ordonnés.

Public cible

Ces femmes qui, à la suite d'un appel profond, persistant et continu, se croient sérieusement sollicitées à remplir un ministère ordonné dans l'Église.

Durée

L'expérience première devrait se dérouler au moins sur une année complète. À la suite d'une évaluation, le groupe devra inventer la poursuite de son propre projet.

Matériel

Journal de bord personnel

Feuille « La carte de relations (voir « Boîte à outils », Annexe 5).

¹²⁵ Cette démarche est tirée du volume suivant et publiée avec l'autorisation de l'auteure: Lise Baroni, « Prendre au sérieux l'appel reçu », dans *Voies d'espérances*, Démarches d'animation pour une Église en changement, sous la direction de Céline Girard, Réseau Femmes et Ministères, Éditions Paulines, Montréal, 1995, pp. 67-68.

Déroulement

Seules les grandes étapes seront présentées ici. Elles sont au nombre de sept. Chacune d'entre elles peut durer entre un ou trois mois selon le rythme adopté. Toutefois, il est important de ne pas précipiter la démarche, sans pour autant la laisser se perdre dans le dédale des bonnes intentions.

Le passage d'une étape à l'autre devrait être marqué par une prière, excellente occasion pour les participantes de partager, à tour de rôle, leurs façon personnelle de rencontrer Dieu.

Première étape

Réunir les femmes interviewées pour ce mémoire lesquelles se disent appelées à l'un ou l'autre des ministères ordonnés.

Deuxième étape

Lors d'une première rencontre, échanger librement, ouvertement. Vérifier les intentions, les désirs d'investissement. S'entendre sur le processus à suivre.

Troisième étape

Prévoir trois ou quatre rencontres afin que les participantes, à tour de rôle, partagent le « récit » de leur vie spirituelle. Pour un meilleur approfondissement et le suivi du discernement, chacune s'engage à l'écrire, par la suite, dans son journal intime.

Quatrième étape

Poursuivre la réflexion (le nombre de rencontres nécessaires) en intégrant le « Récit de vie spirituelle » dans le contexte social, familial et religieux. Chacune utilise alors les cartes de relation en y inscrivant les réseaux familiaux, sociaux et religieux qu'elle fréquente dans les faits. On peut refaire le parcours des derniers mois en se servant tout simplement de son

agenda. Il s'agit de se demander en quoi ces relations interpellent, nourrissent le désir de devenir diacre ou prêtre, ou constituent un obstacle à ce même désir. Elles représentent la communauté concrète de chacune des participantes.

Cinquième étape

L'intention d'entrer dans un processus de discernement ayant été éprouvée par l'échange réciproque, le temps et l'approfondissement personnel, les participantes décident alors de partager leur désir avec une femme qu'elles considèrent significative, compétente et en mesure de les conseiller sur les suites du projet.

Sixième étape

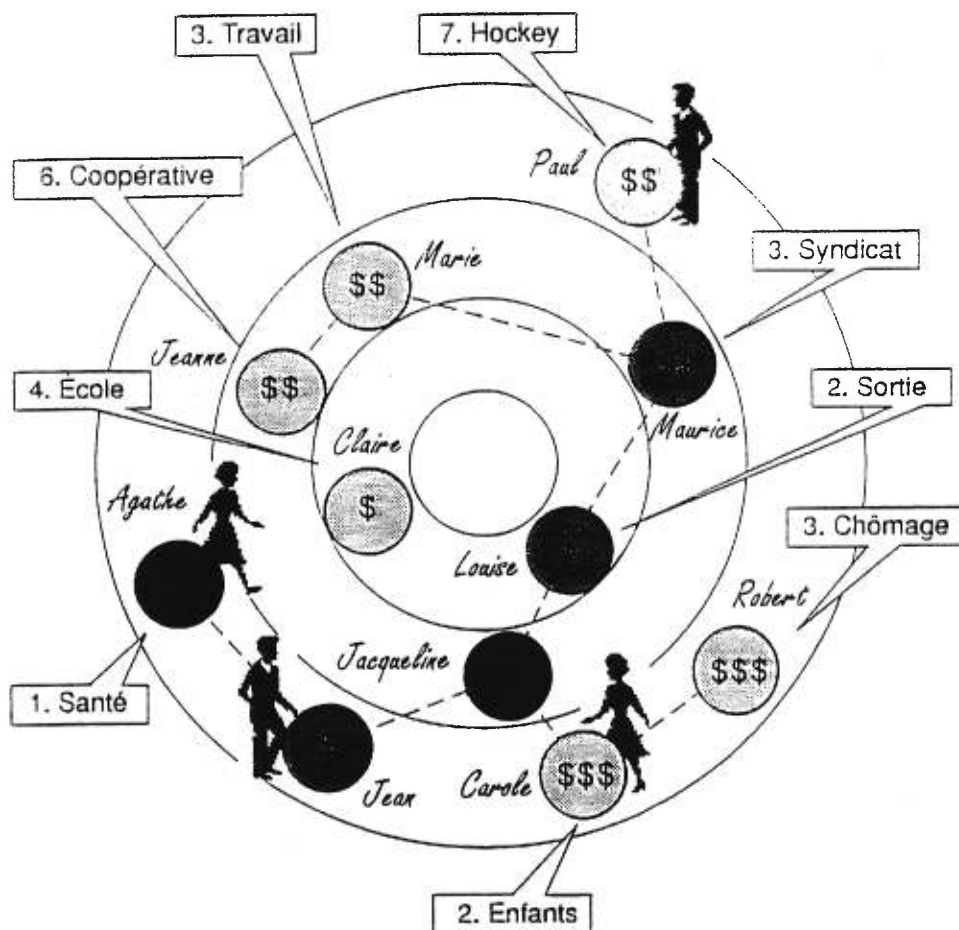
Avec l'aide de cette personne-ressource, le groupe prépare la démarche de discernement vocationnel à présenter à l'évêque ou à son représentant selon le cas. Cette étape marque un pas. Lors d'une célébration de la Parole ou d'une prière-échange, chacune communique sa décision: se retirer de la démarche ou continuer une autre année.

Septième étape

Le groupe informe le Réseau Femmes et Ministères de son existence et indique s'il est prêt à rencontrer éventuellement d'autres groupes en cheminement.

ANNEXE 5

Carte de relations¹²⁶



¹²⁶ « Boîte à outils, document 10 », dans *Voies d'espérances*, Démarches d'animation pour une Église en changement, sous la direction de Céline Girard, Réseau Femmes et Ministères, p. 104.

Utilisation de la carte

1. Le petit cercle symbolise *la personne qui fait l'analyse*.
2. Les trois grands cercles représentent la *fréquence* avec laquelle je rencontre les gens: plusieurs fois par semaine, par mois, par année.
3. La situation des petits cercles dans les grands cercles indique les *personnes que je rencontre* dans une semaine, un mois ou une année.
4. On inscrit des *noms* dans un petit cercle.
5. Le tiret qui relie les cercles indique *la relation entre les personnes*.
6. On peut ajouter des couleurs pour indiquer la *condition sociale* des personnes: mariées, célibataires, divorcée, familles monoparentales, etc.
7. Le signe de piastre marque le statut économique: \$ = pauvre; \$\$ = moyen; \$\$\$ = riche.
8. De quoi parle-t-on? (les intérêts des gens)

On peut se servir des chiffres suivants pour caractériser le *type principal des échanges effectués* et, bien sûr, les adapter.

1. *Politesse*: température, santé, faits divers du journal.
2. *Rapports affectifs*: le couple, les enfants, les amis, les amours.
3. *Intérêts économiques*: travail, chômage, syndicat, affaires, dettes.
4. *Culture*: un film, un livre, une exposition, une création, une recette de cuisine, l'éducation des enfants.
5. *Intérêts spirituels*: une question de religion, un problème moral, une recherche de sens, un partage de foi.
6. *Intérêts sociaux*: grève, injustice, violence, décision politique, jugement de la cour.
7. *Loisirs et voyages*: sorties, voyages, sports.
8. *Action*: préparation, organisation, évaluation d'une action.

ANNEXE 6
**Quelques réseaux préoccupés par la question
de l'ordination des femmes**

Femmes et hommes en Église, 68, rue de Babylone, 75007 Paris, France.

Femmes et ministères, 6841 Place d'Antioche, Anjou (Québec), Canada,
H1M 3C8.

L'autre Parole, C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec), Canada,
H2L 4K3.

Réseau oecuménique des femmes du Québec, 25 rue Jarry ouest, Montréal,
(Québec), Canada, H2P 1S6.